

Licence Professionnelle, mention Aménagement du territoire et Urbanisme
Spécialité Aménagement territorial durable et géomatique

Approche des mutations du patrimoine industriel en Flandre Intérieure et en Sambre-Avesnois

RAPPORT DE STAGE 2011-2012



Photographies du musée de la faïencerie et de la poterie à Ferrière-la-Petite (Sambre-Avesnois) et d'une ancienne brasserie à Godewaersvelde (Flandre Intérieure)
Source : Allan Quertainmont

Stage réalisé du 04 avril au 29 juin 2012 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord (59)



98, rue des stations
59000 LILLE

QUERTAINMONT Allan
Soutenance le 02 juillet 2012

Tuteur professionnel : Monsieur Vincent Bassez, architecte-urbaniste

Tuteur universitaire : Monsieur Jean-Baptiste Litot, Maître de Conférences, Université de Lille 1

Responsable de la Licence Professionnelle : Monsieur Philippe Deboudt, Maître de Conférences, Université de Lille 1

Résumé :

Afin de valider ma licence professionnelle en Aménagement Territorial Durable et Géomatique, j'ai réalisé un stage d'une durée de trois mois au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Nord. La mission de stage qui m'a été confiée était de mettre en place un outil d'analyse des mutations du patrimoine industriel en Flandre Intérieure et en Val de Sambre.

Pour ce faire, il a fallu établir un diagnostic de ce type de patrimoine en s'inspirant et en utilisant de manière complémentaire des travaux déjà réalisés sur des projets d'études spécifiques afin de confectionner une méthode d'analyse la plus cohérente et pertinente possible. Cette méthodologie a également été élaborée avec l'aide des architectes-chargés d'études pour que celle-ci soit adaptée à des futurs utilisateurs.

Mots-clés : clef de lecture, géomatique, patrimoine industriel, « lignes de force » ou « marqueurs du territoire », organisation spatiale

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Monsieur Benoît PONCELET, Architecte et Directeur du CAUE du Nord, qui m'a permis de réaliser ce stage dans cet établissement.

Je remercie vivement mon maître de stage, Monsieur Vincent BASSEZ, Architecte-Urbaniste et Chargé d'études au CAUE du Nord, pour ses précieux conseils méthodologiques mais également pour sa patience par rapport aux objectifs visés et aux questions qui lui ont été posées.

Je remercie également Monsieur Jean-Baptiste LITOT, Maître de Conférences à l'Université de Lille 1 et tuteur universitaire, pour avoir accepté de me suivre durant la durée de mon stage. Il a toujours été disponible pour les questions relatives à ce rapport et s'est souvent attaché à se tenir informé du bon déroulement de ce stage.

Merci à Monsieur Philippe DEBOUDT, Maîtres de Conférences à l'Université de Lille 1, pour avoir toujours été présent pour répondre à nos questions en cas de besoin.

Merci à Monsieur Christophe ROUVRES, Architecte et Chargé d'études au CAUE du Nord pour m'avoir conseillé et aiguillé concernant l'évolution de ma mission de stage et de mes objectifs.

Merci à Monsieur Vianney HAEUW, Documentaliste, pour son aide concernant ma bibliographie et les recherches effectuées.

Mes remerciements vont également à Monsieur Aurélien SEBERT et Monsieur Thomas COLIN, Géographes-Géomaticiens, qui se sont eux aussi montrés disponibles pour toutes mes questions relatives au logiciel Arcgis et à ses multiples fonctionnalités.

Merci également à Mlles Delphine LEMANSKI, Claire DEWISME, et Anne-Sophie de LAMBERT, pour leurs conseils ainsi que pour leur bonne humeur apportée au sein du bureau.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de l'équipe du CAUE du Nord pour leur accueil chaleureux.

Sommaire

INTRODUCTION..... 7

Partie 1 : Le CAUE du Nord, une structure publique au service de la qualité architecturale, urbaine et environnementale..... 8

1) Une structure organisée et inscrite dans la loi.....8

- a) La mise en place d'une structure départementale.....8
- b) L'organisation du CAUE10

2) Une approche du territoire caractéristique du CAUE.....14

- a) Une démarche et une méthodologie propre à la structure.....14
- b) Des outils et un vocabulaire spécifiques.....16

3) Des apports disparates et des missions spécifiques.....18

- a) La contribution du CAUE du Nord.....18
- b) Des missions au service des territoires.....18

Partie 2 : Une mission de stage au cœur de plusieurs projets.....21

1) Une mission de stage aux multiples objectifs.....21

- a) Elaboration d'une méthodologie d'analyse tout en se formant aux outils SIG.....21
- b) Caractéristique d'évolution de la mission et contribution.....22

2) La création des carnets de territoire par le CAUE du Nord.....24

- a) Qu'est ce qu'un carnet de territoire ?.....24
- b) Le carnet de territoire du Cambrésis.....26
- c) L'idée de la plateforme « S'Pass Territoire ».....29
- d) Le lien avec le Val de Sambre et la Flandre Intérieure.....30

3) Paysage En Transformation- Landschap In Verandering (PET-LIV).....31

- a) Un projet européen.....31
- b) Un projet qui s'articule autour de sept actions.....32
- c) Un territoire d'étude vaste.....33
- d) Le lien avec le Val de Sambre et la Flandre Intérieure..... 36

4) De multiples projets en lien avec la mission de stage.....	36
a) Trans-Formation du patrimoine.....	36
b) Village patrimoine en Flandre Intérieure.....	37
c) Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti.....	40
d) Le projet Beaugard du Val de Sambre transfrontalier.....	42

Partie 3 : La mise en pratique de la méthode CAUE pour analyser les mutations du patrimoine industriel en Val de Sambre et en Flandre Intérieure.....

1) Le Val de Sambre et la Flandre Intérieure : des territoires aux évolutions disparates face à l'essor et au déclin de l'industrialisation.....	48
a) Le Val de Sambre, un territoire transfrontalier partagé entre urbanité et ruralité.....	48
b) La Flandre Intérieure : un territoire dynamique dominé par l'agriculture.....	54
c) Des territoires marqués par l'industrialisation.....	61
2) Le patrimoine industriel dans le paysage : le cas de Godewaersvelde et de Ferrière-la-Petite.....	67
a) Une morphologie du terrain et une occupation du sol diversifiée.....	67
b) La présence spécifique de secteurs industriels.....	68
3) Une évolution particulière du patrimoine industriel face à des structures urbaines différenciées.....	71
a) Des villages aux évolutions différentes et aux activités industrielles spécifiques.....	72
b) Des éléments marquants au sein de la structure urbaine.....	76
4) Le patrimoine industriel vu à l'échelle de l'élément.....	76
a) Une échelle qui accroît le niveau de perception et de compréhension.....	76
b) Idée de projet et de reconversion.....	79
5) Bilan personnel du travail effectué.....	80
a) L'apport de ma formation à la structure.....	81
b) Les apports formateurs de cette expérience au sein du CAUE du Nord.....	81

CONCLUSION GENERALE.....	82
--------------------------	----

Annexes.....	84
Bibliographie.....	96

Glossaire

AUE : L'espace A.U.E est un portail collaboratif ouvert à tous les acteurs et partenaires de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des territoires du Nord. Il est animé et administré par le CAUE Nord (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord).

Beauregard : *BEAUREGARD* est l'acronyme de « Bien Etudier l'Aménagement Urbain et Garantir le Renouvellement Durable », projet européen mené sur le territoire du Val de Sambre franco-belge (transfrontalier).

CAUE : Organisme de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement. Ils sont créés par les départements.

CCMFPL : Communauté de Communes Monts de Flandres Plaine de la Lys.

Clef de lecture : Etablir les clefs de lecture d'un territoire, c'est établir un outil de reconnaissance destiné à favoriser la compréhension et l'identification des spécificités spatiales d'un territoire. Elles s'analysent en trois échelles : paysagère, urbaine et architecturale.

ENRX : Espaces Naturels Régionaux.

Géomatique : La géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques. La géomatique consiste donc en au moins trois activités distinctes : collecte, traitement et diffusion des données géographiques.

INTERREG : Il s'agit d'un processus de coopération transfrontalière.

Lignes de forces : Les lignes de forces d'un territoire caractérisent les éléments marquants du relief, des réseaux, de la nature et du bâti qui structurent un territoire et qui permettent de l'identifier.

Patrimoine industriel : Le patrimoine est formé de ce que nous héritons de nos prédécesseurs ce qui sous-entend une richesse, qui peut-être d'ordre intellectuel, culturel ou matériel. S'agissant du patrimoine industriel, en principe, il s'agit des trois derniers siècles qui ont vu l'émergence et la diffusion de l'industrialisation, d'abord en Europe puis dans le monde entier. Il s'agirait donc du patrimoine légué par les sociétés industrielles depuis le XVIIIème siècle.

PETLIV: Paysage En Transformation – Landschap In Verandering.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale.

SIG : Système d'Information Géographique et d'Analyse de l'Environnement.

Introduction

Dans le cadre de notre formation professionnelle en Aménagement du Territoire et Urbanisme spécialité Aménagement Territorial Durable et Géomatique, la réalisation d'un stage d'une durée de trois mois est requise afin d'obtenir le diplôme. Cela permet de disposer d'une expérience professionnelle en adéquation avec le champ de nos études ce qui renvoie à la mise en pratique des savoirs théoriques et méthodologiques que nous avons pu recevoir tout au long de notre cursus universitaire. Ce rapport de stage définit les caractéristiques d'évolution de ma mission de stage au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord dont la vocation est de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Le CAUE du Nord assure, en ce sens, des missions fondamentales de conseil, de formation et de sensibilisation.

J'ai notamment choisi cette association comme lieu de stage de par la pluridisciplinarité de son équipe qui rassemble les compétences d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, d'anthropologues, de géographes-géomaticiens ou encore d'autres acteurs de l'aménagement. Ainsi, c'est par cette pluralité d'opinions et d'analyses que nous pouvons appréhender adéquatement un problème. De plus, j'ai été attiré par les méthodes du CAUE et notamment par ses outils pédagogiques qui ont été créés afin de sensibiliser et de former le public scolaire à l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

L'association s'inscrit actuellement dans le développement d'une plate-forme numérique d'échanges dans laquelle seront intégrées ses multiples bases de données. C'est en ce sens que la structure a choisi de s'orienter vers la création de carnets qui sont de véritables livres numériques. En effet, ces carnets sont vus comme des encyclopédies du territoire organisés en plusieurs « volets » notamment le volet « comprendre » et le volet « agir ». Après avoir réalisé le carnet du Cambrésis, elle s'oriente désormais vers la création d'autres carnets dont ceux de la Flandre Intérieure et de la Sambre-Avesnois au travers desquelles s'inscrit cette mission de stage. De plus, les différents projets européens sur lesquels elle a pu participer, lui ont permis d'acquérir une méthodologie efficace et cohérente pour faciliter la compréhension d'un territoire partagé par plusieurs nations.

Comment analyser les mutations du patrimoine industriel en Flandre Intérieure et en Sambre-Avesnois ?

Tout d'abord, pour répondre à cette question, il semble intéressant de présenter le CAUE du Nord afin de comprendre dans quel contexte les questions se sont posées et de quelle manière la mission de stage a évolué. D'autre part, nous découvrirons que l'analyse de ces mutations s'inscrit dans deux projets majeurs du CAUE du Nord qui sont le projet européen *Paysage En Transformation-Landschap In Veranding (PET-LIV)* et l'élaboration des *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure mais aussi de la Sambre-Avesnois. De plus, nous verrons dans cette partie l'utilité de nombreuses démarches méthodologiques propres au CAUE concernant l'élaboration de cette analyse. Enfin, nous détaillerons la mise en pratique de la méthode de cet organisme afin d'analyser les mutations du patrimoine industriel de ces deux territoires avec notamment l'étude de deux villages représentatifs de chacun de ces espaces.

Partie 1 : Le CAUE du Nord, une structure publique au service de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.



Photo 1 : Bâtiment du CAUE du Nord

Ce stage m'a permis de découvrir, de travailler et d'évoluer au sein d'une association composée d'une équipe pluridisciplinaire : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord (CAUE du Nord). Cette première partie nous présente de manière générale le CAUE permettant ainsi de déterminer ses principales caractéristiques et spécificités ainsi que son mode d'organisation. Nous appréhenderons également la méthodologie propre à l'association tout en s'intéressant aux outils dont elle dispose pour l'appliquer et en définissant la compétence forte de l'équipe de part sa pluridisciplinarité et son hétérogénéité. Enfin, nous nous attacherons à présenter les principales contributions du CAUE du Nord tout en expliquant les principales caractéristiques de ses missions.

1) Une structure organisée et inscrite dans la loi.

a) La mise en place d'une structure départementale.

Législation

Les CAUE, issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (Extrait de la loi sur l'architecture n°77-2 du 03/01/1977), sont des organismes départementaux d'information et de conseil (association de loi 1901) créés à l'initiative des Conseils généraux qui ont été mis en place dans les 91 départements de la France métropolitaine et d'Outre-mer.

Cette loi sur l'architecture a comme principal objectif de doter les territoires de structures à l'innovation, capables d'apporter conseil et information, sensibilisation et formation en toute indépendance auprès de l'ensemble de la chaîne des acteurs du cadre de vie. Ces organismes départementaux (associations de loi 1901) ont pour rôle la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ouverts à tous, ils assurent des missions de service public visant à promouvoir la qualité du cadre de vie (qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement) et cela avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord est situé au 98 rue des Stations à Lille et a été créé le 1^{er} juillet 1979, à l'initiative du Conseil général du Département du Nord.

Fédération Nationale des CAUE

Créé en 1980, la Fédération Nationale des CAUE est une association de loi 1901 qui regroupe tous les CAUE de France représentés par leurs présidents. Elle réunit plus de 500 élus locaux et près de 1000 professionnels au sein d'équipes pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, urbanistes, écologues, sociologues..., etc)

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art.1)

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public...

En conséquence (...) des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art.7)

Le CAUE « fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

Loi SRU du 13 décembre 2000 (art. L-121.7 alinéa 3)

« Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme. »

Le CAUE dispose d'un fond documentaire important, riche et spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, ouvert à tous.

Il apparaît également comme un lieu de rencontre et de débat. Au quotidien, il est présent auprès des différents acteurs de l'aménagement et des citoyens. Il assure des missions de sensibilisation à l'environnement, au patrimoine bâti, aux projets publics d'urbanisme et

d'architecture au travers d'expositions, de publications, de documents audiovisuels et d'ateliers pratiques pour tous.

b) L'organisation du CAUE.

Présentation

Le CAUE du Nord s'affirme comme une véritable agence culturelle des territoires du Nord qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Les CAUE sont :

- Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.
- Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des lois de Décentralisation.

Cette structure se situe en plein cœur de Lille qui est la préfecture de ce département et le chef lieu de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette ville de près de **225.800** habitants se trouve d'ailleurs dans une situation de transit à la croisée de grands itinéraires européens, routiers mais aussi ferroviaires.

Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local. Lieu de carrefour entre les attentes des uns, les savoirs et les compétences des autres, le CAUE du Nord contribue, en ce sens, à renouveler le système de valeurs dans lequel il évolue. Cette dynamique, au cœur des préoccupations de chacun, s'enrichit des apports de tous et conforte le rôle original du CAUE comme espace d'interprétation, de découvertes, de rencontres et d'échanges.

Trois axes culturels correspondent aux enjeux stratégiques des territoires du Nord qui conduisent les missions du CAUE : la valorisation de la culture urbaine, l'articulation des espaces stratégiques entre villes et campagnes, le mode de vie et proximité.

Sur ces fondements, le CAUE du Nord pose son action sur trois principes, attachés au positionnement de la structure :

- L'architecture expression de la culture, est une production de société, le conseil procède de l'enrichissement des questionnements, la mise en situation permet d'observer des séries, créer des mises en relation, ouvre une mise en perspective.
- Structure de mise en relation des acteurs du cadre de vie avec leur environnement, la production du CAUE se caractérise en 2010 par l'importance de la première Saison culturelle organisée sur la thématique « Ville Nature – interpréter les territoires du Nord ». Celle-ci s'est déclinée par huit entrées d'observation proposées par l'équipe permanente.

- Biodiversité et fortifications, fonctions viaires et routes durables, patrimoines et réemploi du bâti industriel, identités paysagères et fleurissement, canaux urbains et villes douces, identités urbaines et éco-quartiers, paysages de fermes et évolution du territoire, nouveaux équipements et villes contemporaines. Autant de sujets d'actualité pour saisir les enjeux de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, et de l'environnement du Nord.

Cette dynamique conforte le rôle original du CAUE comme espace d'interprétation, de découvertes, de rencontres et d'échanges.

Avec la mise en chantier des *Carnets de Territoires* départementaux, support de lecture et de mise en situation des projets et actions locales, c'est l'apport d'une plateforme collaborative numérique qui se met en perspective, et ouvre la voie à une pédagogie interactive, première pierre d'une école permanente du cadre de vie.

Par la nature de ses missions, le CAUE se situe donc au contact des attentes et des interactions des décideurs, habitants et usagers, concepteurs et techniciens. Ancré dans la réalité locale, le CAUE se veut être une plateforme de découverte et d'échanges au service d'un usage et d'une construction durable des territoires.

Une équipe pluridisciplinaire

Organisme indépendant de toute maîtrise d'œuvre, le CAUE du Nord rassemble, au sein de son équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes, les compétences d'architectes, de paysagistes, d'ingénieurs écologues, d'urbanistes, d'un géographe-géomaticien, de spécialistes de la maîtrise de l'énergie, de chargés de communication, d'infographistes mais également d'un documentaliste et s'ouvre à l'expertise d'intervenants extérieurs (juristes, sociologues, artistes, professionnels du cadre de vie, etc). Ces professionnels conseillent les acteurs de l'aménagement pour que les territoires bénéficient d'une évolution de qualité et de durabilité. Les élus, les techniciens des collectivités territoriales, les administrations professionnelles, scolaires et grand public bénéficient au quotidien du regard impartial et de l'expérience du CAUE du Nord.

La qualité de ses partenariats avec les professionnels, les universités, les organismes publics divers, fait du CAUE du Nord un acteur privilégié pour aborder la problématique des villes fortifiées, la forme urbaine, la ville dans son site et dans son territoire culturel.

Comment fonctionnent les CAUE ?

Chaque CAUE est géré par un Conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales. Il comprend 23 membres :

- 6 membres choisis par le Conseil général parmi les élus locaux,
- 4 membres de droit : le Directeur Départemental de l'Équipement (DDE), le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), l'Inspecteur d'Académie et l'Architecte des Bâtiments de France,
- 6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes (représentant des professionnels, du milieu associatif...), désignés par le Préfet,
- 6 personnes élues par l'Assemblée générale,
- 1 représentant du personnel.

Comment est financé le CAUE ?

Le budget du CAUE du Nord provient de plusieurs sources de financement :

- les recettes provenant de la taxe départementale CAUE (TDCAUE¹) sur les permis de construire privés dont le taux est fixé par le Conseil Général du Nord ;
- les cotisations de ses membres et de ses adhérents (collectivités territoriales, associations...), des conventions signées avec ses partenaires et des objectifs conclus avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés à l'occasion d'actions spécifiques ;
- l'apport financier généré par les projets européens de type INTERREG². Les projets européens financés à 50% par l'Europe permettent à la structure de travailler conjointement avec les autres pays sur des projets de grande envergure. Ces financements de l'Europe sont des tremplins pour le territoire d'étude sur lequel le CAUE du Nord travaille ;
- des subventions et participations financières de l'État, de la Région, du Département, des communes ou d'autres collectivités publiques, des dons et de legs ;
- des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenariats publics ou privés.

¹ C'est la Taxe départementale qui est destinée à assurer le financement des dépenses du CAUE. La taxe est votée par le Conseil Général. Son taux est uniforme sur l'ensemble du territoire départemental pour toutes les communes et toutes les constructions, sans pouvoir excéder 0,3 % de la valeur de l'ensemble immobilier. (Source : <http://construction-maison-bois-ecolo.overblog.com>)

² Depuis 1990, le programme d'initiative INTERREG a pour objet de favoriser la coopération transeuropéenne afin de développer un territoire européen équilibré et harmonieux avec l'idée que les frontières nationales ne doivent pas être un obstacle à l'essor économique et social des différentes régions transfrontalières. (Source : <http://www.urcaue-idf.archi.fr/abcdaire/imprimer.php?fiche=359>)

Les recettes et les dépenses sont partagées suivant différents éléments présentés dans les figures 1 et 2.

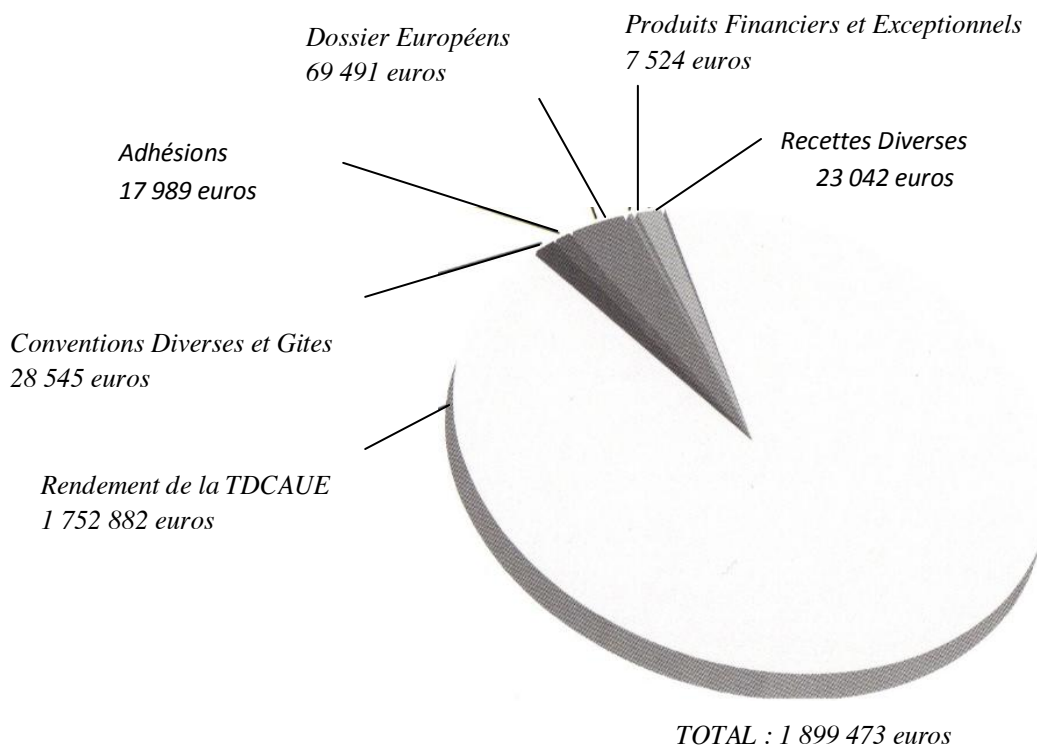


Figure 1 : Recettes 2010 du CAUE du Nord (Source : Allan Quertainmont, données : Activité 2010, CAUE du Nord)

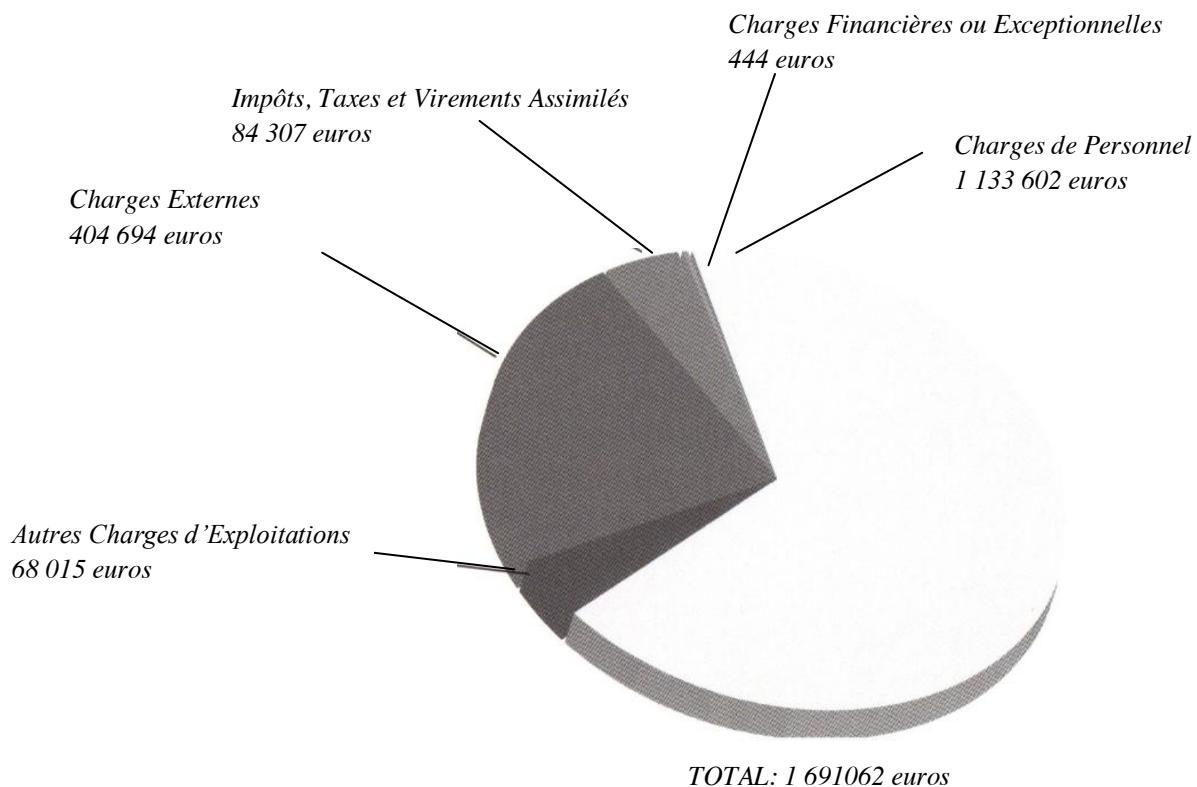


Figure 2 : Dépenses 2010 du CAUE du Nord (Source : Allan Quertainmont, données : Activité 2010, CAUE du Nord)

2) Une approche du territoire caractéristique du CAUE.

a) Une démarche et une méthodologie propre à la structure.

La démarche du CAUE est avant tout éducative, elle vise à donner des conseils et à informer pour améliorer la qualité du cadre de vie du département. Trois grands types de publics s'adressent à la structure pour bénéficier de ses trente années d'expériences :

- La **maîtrise d'ouvrage**³ qui, par ses objectifs et ses choix, va générer une action sur le cadre de vie. Elus et particuliers deviennent investisseurs et décideurs.
- La **maîtrise d'œuvre**⁴ qui agit directement sur le cadre de vie. Architectes, paysagistes, urbanistes, techniciens des collectivités et administrations, sont les professionnels de la conception et de la réalisation du cadre de vie.
- La **maîtrise d'usage**⁵ qui porte un regard critique sur le cadre de vie. Associations, enseignants, habitants, sont les usagers qui pratiquent les espaces conçus. Le CAUE peut constituer pour les particuliers et les associations un moyen pour faire valoir leurs opinions et leurs souhaits auprès des élus locaux. Le CAUE propose une réflexion la plus objective possible sur l'espace et le territoire.

Une équipe d'architectes-conseils répond aux demandes des particuliers sous forme de consultation dans le cadre de permanences en antennes délocalisées réparties dans le département. Toute personne exprimant le désir de construire, de rénover ou s'interrogeant sur son logement, a la possibilité de consulter le CAUE pour y trouver conseils, informations et orientations, et se voir indiquer les démarches à suivre. De plus, le centre de documentation, appartenant au pôle de ressources, organise et met à disposition du public un fond documentaire thématique et territorial. Il faut préciser que le CAUE n'est donc pas un bureau d'étude, n'assure pas la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage, et ne distribue pas de subventions.

³ Le maître d'ouvrage ou la maîtrise d'ouvrage est le donneur d'ordre au profit de qui l'ouvrage est réalisé. (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Maîtrise_d'ouvrage)

⁴ Le terme maîtrise d'œuvre désigne une personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux. (Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Maître-d'oeuvre>)

⁵ Le terme maîtrise d'usage désigne les habitants eux-mêmes

Dans le cadre de sa stratégie, le CAUE du Nord s'est doté d'une méthodologie propre à sa structure. L'ensemble de travaux réalisés émanant du CAUE doit pouvoir alimenter les différents espaces du site Internet : le conseil, la ressource, l'échange et la diffusion. La figure 3 tend à synthétiser la méthodologie du CAUE du Nord :

Domaines du CAUE	Philosophie	Etapes	Thèmes	Niveaux de perceptions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Architecture ▪ Environnement ▪ Urbanisme ▪ Paysage 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre - Agir - Transmettre 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche - Diagnostic partagé - Orientation - Action - Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - L'occupation Spatiale - Echange et Mobilité - La Nature/ Le Paysage - L'hydrographie 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire - Site - Structure - Elément

Figure 3 : Synthèse de la méthodologie du CAUE du Nord (Source : Mathilde Guerin, 2010, [*Un renouvellement territorial durable pour le « pays noir » du Valenciennois ?*](#))

L'ambition du CAUE est donc de :

- Placer l'utilisateur (décideur, technicien, habitant) au cœur de la démarche CAUE,
- Permettre à tous l'accès à une approche pluridisciplinaire indépendante, ancrée dans la recherche d'innovation et enrichie de nombreux partenariats,
- Offrir à chacun la possibilité de participer activement à l'aménagement du territoire et de s'approprier les observations et les découvertes de son environnement,
- Partager les ressources : connaissances du territoire du Nord, point de vue des acteurs, réalisations démonstratives en outils pour tous.

b) Des outils et un vocabulaire spécifiques.

Outils

Le CAUE du Nord développe également des outils méthodologiques et pédagogiques dans le but de permettre aux décideurs politiques, élus, techniciens et populations de partager leurs opinions. Il recherche toujours à élargir des horizons en se positionnant fermement comme pionnier et innovateur dans un service d'intérêt public.

Par sa vocation à répondre aux différents usagers, le CAUE a développé des connaissances en architecture, urbanisme et environnement ainsi que des outils de lecture du terrain. Par la nature de ses missions, son contact permanent avec le terrain et ses relations partenariales, le CAUE participe à la construction d'une ressource sur Internet qui facilite la compréhension des transformations de notre territoire mises à l'œuvre dans notre société, et qui favorise l'échange et le débat.

Une des forces du CAUE du Nord réside dans la manière dont il interagit avec l'extérieur. Les nouvelles technologies sont utilisées de plus en plus systématiquement, si bien que les productions du CAUE sont facilement accessibles par tout un chacun. L'espaCe A.U.E en est certainement la plus belle illustration. Il s'agit d'un portail Internet collaboratif, d'une plate-forme cartographique d'observation et d'échange dédiée à la communauté des acteurs de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement des territoires du Nord. Il s'adresse à tous ceux qui cherchent à comprendre le territoire, à en découvrir le sens et orientent leurs réalisations dans une perspective durable.

L'espaCe A.U.E. met à disposition des adhérents et des membres de droit du CAUE du Nord, un ensemble d'outils pour construire une intelligence collective des territoires du Nord. C'est un outil de mise en commun de données, qui permet au CAUE de tenir l'extérieur informé sur ses activités. Il est composé de cinq outils fondamentaux disponibles sur leur site Internet (www.caue-nord.com) qui se décompose de la manière suivante dans la figure 4 :

Le journal de l'AUE



La page d'accueil est dédiée à l'actualité du CAUE et de ses partenaires. Ce journal en ligne relaie les projets et les réflexions en cours, les études à connaître, les formations et les manifestations du moment, les réalisations remarquables...

L'observatoire des réalisations



L'Observatoire des réalisations est un outil de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère. Il est ouvert aux partenaires qui souhaitent porter à la connaissance du public, des opérations participant à la qualité du cadre de vie.

L'Observatoire des Territoires



L'Observatoire des territoires offre une plateforme cartographique d'observation et d'échange sur l'Architecture, l'Urbanisme, l'Environnement et le Paysage (AUEP) pour construire une intelligence collective des territoires du Nord.

Le portail collaboratif des territoires du Nord



Le portail collaboratif des territoires du Nord permet aux partenaires de l'AUEP de collaborer au sein d'ateliers thématiques ou géographiques et de partager leurs expériences et compétences en matière d'aménagement.

La médiathèque des territoires du Nord



Fruit d'un large partenariat, cette base de données est un outil de mutualisation documentaire pour les acteurs de l'AUEP. Elle offre une large ressource multimédia : films, livres, photographies anciennes et contemporaines, études, outils pédagogiques, thèses, mémoires....

Figure 4 : L'espaCe AUE (Source : Allan Quertainmont, données : www.caue-nord.com)

Ainsi, le CAUE conseille, informe et forme un public large et utilise également son expérience pour alimenter son site internet et construire une véritable ressource facilitant la compréhension des transformations de notre territoire.

3) Des apports disparates et des missions spécifiques.

a) La contribution du CAUE du Nord.

Par la nature de ses missions, cette structure est située au contact des attentes et des interactions des décideurs, des habitants et des usagers, des concepteurs et des techniciens. En effet, lieu d'interprétation, le CAUE se veut faiseur de lien, poseur de pont, voilà là le cœur du métier de cette association qui organise l'accès à une ressource, à une observation partagée, à des valeurs d'échange et de respect. Interpréter, c'est le moyen d'expliquer, d'éclaircir le sens. Lorsque le CAUE interprète les territoires, il crée par assemblage de ses observations le moyen de partager une connaissance, de restituer des actions, transmettre une culture. En effet, l'appartenance des CAUE à un réseau national leur permet, en ce sens, d'établir des liens, d'échanger des informations et des expériences, de dialoguer au-delà de leur département et fédérer leurs actions, afin de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Cette structure apparaît donc comme un lieu d'articulation des initiatives, de dépassement des contraintes, capable d'accompagner l'évolution des territoires. Apprendre à voir autrement l'environnement, à le comprendre pour agir, orienter les choix, corriger les erreurs du passé, valoriser les espaces de qualité, innover avec le potentiel des lieux pour inscrire les actions dans le génie des lieux sont les ambitions portées par le CAUE.

Ancré dans la réalité locale, le CAUE se veut être une plate-forme de découvertes, support d'innovation, de rencontres et d'échanges au service d'un usage et d'une construction durable des territoires. Cette situation, au carrefour des préoccupations de chacun, s'enrichit donc des apports de tous dans un effet de réseau qui participe à la qualification des compétences que développe le CAUE.

Ainsi, le CAUE met donc en œuvre une démarche particulière, utilisant des outils spécifiques, tout en plaçant les différents types d'utilisateurs au centre de la démarche.

b) Des missions au service des territoires.

Le CAUE se donne les moyens d'être un lieu d'échange autour de quatre pôles thématiques ouverts aux compétences extérieures pour une réflexion partagée et de nouvelles perspectives d'actions :

- Le **pôle éducatif** : l'équipe de « l'école des Passemurailles », originalité du CAUE du Nord, en lien avec un groupe d'enseignants détachés, développe un programme de sensibilisation et de formation à l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement à destination du public scolaire.
Ce pôle est amené à changer et à évoluer pour s'élargir au public adulte et pour que les outils pédagogiques créés puissent s'adapter aux projets urbains. Cette évolution transformerait ce pôle éducatif en un pôle de sensibilisation et de développement de l'esprit participatif.
- Le **pôle territorial** : l'équipe travaille en transversalité, en réponse à des demandes de collectivités locales, sur des territoires ou des thématiques d'aménagement.
- Le **pôle conseil** en architecture pour les demandes des particuliers.
- Le **pôle ressource** avec le centre de documentation : le documentaliste organise et met à disposition du public un fond documentaire thématique et territorial.

Selon la loi du 3 janvier 1977, les CAUE ont pour vocation de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale à l'échelle départementale. Afin d'atteindre cet objectif, ils accomplissent des missions qui reposent sur quatre points essentiels :

Conseiller

Les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de projets, d'aménagement et de développement :

- Pour prévoir des actions cohérentes en matière d'habitats, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal.
- Sur le choix d'un terrain, de l'insertion d'un projet dans le site environnant, qu'il soit urbain ou rural. Sur tout projet ou esquisse dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat (aux particuliers).
- Sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement dans une démarche de développement durable.
- Sur les démarches administratives et le choix des professionnels compétents.

Former

- *les élus* à la connaissance des territoires et de leur évolution ;
- *les enseignants* qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique ;
- *les professionnels et les acteurs du cadre de vie*, par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.

Informer

Le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement – visites, conférences, expositions, publications de vulgarisation – et à l'esprit de participation : débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc.

- Pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine.
- Sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent au respect de l'environnement.
- Sur des projets, à la demande d'élus, d'un groupement de communes, ou d'associations.
- Sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et professionnels.

Sensibiliser

Les CAUE développent l'esprit de participation des citoyens (public scolaire, habitants...) en proposant des espaces d'échanges et de partage d'expériences (publications, expositions, site Internet,...).

Ainsi, à travers ces pôles thématiques, le CAUE assure des missions d'intérêt public de formation, d'information, de conseil et de sensibilisation à différents publics.

Le CAUE du Nord apparaît donc comme une association départementale au service du territoire que le tableau synthétique n°1 tend à résumer :

Région	Nord-Pas-de-Calais
Département	Nord
Création	En 1977, par la loi de l'architecture. Coopération avec de nombreuses associations pour la valorisation du patrimoine, de l'architecture et du paysage.
Missions des CAUE	Informer, Sensibiliser, Former, Conseiller
Statut	Association départementale
Missions du CAUE du Nord	conseil, ressource, échanges, diffusion
Métiers	Maîtrise d'ouvrage, d'œuvre et d'usage
Publics cibles	Collectivités locales, professionnels de l'aménagement, maîtres d'ouvrages publics ou privés
Ma mission	Elaboration d'un outil d'analyse des mutations du patrimoine industriel en Val de Sambre et en Flandre Intérieure

Tableau synthétique n°1 : Présentation de la structure d'accueil.

Partie 2 : Une mission de stage au cœur de plusieurs projets.

Profitant de ses expériences précédentes en matière de projet européen avec les projets *Septentrion* et *Beauregard*, le CAUE s'est engagé dans deux nouveaux projets transfrontaliers qui seront définis dans cette partie dans le cadre du programme de « Coopération territoriale européenne « France – Wallonie- Vlaanderen- « Interreg efface les frontières ». D'autres projets apparaissent également essentiels dans l'évolution de cette mission de stage.

1) Une mission de stage aux multiples objectifs.

Mes objectifs personnels et ceux du CAUE du Nord se rejoignent concernant l'utilisation de logiciels SIG (Systèmes d'Informations Géographiques). Il s'agit pour ma part d'une volonté de maîtriser ces outils afin de les utiliser de manière cohérente et pertinente dans l'optique de l'aménagement territorial durable. Pour le CAUE, il s'agit de développer des outils de diffusion de bases de données via ces logiciels et de faciliter leur diffusion et leur compréhension tout en croisant des bases géographiques et documentaires.

a) Elaboration d'une méthodologie d'analyse tout en se formant aux outils SIG.

Dans le cadre de la formation professionnelle en *Aménagement Territorial Durable et Géomatique*, la réalisation d'un stage d'une durée de trois mois est obligatoire afin d'obtenir notre diplôme de licence professionnelle. Cela permet à l'étudiant d'acquérir une expérience en entreprise dans ce domaine mais également de mettre en pratique les savoirs théoriques et méthodologiques qu'il a pu recevoir tout au long de son cursus universitaire. Mon objectif principal était avant tout de me sentir utile au sein de l'association et de montrer les différents apports et applications possibles de ma formation. J'ai également choisi d'intégrer le CAUE du Nord de part la pluridisciplinarité de son équipe qui offre une vision globale et transversale à la compréhension d'un problème d'aménagement. En effet, j'ai pu entrer dans un univers où le vocabulaire est sans cesse remanié, où les réflexions et les discussions internes foisonnent et où la curiosité est de rigueur.

D'autre part, les différentes interventions de la structure au sein de cette année universitaire ont largement influencé mon choix en éveillant ma curiosité sur la méthodologie et les apports spécifiques du CAUE du Nord. En effet, une des particularités les plus intéressantes concernant cet organisme relève du fait qu'il forme à l'analyse du territoire, à différentes échelles, analyse que l'on se doit de synthétiser graphiquement par des symboles simples. De plus, il apparaît comme un lieu d'interprétation et de compréhension du territoire relativement important permettant le partage des connaissances, la restitution des actions et la transmission d'une culture.

A cela s'ajoute le fait que le CAUE dispose de nombreux partenariats nationaux et européens ce qui permet d'élargir leurs compétences, leurs missions, leurs apports et leurs secteurs géographiques. L'idée d'hétérogénéité des compétences, de l'équipe, des missions et des apports a donc été essentielle dans ma sélection des structures susceptibles de m'offrir une formation de stage la plus en adéquation possible avec mon cursus universitaire.

L'approche et l'apport méthodologique du CAUE ont donc largement influencé mon choix. De plus, il faut également savoir que la géomatique⁶ apparaît comme un élément clé de notre licence et le CAUE permet, en ce sens, de nous apporter une formation complémentaire aux logiciels SIG qui ne sera pas négligeable dans notre future insertion professionnelle. En effet, j'étais parfaitement conscient qu'en intégrant le CAUE du Nord, j'allais utiliser le logiciel de SIG « ARCGIS » ou « MapInfo » et qu'en trois mois de stage, cela m'apporterait de solides bases en matière de géomatique. La maîtrise de ce type de logiciel est indéniablement un apport positif et avantageux dans une perspective professionnelle.

b) Caractéristiques d'évolution de la mission et contribution.

Il est important de souligner que nous étions cinq élèves de la licence professionnelle Aménagement Territorial Durable et Géomatique à intégrer le CAUE du Nord pour notre stage de fin d'année. Cela dit, Camille Arnould, Sarah Potentier, Kevin Fournet, Romain Viala et moi-même, avons pris l'initiative de concentrer notre travail sur des thématiques différentes afin de confronter nos travaux de manière complémentaire et afin de correspondre au mieux aux attentes du CAUE du Nord. C'est en ce sens que notre tuteur professionnel, Monsieur Vincent BASSEZ, Architecte-Urbaniste au CAUE du Nord, nous a conseillé et orienté vers des thématiques spécifiques et différenciées selon nos problématiques concernant notre mission de stage.

Dès notre première rencontre, j'ai proposé à Vincent Bassez d'effectuer une analyse du patrimoine bâti de l'Avesnois rentrant en compte dans l'élaboration du Carnet de Territoire de l'Avesnois. Cela dit, cet intitulé étant trop vaste, il a fallu comprendre réellement le fond du sujet afin de mettre en place une méthodologie cohérente permettant d'inclure ce travail dans le projet *PETLIV* et dans l'élaboration des *Carnets de Territoire*. Après réflexion, il s'est avéré que le but de mon stage serait d'analyser les mutations du patrimoine industriel en Val de Sambre et en Flandre intérieure. Cette analyse s'effectue au travers de quatre villes qui sont Jeumont et Ferrière-la-Petite dans le Val de Sambre mais aussi Godewaersvelde et Erquinghem-Lys dans la Flandre Intérieure. Il s'agit donc en quelque sorte d'une analyse comparative de l'évolution de ces territoires face à l'essor et au déclin de l'industrialisation.

⁶ La géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques. La géomatique consiste donc en au moins trois activités distinctes : la collecte, le traitement et la diffusion des données géographiques. (Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Géomatique>)

Un travail de recherche et de réalisation de calques d'interprétation

Il faut également savoir qu'une analyse n'est pas réalisable sans connaître le territoire sur lequel nous devons travailler. C'est en ce sens qu'une grande partie de mon stage fut consacrée à la documentation sur tous les domaines concernant la Flandre Intérieure et le Val de Sambre, qu'il s'agisse de leur histoire, de leurs polarités, de leurs organisations spatiales ou encore de leurs paysages. J'ai donc, en ce sens, pu profiter du centre de documentation du CAUE pour mes lectures ainsi que participer à différents débats entretient les élus portant sur des réflexions concernant l'évolution et l'interprétation des territoires.

Il apparaît également important que l'objectif de ce stage fût d'avoir une approche cartographique dans l'optique d'un apport SIG. Nous nous sommes donc attachés à réaliser des calques suivant quatre niveaux de perceptions différents à partir de cartes regorgeant de données issues du CAUE. Ces niveaux de perceptions ou différents « paliers » utilisées sont celui du territoire (1/ 100 000), celui du site (1/ 25 000), celui de la structure urbaine (1/ 10 000) et celui de l'Elément (1/5 000). Selon notre maître de stage, les idées sont plus faciles à représenter directement sur papier. Cela dit, l'utilisation du logiciel Arcgis nous a été utile pour confectionner des cartographies spécifiques accompagnées de calques d'interprétation en faisant apparaître certains types de données suivant nos problématiques.

Cette étape a pour objectif de nous faire réfléchir à l'organisation et au fonctionnement d'une commune en nous basant sur quatre thèmes précis : l'organisation spatiale, les échanges et les mobilités, l'hydrologie puis la Nature des paysages. Camille s'est principalement intéressée à la notion de l'organisation des espaces publics alors que Kevin, Romain et Sarah ont essentiellement concentrés leurs travaux sur les notions de paysage et espace bâti. J'ai pour ma part choisi de traiter et de confronter les thématiques de l'organisation spatiale mais également des échanges et des mobilités afin de distinguer au mieux les éléments primordiaux concernant l'analyse des mutations du patrimoine industriel.

Nous nous devons, à travers différentes approches territoriales, de contribuer à l'enrichissement du Carnet de Territoire de la Flandre Intérieure mais également pour Kevin et moi-même celui de la Sambre-Avesnois. Cet enrichissement s'est effectué en plusieurs phases notamment la réalisation de textes pour chaque carte et chaque calque réalisé accompagné d'une interprétation personnelle de l'analyse effectuée sur le territoire se caractérisant par l'élaboration de symbologies et d'icônes. (Voir Annexe 1, 2 et 3)

Il est donc apparu nécessaire d'effectuer des sorties sur le terrain notamment en Flandre Intérieure et en Val de Sambre afin de photographier les éléments marquants du territoire appelés « marqueurs » en ce qui concerne le patrimoine industriel (Voir Annexe 6,7, 8 et 9). Cela contribue à enrichir les différents Carnets de Territoire notamment par l'élaboration de cartes aériennes reliées par des flèches à dix photographies primordiales et révélatrices en termes de mutation du patrimoine industriel. Ceci accompagné encore une fois de textes concis et pertinents en termes d'informations.

Le but de ce stage est donc de répondre à deux des objectifs fixés par le CAUE quelque soit le projet ou la démarche d'analyse : Comprendre et Agir dans l'optique de « Transmettre ». En effet, le fait de s'interroger sur le fonctionnement et sur l'organisation d'une ville ou d'un village correspond à la phase de compréhension d'un territoire. A l'inverse, l'idée d'une réflexion et d'une exploitation des propositions de projets rentre en compte dans l'optique d'agir sur le territoire en lui-même.

Utilisation des Systèmes d'Informations Géographiques

Suivant notre formation à spécialité géomatique, il apparaît important d'insister sur l'utilisation des SIG notamment du logiciel ArcGis. L'objectif principal concernant l'utilisation de logiciels de traitement SIG a été fixé en cours d'analyse avec notamment l'idée d'interroger et d'analyser des données géographiques pour ensuite représenter de manière schématique sur ce même logiciel les interprétations et les informations que nous pouvions faire ressortir. On peut toutefois signaler que son utilisation fut également primordiale en ce qui concerne la confection de fonds cartographiques propres à notre problématique et à notre sujet d'analyse. En effet, le fait de pouvoir utiliser ce logiciel nous a permis de réaliser des schémas plus propre directement sur notre ordinateur et de pouvoir les modifier très rapidement en cas de besoin. Cela nous a également permis de nous rendre compte de certains particularismes locaux.

2) La création des Carnets de Territoire par le CAUE du Nord

a) Qu'est ce qu'un *Carnet de Territoire* ?

Le CAUE du Nord développe la plateforme « S'Pass Territoires » qui est une plateforme collaborative articulant les bases géographiques et de SIG. Elle se compose notamment autour du carnet de ville, du carnet bleu, du carnet de collègue mais également le carnet de territoire.

Les CAUE cherchent en effet à transmettre des savoirs et des conseils. C'est en ce sens qu'ils ont travaillé sur la création d'une culture commune concernant l'environnement et passant par l'animation d'un réseau d'acteurs et de la mise à disposition de l'information. Il s'agit d'une décision portant sur la mise en place d'une plate-forme collaborative autour des quatre domaines du CAUE du Nord (Architecture, Environnement, Urbanisme et Paysage). Cette plateforme est exclusivement accessible aux adhérents du CAUE.

Le « *Carnet de Ville* » a été mis en place lors du projet européen *Septentrion*. Ce carnet avait pour but de mettre en évidence une culture commune entre les dix-neuf villes autour de leur patrimoine d'anciennes cités fortifiées. Il suit donc les mêmes principes que celui-ci en regroupant les informations de type historique, patrimonial, urbanistique, paysager et environnemental propres à un territoire précis.

Les *Carnets de Territoire* sont développés par le CAUE du Nord pour rendre accessible les contenus de la plateforme au grand public.

Comprendre

Ce volet rassemble les informations d'un territoire en les classant par thèmes et par échelles de manière à les rendre plus aisément perceptibles et compréhensibles. Il s'agit en quelque sorte de comprendre des dynamiques de territoire.

Agir

Cette partie vise en quelque sorte à soulever des questionnements concernant les impacts afin de proposer une série d'actions susceptibles d'améliorer la qualité architecturale, urbaine et environnementale du territoire.

Transmettre

Il s'agit ici de l'idée de transmission du savoir, notamment au travers d'outils et de méthodes. Ce terme nous renseigne sur le fait que le *Carnet de Territoire* se doit de recenser le bilan des actions entreprises suite au volet « agir » afin d'évaluer le degré de connaissances transmises aux individus. Le CAUE du Nord se doit donc d'anticiper et de coordonner le recueil des informations et la mise en page du *Carnet de Territoire*. Il existe pour cela un modèle de page de carnet s'intitulant « Chemin de fer » qui prend la forme d'une marche à suivre dont l'objectif est de créer et de renseigner les pages du carnet afin de permettre un cadrage cohérent pour une construction précise.

Le *Carnet de Territoire* apparaît donc comme la partie visible de la plate-forme interactive, sorte d'encyclopédie du territoire. L'idée d'une approche interactive et pédagogique semble essentielle et primordiale au sein de la politique du CAUE. Il faut également savoir que sa conception est à l'origine et dépend presque entièrement d'une politique de contractualisation des territoires où le Conseil Général assure le financement du projet et apporte de nombreuses propositions au CAUE.

Le *Carnet de Territoire* est dit « dynamique » car :

- Il intègre les éléments d'interprétation du territoire au fur et à mesure qu'ils sont créés dans les 4 pôles structurant l'organisation du CAUE (Ressource-Conseil-Echange-Formation).
- Il peut être abordé par tout utilisateur selon un principe de lecture linéaire, en suivant un « récit » écrit par le CAUE du Nord mais il permet aussi une lecture plus active dans laquelle l'utilisateur va chercher les éléments dont il a besoin pour construire son propre outil d'observation et d'analyse.

C'est également un outil de démocratie active qui responsabilise la population en lui donnant des moyens pour contribuer au débat :

- Grâce aux informations et éléments d'interprétation apportés par le CAUE.
- Grâce aux contributions qu'elle est invitée à partager dans le carnet.

C'est enfin un outil d'aide à la décision et un outil qui participe à l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques.

b) Le Carnet de Territoire du Cambrésis.

Suite à une décision du Conseil Général du Nord, la création de portraits de territoire doit s'appliquer à terme à chaque arrondissement du département (six au total). L'arrondissement de Cambrai a été désigné comme le premier à recevoir son Carnet de Territoire. C'est en ce sens que le CAUE du Nord prend en charge la conception de ce carnet, mène les recherches nécessaires d'informations tout en réfléchissant à leur classification et contribue également au design et à l'attrait esthétique de ce nouvel outil. Le carnet du Cambrésis est actuellement le seul carnet véritablement fini et mis en ligne et durant le déroulement de ce stage, les carnets de territoire de l'Avesnois et de la Flandre Intérieure étaient en cours d'élaboration. Nos différentes recherches et apports sont donc directement en lien avec la création de ces carnets.

Le *Carnet de Territoire* du Cambrésis se présente comme un observatoire culturel dans les domaines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement. Il interroge l'histoire et l'époque contemporaine, les modes d'action et les réalisations du passé et du présent pour aider à inventer l'avenir. Il se décline en deux grandes parties : le volet « comprendre » et le volet « Agir ». La figure 5 présente le sommaire de ce carnet de territoire du Cambrésis.

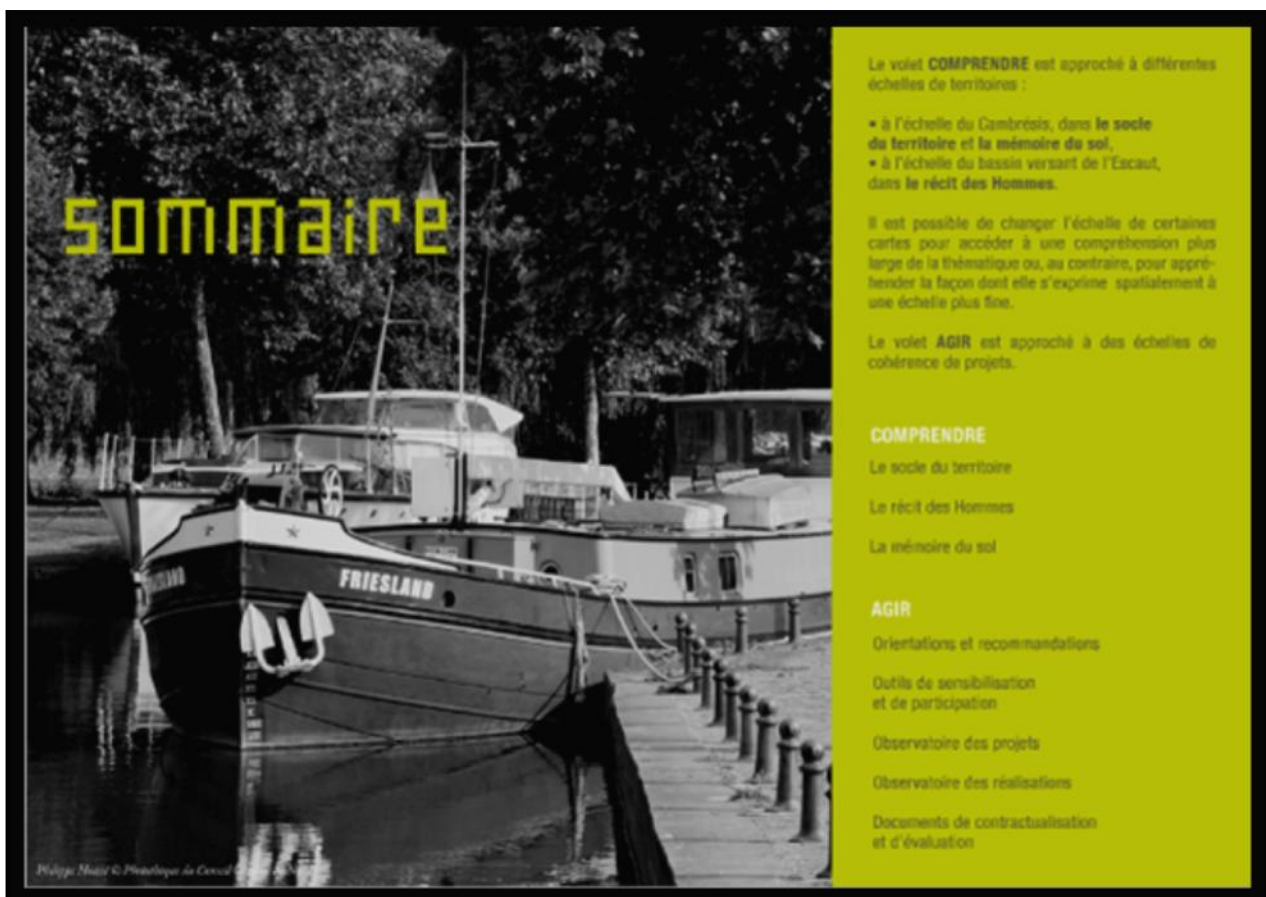


Figure 5 : Sommaire du *Carnet de Territoire* du Cambrésis (Source : http://carnets.caue-nord.com/carnets_terr/cambresis/)

Sur cette page, on retrouve les volets « comprendre » et « agir » évoqués précédemment.

Le volet « COMPRENDRE » est approché à différentes échelles de territoires :

- A l'échelle du Cambrésis, dans le « socle du territoire » et « la mémoire du sol »,
- A l'échelle du bassin versant de l'Escaut, dans « le récit des Hommes ».

Les parties « le socle du territoire » et « la mémoire du sol » traitent du territoire à l'échelle du Cambrésis tandis que la partie « le récit des Hommes » l'aborde de manière plus générale à l'échelle du bassin versant de l'Escaut.

A partir de la carte initiale, il est possible de changer d'échelle pour accéder à une compréhension plus large de la thématique ou, au contraire, pour appréhender la façon dont elle s'exprime spatialement, en accédant à l'échelle de la parcelle. C'est en cela que l'on retrouve la méthodologie du CAUE du Nord qui s'attache à proposer différents angles de vue afin de multiplier les pistes de réflexion.

Enfin, le volet « Agir » est approché à des échelles de cohérence de projet et aborde donc des pistes de réflexions à l'échelle du projet d'aménagement. On comprend donc ici que le carnet de territoire met en adéquation des problématiques de l'ordre du global avec des problématiques de l'ordre du local. De plus, pour chaque échelle, le carnet de territoire aborde différents thèmes. Ainsi, « le socle du territoire » traite de thèmes comme les entités paysagères, la géologie, la morphologie, la gestion du sol mais aussi les écoulements potentiels. « Le récit des Hommes » s'attarde lui sur les diverses époques de l'Histoire, de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine. La figure 6 présente une page du carnet de territoire du Cambrésis, l'époque industrielle dans le volet « comprendre ».

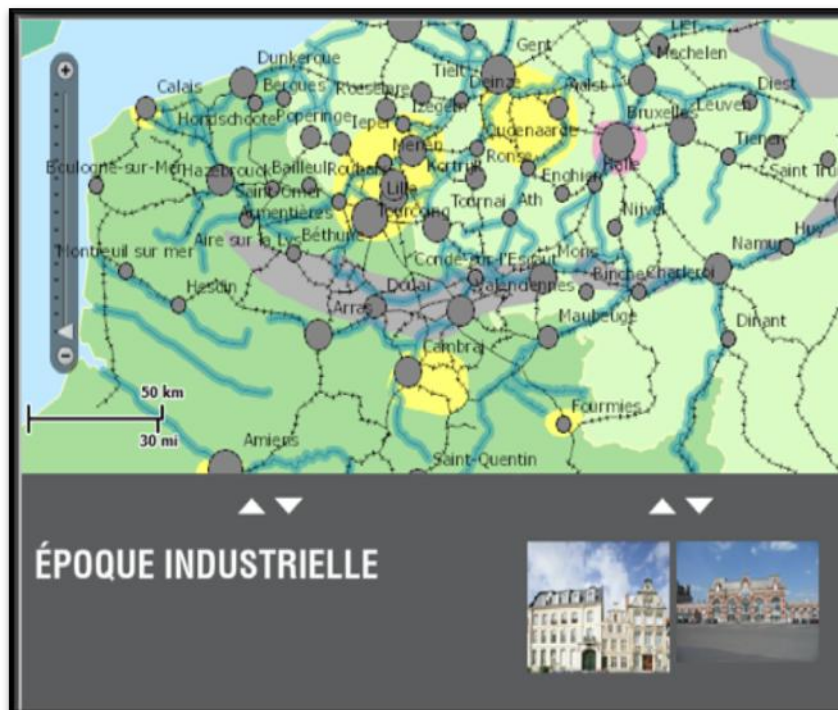


Figure 6 : L'organisation d'une page du *Carnet de Territoire* du Cambrésis, « époque industrielle », ici la ville de Cambrai. (Source : http://carnets.caue-nord.com/carnets_terr/cambresis/)

Chaque page dispose donc d'une carte dynamique et interactive consacrée à la cartographie avec la possibilité d'effectuer des zooms sur chaque carte afin d'avoir une vision de détail plus précise mais également afin d'avoir accès à de nombreux textes explicatifs et informatifs ainsi que des photographies qui accompagnent la carte. Chaque page contient donc de multiples informations et caractéristiques tirées des bases de données du CAUE du Nord.

Ces informations sont collectées et placées dans des « onglets » spécifiques où le lecteur se doit de cliquer sur les flèches blanches placées au dessus de chaque élément afin de consulter ces onglets mais aussi afin de visualiser le texte descriptif et les photographies ou graphiques à disposition. La page change ainsi de présentation comme on peut le voir sur la figure 7.



Figure 7 : L'organisation d'une page du *Carnet de Territoire* du Cambrésis avec le texte et les illustrations ouvertes. (Source : http://carnets.caue-nord.com/carnets_terr/cambresis/)

c) L'idée de la plate-forme « S'Pass Territoire ».

En 2005, le CAUE du Nord décide de réorganiser ses bases de données afin de relancer l'intérêt de leur consultation par le public.

Le projet S'PASS porté par le CAUE du Nord voit donc le jour et consiste à créer par assemblage d'informations, de données et de structure d'échange, un support qui génère une prise de repères culturels pour comprendre les territoires, situer les projets, transmettre la connaissance. L'approche dynamique, retranscrit les mutations du territoire, en trouvant appui sur l'implication directe des interlocuteurs de S'PASS qui s'approprient la démarche pour devenir à leur tour contributeur d'observation. Placer au centre du jeu d'acteurs, l'utilisateur de S'PASS se trouve en situation panoramique sur son environnement de vie et de travail, il agence son regard par l'utilisation d'applications pédagogiques mises à sa disposition.

L'innovation proposée permet de lire, comprendre et transmettre la connaissance des environnements mais aussi la mise en situation de projets et l'évolution des territoires.

C'est en ce sens que l'on voit se développer une plate-forme collaborative de données numérisées avec la nécessité de géoréférencer les données par le biais et l'utilisation d'un logiciel de SIG.

S'PASS apparaît donc comme l'assemblage d'applications pédagogiques géoréférencées, développées à partir de la mise en œuvre des Technologies de l'Information et de la Communication qui permettent d'observer une situation, l'analyser, l'interpréter, pour comprendre, agir et transmettre des informations. Cela permet également d'échanger des points de vue, de débattre d'une situation d'évolution de l'espace d'une opération d'aménagement mais aussi d'évaluer les actions et de construire une intelligence collective des territoires du Nord.

A terme, l'objectif est de rentrer toutes les données au travers de différents carnets numériques (ville, territoire, collège, bleu) que l'association est en train de créer avec ses différents partenaires.

La **figure 8** ci-dessous schématise le développement de la plate-forme « S'PASS Territoire » :



Figure 8 : Schéma de synthèse du développement de la plate-forme « S'Pass Territoire ».

(Source : [CAUE du Nord](#))

Le *Carnet de Ville* a été mis en place au sein du projet européen *Septentrion* qui est une coopération transnationale entre les régions de trois pays que sont la France, la Belgique et les Pays-Bas. Ce projet, aujourd'hui terminé, a été initié par le CAUE du Nord en 2000. L'objectif principal de cette coopération était de rassembler dix-neuf villes ayant comme point commun leurs fortifications afin qu'elles puissent échanger et interagir sur leurs compétences en matière de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel au sein des politiques urbaines. Le carnet de ville apparaît donc comme l'outil de partage et de diffusion de cette étude qui a pour principal objectif de contribuer à la réflexion sur la place à donner à ces vestiges dans la politique actuelle de développement durable.

Le *Carnet de Collège* tend à informer toutes les personnes prenant part à la vie quotidienne de l'établissement sur l'environnement local qu'ils côtoient. Ce sont principalement les professeurs qui sont concernés mais aussi et surtout les élèves. La cible principale de ce carnet est d'appliquer à un territoire local certains thèmes abordés par les programmes scolaires allant de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}. Pour cela, un périmètre dit de « curiosité » est délimité tout autour de l'établissement. Ce périmètre est un cercle dont le rayon est de 500 mètres. Dans ce périmètre, il s'agit de relever tout ce qui en terme d'architecture, de paysage, d'urbanisme et d'environnement pourra faire l'objet de thématiques de travail entre professeurs et élèves. Ce carnet de collège s'inscrit dans la mission de formation auquel participe le CAUE du Nord.

L'organisme a pour ambition de proposer des informations toujours en lien avec l'environnement et l'architecture urbaine. Alors que le *Carnet de Collège* s'adresse comme son nom l'indique à des collégiens, les élèves de lycées feront eux, l'expérience du *Carnet Bleu*. Ce nouvel outil a pour objectif de faire découvrir à un public plus mature, les rapports liés à l'eau dans un environnement urbain tout en comparant les démarches que peuvent adopter deux villes européennes que sont Lille et Cologne en Allemagne. Le *Carnet Bleu* apparaît donc comme un outil numérique chargé d'aborder la thématique de l'eau en ville.

d) Le lien avec le Val de Sambre et la Flandre Intérieure.

La mission de stage d'analyse des mutations du patrimoine industriel en Val de Sambre et en Flandre Intérieure s'inscrit dans la réalisation de Carnets de Territoire en Sambre-Avesnois et en Flandre Intérieure afin de les enrichir. Cette mission de stage prend en effet place dans la partie « la mémoire du sol » du volet « Comprendre », et dans la partie « Orientations et recommandations » du volet « Agir » concernant l'idée d'analyse des projets urbains. De plus, cette mission fait partie du projet européen *Paysage En Transformation-Landscape In Veranding (PET-LIV)* que nous expliciterons ci-dessous.

3) Paysage En Transformation- Landschap In Verandering (PET-LIV)

a) Un projet européen.

PET- LIV est l'acronyme franco-néerlandais de Paysage en Transformation – Landschap In Verandering. « L'objectif du projet est de développer une démarche concertée en matière de gestion de territoire urbain et rural »

Le projet, approuvé le 17 décembre 2008, développe une démarche innovante d'aménagement du territoire combinant urbanisme et biodiversité.

Les 15 partenaires, institutions, scientifiques, associations dont le CAUE du Nord fait partie construisent ensemble des outils collaboratifs transfrontaliers notamment des atlas cartographiques, des outils d'évaluation mais aussi des cycles de formation. Tout cela dans l'optique de « comprendre » et « d'agir » afin de « transmettre » les différentes analyses recueillies concernant les transformations accélérées du paysage habité qui sont des éléments essentiels identiques à ceux qui composent le carnet de territoire du Cambrésis.

Le partenariat avec la province de Flandre Occidentale permet au CAUE d'articuler des projets européens sur un même territoire notamment le Westhoek franco-belge. Le projet *PET-LIV* entre, en ce sens, dans sa phase opérationnelle. Les partenaires tels que des institutions comme le Ministère Flamand de la Nature et de la Forêt ou la Communauté de Communes Rurale des Monts de Flandre mais aussi des Parcs Naturels Régionaux (PNR) et Pays comme le PNR du Heuvells en Belgique, insufflent à chaque action concrète, menée localement, la dynamique d'échange transfrontalière notamment le transfert d'expérience et de méthode.

Tous ces acteurs sont soucieux de comprendre les enjeux d'un territoire fortement urbanisé en constante mutation, afin de développer un urbanisme soucieux du développement durable. La démarche commune repose sur des actions concrètes sur le terrain, une forte dynamique d'échange et de sensibilisation auprès des citoyens ayant pour objectif de développer une coopération transfrontalière en matière de conservation de la biodiversité, du paysage et du patrimoine industriel de ce territoire.

Deux projets européens sont désormais associés dans l'élaboration de l'Atlas transfrontalier : *PET-LIV* et *BIPS* (Biodiversité en périphérie des villes) La coopération des experts des deux pays dresse un bilan de l'état des données existantes et facilite l'échange des représentations communes acceptables de part et d'autre de la frontière. L'outil *Atlas Transfrontalier* renforce la cohérence des démarches partenariales en cours sur le territoire tel que des projets européens (Transmussites, Westhoek sans frontière) ou d'autres actions conduites par les acteurs du territoire (Plan climat, Schéma de Cohérence Territorial, FDAN, Extension ou Renouveau urbain, Innovation urbaine...).

Le projet PET-LIV « vise donc à renforcer la collaboration opérationnelle et décisionnelle de part et d'autre de la frontière. Le projet consolide l'échange de connaissances, les politiques d'aménagement et de gestion du paysage frontalier afin de parvenir à une politique commune du paysage »⁷.

b) Un projet qui s'articule autour de sept actions.

Sept actions, gérées par des acteurs différents, structurent le projet afin de développer une pensée sur l'urbanisme respectueuse de la biodiversité.

Le CAUE du Nord est chargé de l'action 1 :

- ✓ Action 1 : Le renforcement et l'ancrage de la mise en réseau transfrontalière

Cette action forme la colonne vertébrale du projet car elle comprend la mise au point et l'utilisation d'outils collaboratifs transfrontaliers autour des enjeux de la transformation des paysages dans l'optique de favoriser une gestion durable du territoire. Cela conduit à la réalisation d'un atlas transfrontalier des paysages et par une mise en place des outils pédagogiques de diffusion et de sensibilisation. Cela correspond en réalité à la tâche qui se rapproche le plus de ma mission de stage.

- ✓ Action 2 : Maintenir et renforcer la biodiversité transfrontalière
Constituer une trame verte et bleue transfrontalière et aménager les wateringues⁸.

- ✓ Action 3 : Gestion harmonieuse des espaces verts
Cela passe par une méthodologie, une formation et une sensibilisation à la gestion différenciée des espaces verts.

- ✓ Action 4 : L'arbre au cœur du paysage (Houtland)
L'action 4 passe par une formation des paysagistes aux arbres remarquables et par la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboricole.

- ✓ Action 5 : Construire le paysage de demain
Cette action renvoie à l'expérimentation de nouvelles formes urbaines⁹ en milieu rural et périurbain passant par la protection, l'innovation et l'élaboration de nouvelles architectures.

⁷ <http://www.petlivcaue-nord.com/> ou www.petliv.eu

⁸ Réseaux de fossés et ouvrages de drainage à vocation de dessèchement de bas-marais, de zones humides ou inondables situées en plaines maritimes sous le niveau des hautes mers. L'eau y est prélevée pour être renvoyée vers la mer, soit à marée basse quand les écluses s'ouvrent ou plus généralement aujourd'hui par des pompes électriques (Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Watringue>)

⁹ La forme urbaine aborde l'organisation du bâti en fonction de son type de logement, sa répartition, sa densité, ses fonctions, son intégration sur la parcelle.

✓ Action 6 : Petit patrimoine

Mise en place d'un inventaire du petit patrimoine et de sa restauration.

✓ Action 7 : Coordination du projet

La province de Flandre Occidentale gère le suivi du projet et sa planification.

La mise en commun des données cartographiques des deux côtés de la frontière a permis d'achever un important travail d'ajustement des données. L'harmonisation méthodologique peut alors être mise en chantier pour construire une culture commune du paysage transfrontalier. Apprendre de l'action des partenaires passe par la mise en chantier pour construire une culture commune du paysage transfrontalier mais passe également par la mise en commun des enjeux et l'analyse partagée des besoins.

c) Un territoire d'étude vaste.

Le partenariat avec la province de Flandre Occidentale permet au CAUE d'articuler des projets européens tel que *PET-LIV* sur un même territoire notamment le Westhoek franco-belge qui se caractérise comme un territoire transfrontalier relativement vaste.

Nous pouvons distinguer quatre paysages transfrontaliers caractérisant le Westhoek :

- Le Blootland ou plaine maritime flamande avec les paysages de wateringues, au nord
- Le Houtland transfrontalier du Romelaere à Gent, au centre
- Les Monts de Flandre et West-Vlaamse Heuvels, au sud du Houtland
- La Plaine de la Lys : de l'Artois à Gent, au sud

La figure 9 ci-dessous montre le territoire étudié. La zone sombre entourée de noir caractérise le territoire politique dans lequel l'ensemble des acteurs du projet exercent leurs compétences.

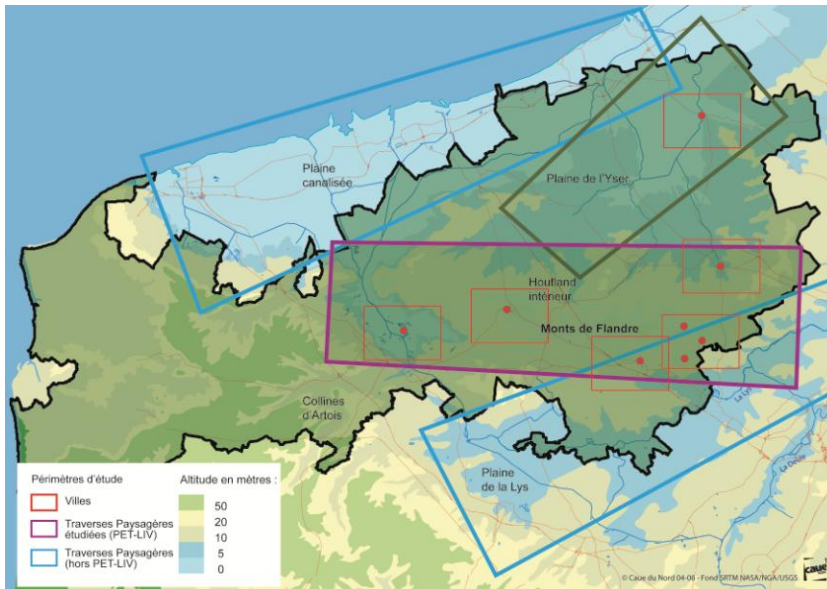


Figure 9 : Territoire politique du projet *PET-LIV* (Source : CAUE du Nord)

Le paysage des **Monts de Flandre** a été retenu comme site expérimental. La cohérence de ce grand paysage permet de mettre au point *l'Observatoire transfrontalier* du paysage en évolution. La démarche pourra s'étendre sur le reste du territoire, au-delà du projet *PET-LIV*. « Les **Monts de Flandre** » articulent l'ensemble des territoires partenaires et relient 2 pôles urbains majeurs de Flandre intérieure (Hazebrouck, Ieper) »¹⁰

La figure 10 nous montre le territoire d'étude du projet *PET-LIV* :

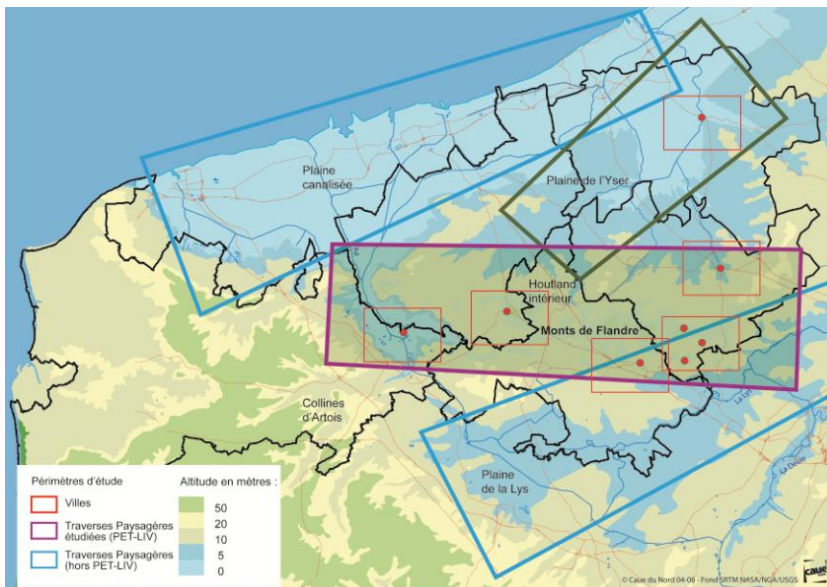


Figure 10 : Territoire d'étude du projet *PET-LIV*, le paysage des Monts de Flandre (Source : [CAUE du Nord](http://www.petliv.caue-nord.com/index.php/territoire-projet))

¹⁰ <http://www.petliv.caue-nord.com/index.php/territoire-projet>

Il apparaît que le travail d'observation repose sur un décodage et une aide à la lecture des cartes. L'Observatoire des paysages facilite, en ce sens, le passage entre les échelles du grand territoire aux actions locales.

Ce projet nous dévoile également qu'au sein de cette zone, six sites pilotes ont été retenus comme « villes-échantillons » pour faire l'objet d'une observation plus précise de l'évolution des paysages, dans son rapport à l'urbanisme et à la biodiversité.

La figure 11 nous présente ces six sites pilotes :

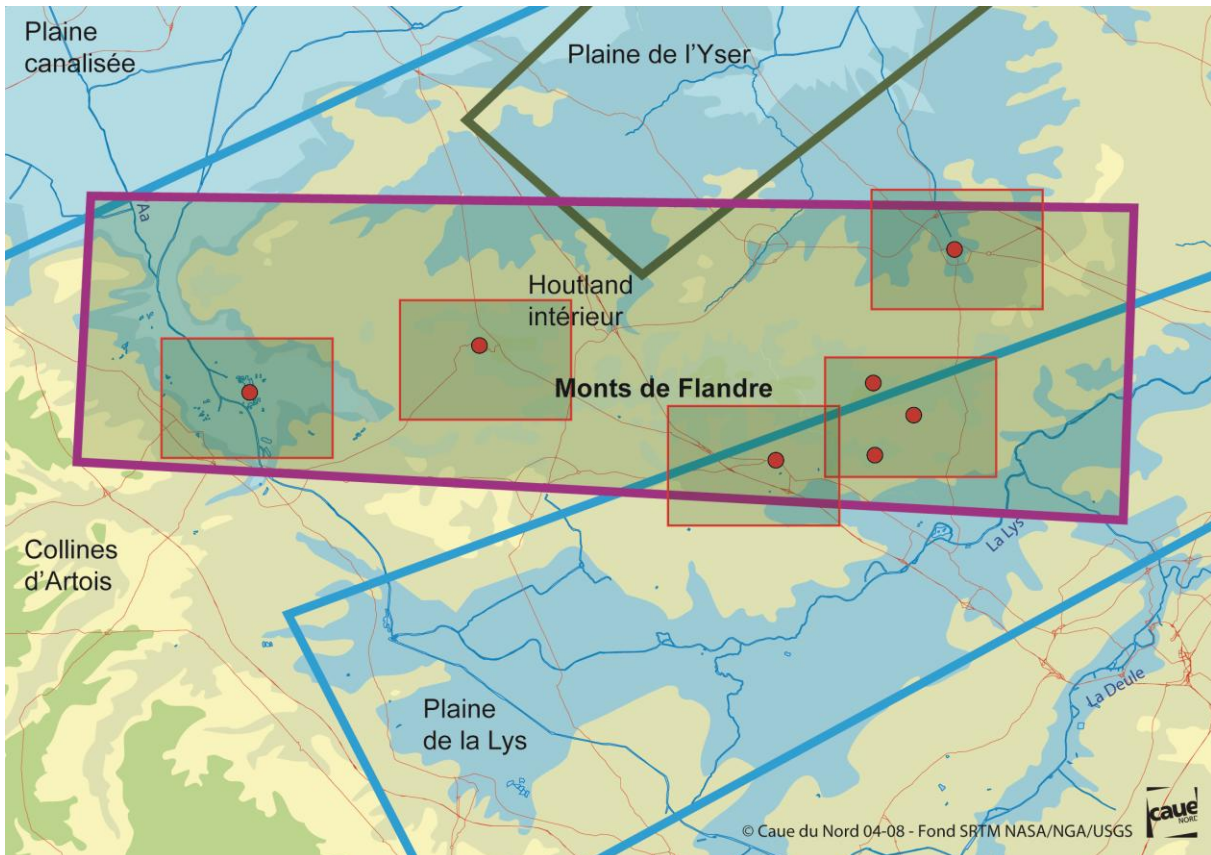


Figure 11 : Sites pilotes du projet *PET-LIV*, (Source : [CAUE du Nord](#))

Ces sites pilotes ont été retenus pour ajuster les techniques de représentations. Ils se situent principalement sur les Monts, dans des situations caractéristiques telles que l'environnement urbain ou rural en zones humides mais aussi l'environnement urbain ou rural sur les Monts. On distingue en ce sens les villes de Cassel, Bailleul et Saint-Omer pour la France, ainsi que Dixmude, Heuvelland et Leper pour la Belgique. Il faut également savoir qu'à l'intérieur même de ces villes, certaines actions seront menées à l'échelle locale.

Nous remarquons qu'à travers l'action 1 du projet *PET-LIV*, le CAUE du Nord participe activement à la mise à jour de ses bases de données disponibles sur la plateforme collaborative que nous avons vue précédemment. L'objectif final est la mise à disposition en ligne d'un observatoire du territoire transfrontalier. Le CAUE du Nord travaille donc toujours dans un souci de diffusion des connaissances à travers quatre échelles d'analyse que nous pouvons observer sur ce territoire d'étude notamment le grand territoire formé par les Monts, le site pilote formé par les trois villes de Bailleul, Leper et Heuvelland qui sont les six « villes-échantillons » mais aussi l'échelle locale avec les actions menées en parallèle.

d) Le lien avec le Val de Sambre et la Flandre Intérieure.

Le lien entre le projet *PET-LIV* et la future élaboration du *Carnet de Territoire* de la Flandre Intérieure et de l'Avesnois n'as pas été évident à cerner car il faut savoir que les villes étudiées dans ce rapport de stage ne font pas toutes partie des villes à analyser dans le projet franco-néerlandais. Après de nombreuses réflexions et interrogations auprès de Vincent Bassez, j'ai pu comprendre pourquoi ma mission de stage s'inscrivait dans ces deux projets.

Nous pouvons avant nous rendre compte que l'action 5 « Paysage de demain » gérée par les Espaces Naturels Régionaux (ENRx) est menée selon la méthode utilisée sur le projet « *Vers un Urbanisme de Qualité* » (*VUQ*) qui comprend également les communes de Ors et de Heppe-Sauvages dans l'Avesnois en collaboration avec le CAUE du Nord. De plus, le CAUE du Nord a actuellement un projet similaire à ce projet *VUQ* sur les six communes de la Communauté de Communes des Monts de Flandres Plaine de la Lys (CCMFPL) dont Godewaersvelde fait partie au niveau des actions à l'échelle locale.

On remarque donc que tous ces projets se rejoignent car ils répondent aux mêmes critères de diagnostic et d'analyse des territoires. On peut donc évoquer l'idée de transversalité et de complémentarité entre les méthodes mises en place par le CAUE du Nord et les différents projets d'études évoqués. Les différents travaux effectués durant ce stage contribueront donc à ces différents projets ayant des villes communes en Flandre Intérieure car l'analyse de telle ou telle commune bénéficie au projet *PET-LIV* mais également aux projets « *VUQ* » des communes de la CCMFPL mais aussi à la future réalisation des *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure et de la Sambre-Avesnois. De plus, le développement des *Carnets de Territoires* et du projet *PET-LIV* ont un objectif commun : l'élaboration et le développement de la plateforme collaborative de diffusion de données.

Avant de se lancer dans un diagnostic du territoire du Val de Sambre et de la Flandre Intérieure, il semble également important de comprendre et de définir les principaux enjeux et caractéristiques de ces territoires au travers de multiples projets d'études.

4) De multiples projets en lien avec la mission de stage.

a) Trans-Formation du patrimoine.

Le CAUE s'est engagé dans un projet transfrontalier appelé « *Trans-Formation du patrimoine* » aux côtés du Parc Naturel de l'Avesnois et des Espaces Naturels Régionaux pour le versant français et le Groupe d'Action Locale (GAL) de la Botte du Hainaut, la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville ainsi que l'institut du Patrimoine Wallon pour le versant belge.

Cofinancé par le programme Interreg IV de l'Union Européenne, ce programme qui se déroulera sur quatre ans, permettra, à travers un travail partenarial, de capitaliser la connaissance, d'organiser des journées de sensibilisation et de formation à l'entretien et à la restauration du patrimoine ancien ou encore de créer un véritable réseau d'acteurs.

Le projet *Trans-formation du patrimoine* réunit 6 partenaires belges et français pour une meilleure prise en compte du bâti ancien sur les territoires du PNR de l'Avesnois, de la Botte du Hainaut et de l'Arrondissement de Philippeville. L'étude transfrontalière du patrimoine bâti de la Fagne de Solre a pour objectif d'acquérir une meilleure connaissance du bâti ancien sur un territoire transfrontalier et de partager une méthode de travail sur une « entité paysagère » comprenant 23 communes françaises et 6 anciens villages wallons. Deux chantiers ont eu lieu, permettant la formation de 9 ouvriers communaux et la restauration de 2 édifices : le mur de soutènement de la place des ormeaux à Chimay (B) et la fontaine Saint-Maurice à Dimechaux (F). Les rencontres des acteurs du patrimoine français et wallon au travers des différentes actions du projet permettent de constituer un réseau d'acteurs du patrimoine bâti sur le territoire transfrontalier. Pour rendre visible le projet par les acteurs locaux, les partenaires ont choisi de créer une identité visuelle et un site Internet mettant en avant l'actualité et l'avancement du projet. La démarche repose là encore sur les trois piliers : Comprendre, Agir, Transmettre, et favorise l'échange entre les techniciens, les enseignants, les acteurs sociaux ou encore les habitants.

b) Village patrimoine © en Flandre Intérieure.

Il s'agit ici d'une stratégie de valorisation du patrimoine remarquable notamment en Flandre Intérieure. Les Conseils de Développement du Pays des Moulins de Flandre et du Pays Cœur de Flandre ont mené conjointement des réflexions sur la valorisation et la protection de la qualité patrimoniale et architecturale de certains villages de Flandre. Le groupe de travail s'est inspiré d'expériences existantes dans d'autres régions et a étudié diverses appellations notamment « Plus Beaux Villages de France », « Villages de Caractère », « Villages de Charme » ou encore « Petites Cités de Caractère ».

Il a finalement été proposé d'adopter l'appellation « *Village Patrimoine ©* » créé dans le Pays de la Baie du Mont Saint Michel. Une convention de partenariat et d'utilisation du logo a été signée entre les trois Pays.

Le réseau « *Village Patrimoine ©* » qui se constitue vise à valoriser les qualités patrimoniales et architecturales des villages remarquables dans une perspective de développement touristique et économique. Ce projet concerne par ailleurs les communes rurales de moins de 2500 habitants. Il s'inscrit également dans le cadre d'un partenariat transfrontalier avec la Province de Flandre Occidentale qui a déjà identifié des villages remarquables en cours de valorisation.

Très concrètement pour les communes volontaires et sélectionnées, il s'agit de constituer un circuit de découverte du patrimoine au sein du village avec notamment les Pays de Flandre qui en assurent la mise en réseau et la promotion touristique. L'animation du circuit est un point crucial et repose sur la mobilisation et l'implication des associations et des habitants de ces villages qui seront invités à devenir des « Guides-villageois » bénévoles.



Ce logo présente les principales spécificités et caractéristiques paysagères de la Flandre Intérieure. Nous pouvons voir en cela la représentation d'un moulin à vent typiques de cet espace. Nous voyons également un arbre représentant l'idée de Houtland c'est-à-dire « le pays du bois » correspondant à l'importance de son boisement et de ses terres agricoles. La montgolfière et l'église sont également des éléments caractérisant ce pays.

Figure 12 : Logo de labellisation du projet *Village Patrimoine* ©, (Source : www.paysdesmoulinsdeflandre.com)

Au-delà du critère démographique (moins de 2500 habitants), les villages candidats doivent réunir un maximum de conditions :

- **Qualité architecturale** : il s'agit de repérer le patrimoine flamand et remarquable présent sur la commune (les monuments, des bâtiments publics, artisanaux, des édifices religieux, de l'habitat...) ainsi que le petit patrimoine rural marquant, typique ou non de la Flandre tel que des moulins, des chapelles, des abreuvoirs ou encore des cimetières militaires.
- **Qualité urbanistique** : il s'agit de l'aménagement de la commune tel que la mise en valeur de la place du village, la présence d'espaces verts, l'entrée de village mais aussi l'intégration des réseaux téléphoniques ou électriques.
- **Qualité paysagère** : il apparaît important de prendre en compte la présence d'éléments du bocage ou de waterings selon la localisation du village en Flandre Intérieure ou Maritime.
- **Savoir-faire, Fête et Traditions** : il s'agit de mettre en avant les savoir-faire et les traditions locales existantes (géants, estaminet, fêtes traditionnelles, lieux de pratique de jeux traditionnels...)
- **Offre de loisirs** : il s'agit de repérer les fêtes locales (sans valeurs traditionnelles) et l'importance du tissu associatif.
- **Offre touristique** : il s'agit de mettre en avant les capacités d'accueil touristique et les efforts déjà consentis pour promouvoir la commune (adhésion à un Office de Tourisme, présence d'un point d'information, circuits de randonnées, musées, restaurants, hébergements...)

L'appel à la candidature a été lancé en mars 2009 auprès de 80 communes de Flandre concernées et par la suite, 24 communes ont marqué leur intérêt pour ce projet et ont fait acte de candidature en juillet 2009. Un comité composé d'experts en matière de patrimoine, d'urbanisme et de tourisme (représentants du CAUE, du service de l'Inventaire du Conseil Régional, du Comité Flamand, et techniciens des Pays) a alors été constitué pour évaluer le potentiel de chaque village.

Par la suite, au cours de l'été 2009, une délégation de chaque commune (élus et/ou bénévoles) a accueilli le comité d'évaluation afin de le guider à travers les éléments forts du village et faire part de ses ambitions et de sa motivation. Sur la base des observations du comité d'évaluation, du dossier de candidature et de la mobilisation locale, le comité de pilotage a opéré une sélection de 14 communes en septembre 2009 afin de constituer le premier réseau de « « *Village Patrimoine* © » en Flandre que la figure 11 nous présente :

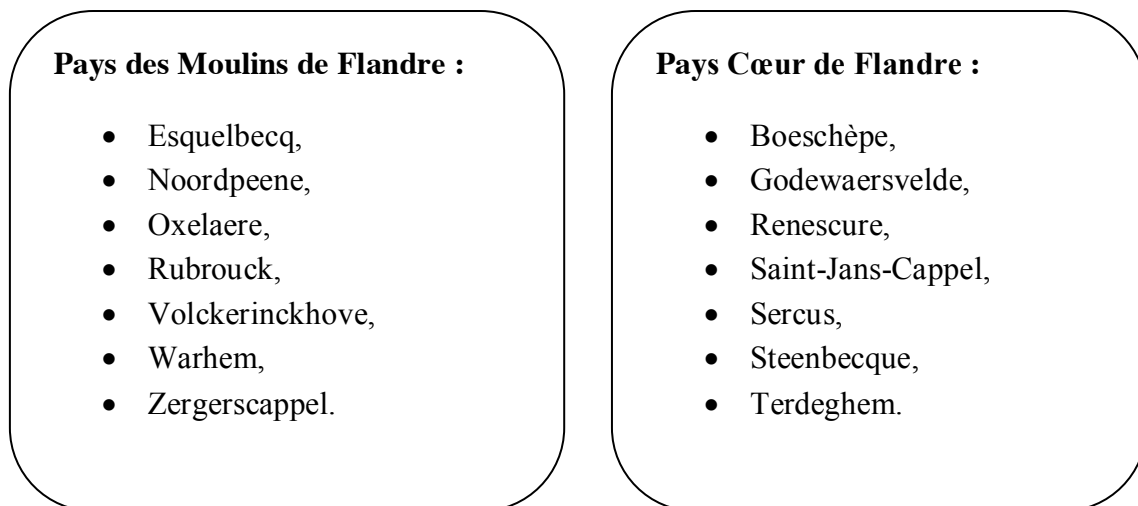


Figure 13 : Communes concernées par la labellisation *Village Patrimoine* © (Source : <http://www.paysdesmoulinsdeflandre.com>)

Godewaersvelde étant pleinement intégré dans ce projet Village Patrimoine ©, il me semblait donc intéressant de choisir ce village pour mon projet d'étude. De plus, cette labellisation a entraîné plusieurs études qui sont toujours d'actualité ce qui a permis de confectionner de nombreuses ressources, de nombreuses analyses et informations nécessaires dans l'évolution de mon projet de stage et d'étude.

c) Le *Diagnostic raisonné du patrimoine bâti*.

Il est un des volets du programme d'amélioration des connaissances, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti du Parc Naturel Régional de l'Avesnois portant sur la région Sambre-Avesnois qui est une région frontalière faite de conflits mais aussi d'échanges économiques et d'influences culturelles. Cette réalité historique se lit d'ailleurs dans le paysage avec certains éléments du patrimoine bâti qui en témoignent.

Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire qui ont déjà permis dans l'Avesnois de qualifier les paysages (grand pays, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre de la politique paysagère (Trame Verte) du conseil général du Nord.

C'est sur cette forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du *Diagnostic raisonné du patrimoine bâti* du Parc de l'Avesnois.

Les objectifs sont multiples notamment :

- Améliorer la connaissance du patrimoine bâti du Parc afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur.
- Valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire.
- Sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

Cette étude rassemble également de nombreux partenaires reconnus dans le domaine du paysage, de l'urbanisme et du patrimoine notamment le Service Régional de l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le CAUE du Nord mais aussi le Service Patrimoine du conseil général du Nord.

Concernant la mise en œuvre de ce projet, chaque étude fait l'objet :

- D'analyses de terrain avec reportage photographique, relevé, croquis, prise de notes.
- De recherches documentaires aux Archives Départementales, aux services du cadastre, à l'écomusée de Fourmies-Trélon.
- D'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données.
- D'un archivage des données communales
- D'une informatisation auprès des élus et des personnes ressources ;
- D'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, particuliers...)

Dans ce projet, nous pouvons constater qu'il est essentiel de tenir compte systématiquement du rapport qu'entretient le bâti avec le paysage car c'est la clé d'une intégration réussie. C'est en ce sens que l'échelle de référence est l'entité paysagère. Le Parc en compte d'ailleurs huit notamment le Bavaisis, la Sambre industrielle, le Plateau Quercitain, la forêt de Mormal, le Pays d'Avesnes, la Thiérache, la Fagne de Solre et la Fagne de Trélon.

La méthodologie mise en place nous montre que l'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage.

Il s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne). Echelle : 1/25000^e

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie.

Il analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non bâtis. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre). Echelle : 1/1000^e

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural.

Il s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise plus particulièrement sur un échantillon de 2 à 3 communes représentatives. L'habitat y est étudié de façon quasi-systématique.

Cette méthodologie analytique a largement influencé ma démarche concernant l'approche et l'étude des différents villages sélectionnés. En effet, l'idée d'un diagnostic suivant trois niveaux de perceptions différents permet de mieux se rendre compte de la particularité et des spécificités d'un site précis.

d) Le projet *Beauregard* du Val de Sambre transfrontalier.

« **Le paysage ne parle presque jamais de lui-même. Il parle de la vie des hommes dans le territoire** » (Source : [Claudio Ferrata, 2005, Les carnets du paysage n° 12, çà & là, p 129, actes sud et ENSP](#)).

C'est avec cette conviction que fut abordée la connaissance des paysages du territoire de l'Avesnois et du Val de Sambre transfrontalier désignant la réunion du Val de Sambre français avec la Haute-Sambre belge. Il s'agit d'un territoire franco-belge à part entière et original à plusieurs égards avec notamment ses centres urbains, son architecture, ses paysages, jusqu'à l'histoire de son développement économique et social.

BEAUREGARD est par ailleurs l'acronyme de « Bien Etudier l'Aménagement Urbain et Garantir le Renouvellement Durable » qui est un projet européen mené sur le territoire du Val de Sambre franco-belge (transfrontalier). Le travail réalisé dans le cadre d'Interreg IIa sur la « valorisation concertée des centres urbains » a permis de montrer une continuité de l'identité culturelle le long de la Sambre. Il s'agissait de la première phase du projet *Beauregard*, menée sur les entités belges d'Erquelines et Thuin et sur les communes françaises de Boussois et Jeumont.

Ces quatre communes, qui partagent leur relation à la Sambre entre les villes et leur territoire se sont alors découvertes des images urbaines communes au-delà des frontières. Si la conscience d'une réalité transfrontalière commune apparaît, cette relation est encore insuffisamment connue et exploitée. Les communes ne peuvent donc pas ou difficilement mettre en commun leurs atouts socio-économiques et culturels et ainsi augmenter leur offre territoriale (touristique, de services,...).

Pour y répondre, la dynamique s'est donc naturellement prolongée dans le cadre d'un programme Interreg IIIa, sur un territoire plus large et couvrant la période de 2003 à fin 2007. Actuellement, ce sont 29 communes (22 françaises + 7 belges), soit un territoire de 430 Km et d'environ 150 000 habitants au total (pour 65 000 côté belge) qui sont inscrits dans la dynamique du Val de Sambre transfrontalier.

L'ASBL wallonne Espace Environnement, qui est le chef de file du projet *Beauregard*, travaille avec deux partenaires français qui sont l'ADUS à Maubeuge (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre) et le CAUE du Nord (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Le réseau des acteurs réunis à travers le projet *Beauregard* comprend les villes et les communes, à savoir les élus politiques et les techniciens communaux (secrétaire communal, services d'urbanisme et de travaux,...). D'autres acteurs interviennent à travers les différentes actions du projet, comme les associations (culturelles, sociales ou économiques), la population, les techniciens intercommunaux, départementaux et régionaux (gestionnaires, architectes,...) ou encore la Communauté européenne et la région wallonne.

La création d'un réseau et d'un partenariat durable entre les acteurs du Val de Sambre apparaît clairement être le cœur du projet transfrontalier par le fait qu'il fédère les actions et les rend cohérentes sur tout le territoire. Le réseau transfrontalier vise, en ce sens, à atténuer l'effet frontière en tant que coupure d'un territoire ayant une identité commune au profit des liens à tisser en vue d'une valorisation du territoire.

Le projet *Beauregard* s'articule autour de documents appelés « clefs de lecture » qui sont des éléments ou des données simples constitutives de la complexité d'un territoire. Etablir les clefs de lecture d'un territoire, c'est établir un outil de reconnaissance destiné à favoriser la compréhension et l'identification des spécificités spatiales d'un territoire.

Ce document s'organise selon la même structure que le document nommé « les clefs de lecture du Val de Sambre transfrontalier », à savoir trois chapitres. Ce dernier est ici décliné et adapté à la précision du territoire d'une seule commune.

Chacun des chapitres rend compte d'éléments de connaissance variant selon les échelles spécifiques de lecture que sont l'échelle du paysage, l'échelle urbaine et celle de l'objet.

Les différentes cartographies, les nombreuses photographies et les textes volontairement succincts ambitionnent de mettre en exergue les traits saillants de l'identité communale concernant les domaines liés au paysage, à l'urbanisme, à l'architecture et au patrimoine bâti et végétal. La figure 14 tend nous présente un exemple de cartographie présente dans la clef de lecture à l'échelle du Val de Sambre transfrontalier :

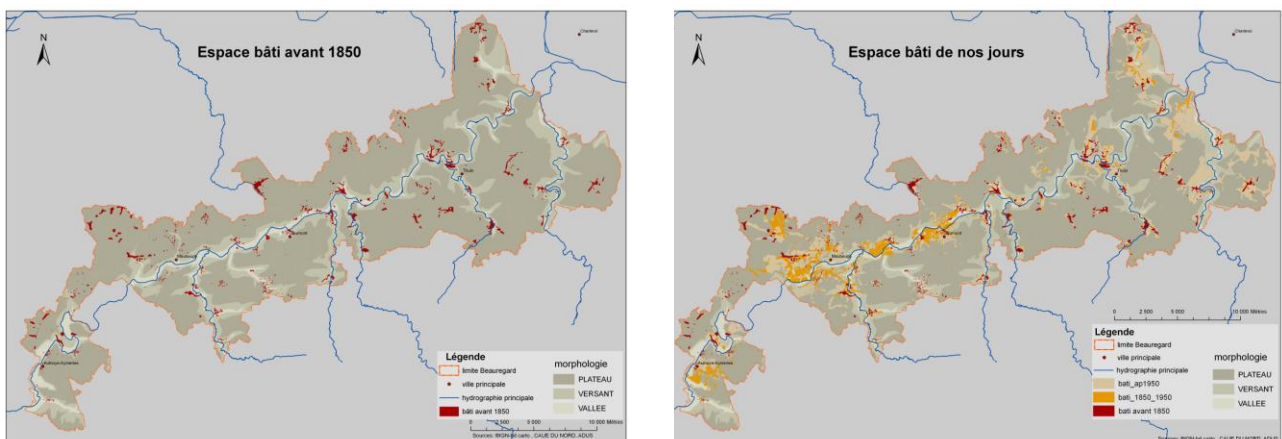


Figure 14 : Exemple de cartographie concernant l'évolution du bâti dans les « clefs de lecture » (Source : [Projet Beauregard, Clefs de Lecture du Val de Sambre transfrontalier](#))

Cette illustration rend compte de l'évolution de l'espace bâti avant 1850 jusqu'à aujourd'hui sur le territoire du Val de Sambre transfrontalier. La période de 1850 à 1950 est également une époque charnière qui n'est pas représentée ici mais qui est bien présente dans les études du projet *Beauregard*. Cela permet notamment de refléter certaines particularités et certaines spécificités d'évolutions du territoire.

La figure 15 nous montre également l'évolution du bâti mais à l'échelle d'une ville :

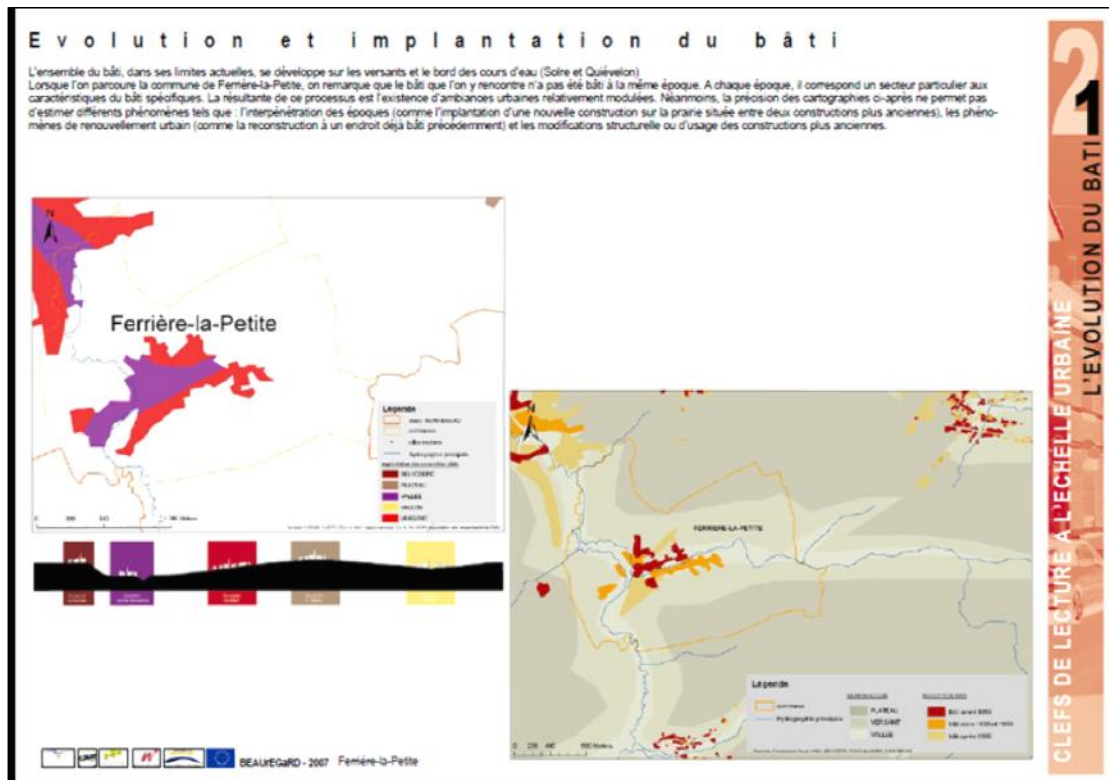


Figure 15 : Exemple d'une fiche de lecture concernant l'évolution du bâti (Source : [Projet Beaugard, Clefs de Lecture du Val de Sambre transfrontalier](#)).

Cette fiche nous présente de manière cartographiée l'évolution et l'implantation du bâti mais cette fois-ci à l'échelle urbaine notamment ici Ferrière-la-Petite. Elle permet de se rendre compte de logiques d'implantations particulières suivant le relief mais aussi selon les époques.

Ce projet fait également partie de mes influences en matière d'organisation et de structuration de mon analyse suivant ma problématique. En effet, la perception et la connaissance des « clefs de lecture » contribue à faciliter la lecture du territoire et sa compréhension. Elles ambitionnent également de favoriser la reconnaissance de son identité et d'en permettre la lisibilité tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur. Certains éléments présents dans ces « clefs de lecture » ont donc été primordiaux dans l'enrichissement de mon projet d'étude.

Conclusion de la partie 2 :

Nous avons vu que cette mission de stage avait de multiples objectifs. Le premier était pour moi d'acquérir et d'incorporer une méthodologie d'analyse de territoire mais également d'approfondir mes connaissances et mes savoir-faire en matière de logiciel de SIG. L'objectif principal du CAUE du Nord était de développer une méthode de diffusion simple apportée par les « calques CAUE » afin de l'intégrer à ses bases de données en ligne. Cette analyse des mutations du patrimoine industriel en Val de Sambre et en Flandre Intérieure s'inscrit en réalité dans deux projets majeurs du CAUE du Nord. Le premier est l'élaboration des *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure et de la Sambre-Avesnois, qui seront semblables à celui du Cambrésis mais avec l'ajout de ces fameux « calques CAUE ». Le second est la mise en place d'outils de diffusion et de sensibilisation faisant partie de l'action 1 du projet *PET-LIV*. Enfin, c'est par l'appui et l'analyse de multiples projets d'étude réalisés ou en cours que mon projet de stage a pu voir le jour et à pu s'enrichir de ces nombreux apports méthodologiques et analytiques.

Il apparaît donc important de souligner que l'essentiel de la structure et de la trame de mon projet d'étude a été mis en adéquation avec les méthodes et les démarches d'analyses mises en place au sein de ces différents projets et études réalisées (synthétisées dans l'annexe 4 et 5). L'objectif principal étant de vérifier la mise en application de ces différentes méthodologies en les utilisant de manière complémentaire.

Partie 3 : La mise en pratique de la méthode CAUE pour analyser les mutations du patrimoine industriel en Val de Sambre et en Flandre Intérieure.

Nous allons maintenant présenter le travail réalisé pendant ces trois mois de stage au CAUE du Nord. Ce travail s'inscrit dans l'expérimentation pour le CAUE du Nord de diffuser ses études et ses diagnostics numériquement en vue de l'élaboration actuelle des *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure et de la Sambre-Avesnois. L'objectif primordial étant de superposer les différentes couches existantes et analysées afin d'observer les principales informations qui en ressortent. La figure 14 synthétise le projet de diffusion du CAUE :

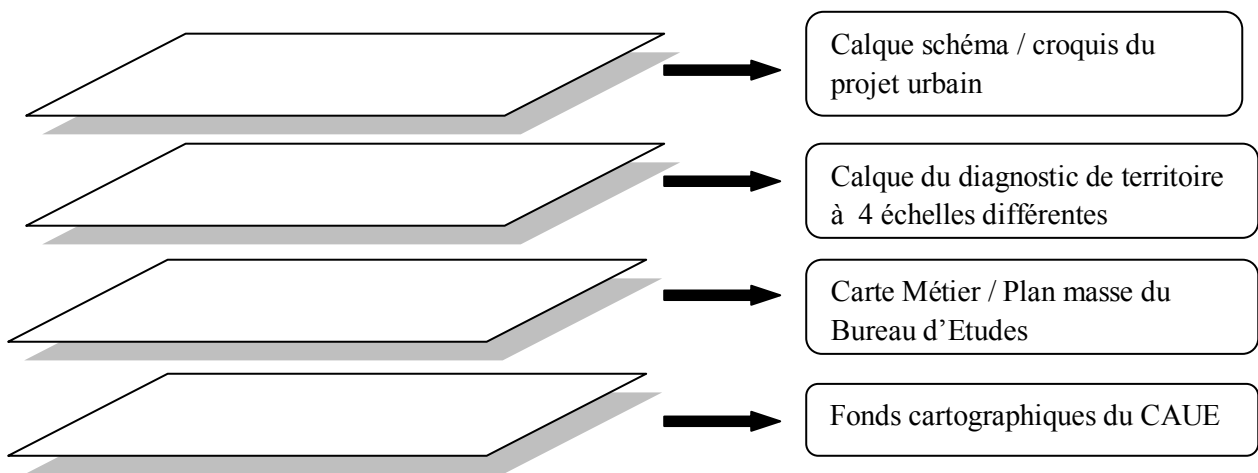


Figure 16 : Synthèse du projet de diffusion des bases de données CAUE (Source : Allan Quertainmont inspiré du rapport de stage de David Thibaudeau, [Analyse des villages et projets urbains pour la mise en place d'un Carnet de Territoire de Flandre Intérieure](#))

L'objectif de notre maître de stage est de pouvoir superposer toutes les couches accumulées au cours de notre travail pour pouvoir en faire ressortir toutes les informations intéressantes selon les approches et les thèmes étudiés. Il s'agit ici de faire en sorte que tous les individus extérieurs au CAUE puissent accéder à ces données directement sur une plateforme collaborative en ligne.

La base de cette superposition étant le fond de carte du CAUE, c'est en ce sens que l'on se doit de réaliser un fond de carte correspondant au mieux aux informations que l'on souhaite mettre en valeur selon toutes les données cartographiques dont dispose la structure. Cela s'effectue notamment à l'aide du logiciel Arcgis. Il s'agit également d'un travail de superposition des couches thématiques nécessaires à la réalisation de notre projet d'étude accompagné de schémas et de croquis réalisés et présentés dans cette partie.

La figure 17 tend à nous révéler la manière dont se superposent les différentes couches thématiques:

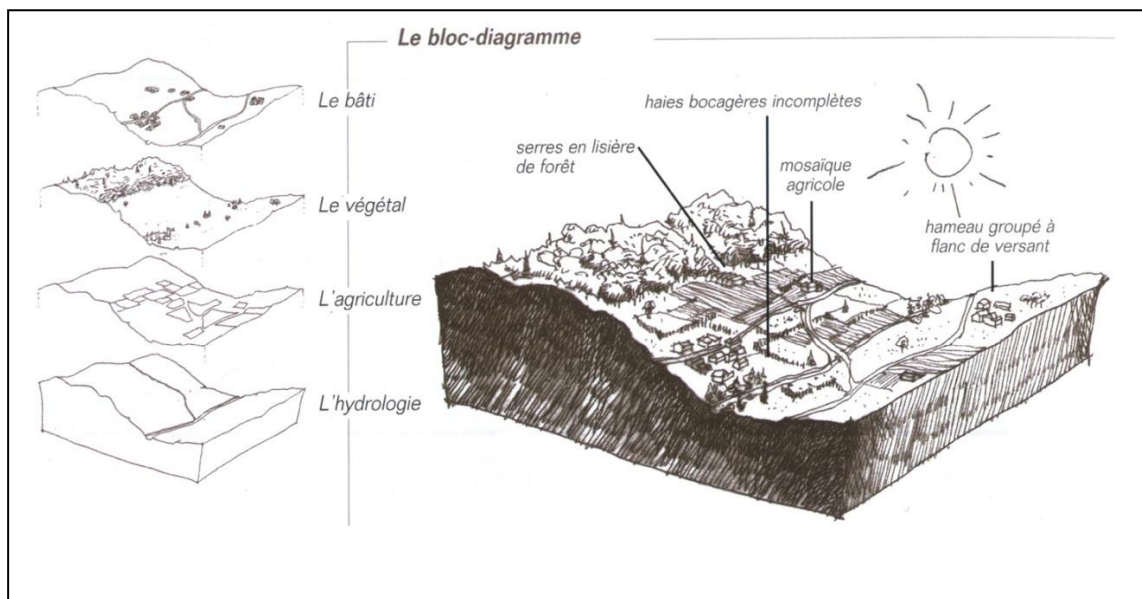


Figure 17 : Le bloc diagramme et la superposition de couches thématiques (Source : [CAUE du Rhône](#))

Après avoir effectué ce travail de calques et de cartographies puis de les avoir reliés de manière complémentaire, nous nous retrouvons avec un fond cartographique ne présentant uniquement que les couches et les thématiques utiles à notre sujet d'étude. En effet, ce travail de superposition permet de faciliter la compréhension d'un territoire afin d'en permettre sa lisibilité.

Dans une première partie, nous présenterons de manière comparative les territoires du Val de Sambre et de la Flandre Intérieure tout en nous attachant à définir les principales caractéristiques d'évolutions de ces territoires face à l'essor et au déclin de l'industrialisation. La seconde partie nous présentera les principales spécificités du patrimoine industriel dans le paysage au travers d'une comparaison entre un village de la Flandre Intérieure et une commune du Val de Sambre selon les thèmes de l'organisation spatiale ou encore des échanges et mobilités. Nous traiterons dans la troisième partie de l'évolution du patrimoine industriel dans son cadre de vie notamment à l'échelle de la structure urbaine. Enfin la quatrième partie nous permettra de comprendre les caractéristiques du patrimoine industriel en tant que composante du patrimoine architectural tout en mettant en exergue l'état et les enjeux de certains éléments. Chaque partie s'accompagne également de multiples explications concernant l'apport et l'intérêt des calques diagnostic dans l'interprétation des territoires à des niveaux de perceptions différents propre à la problématique choisie.

1) Le Val de Sambre et la Flandre Intérieure : des territoires aux évolutions disparates face à l'essor et au déclin de l'industrialisation¹¹

Les différentes thématiques qui vont suivre permettent d'introduire l'analyse de ces différents territoires. L'idée est de croiser les thématiques de l'organisation spatiale, de la nature et du paysage mais aussi celle concernant les échanges et les mobilités à un niveau de perception qui est l'échelle de 1/ 100 000. Cette démarche facilite la compréhension des logiques d'implantation et d'évolution des édifices industriels patrimoniaux. Il faut savoir que le Val de Sambre et la Flandre Intérieure ont été sélectionné en fonction de leurs disparités en matière d'évolution suite à l'essor et au déclin de l'industrialisation. En effet, le Val de Sambre présente un caractère industriel fort alors que la Flandre Intérieure est restée essentiellement de tradition rurale. L'objectif était essentiellement de repérer les éléments marquants du territoire en termes d'édifice ou « d'empreinte » relatifs au patrimoine industriel tout en s'attachant à relever leur état actuel. L'idée d'une classification ou d'une typologie relative au patrimoine industriel apparaît également essentielle concernant son analyse.

a) Le Val de Sambre, un territoire transfrontalier partagé entre urbanité et ruralité.

Situation administrative.

L'agglomération Maubeuge Val de Sambre (AMVS) est une structure intercommunale française située dans le département du Nord de la région Nord-Pas-de-Calais.

Ce territoire qui fait partie du Parc Naturel Régional de l'Avesnois est situé au sud de l'agglomération de Valenciennes. Cet ensemble se montre également comme un espace transfrontalier fortement industrialisé à proximité des pôles urbains de Mons et de Charleroi en Belgique. Cette situation de carrefour lui permet donc d'établir des liens de communications importants.

La figure 18 présente la situation géographique du Val de Sambre se présentant comme une Communauté d'Agglomération composée de 23 communes au total :

¹¹ Tous les chiffres cités dans ces sous-parties sont issus des SCOT de Flandre Intérieure et de Sambre Avesnois, eux-mêmes tirés du site www.insee.fr

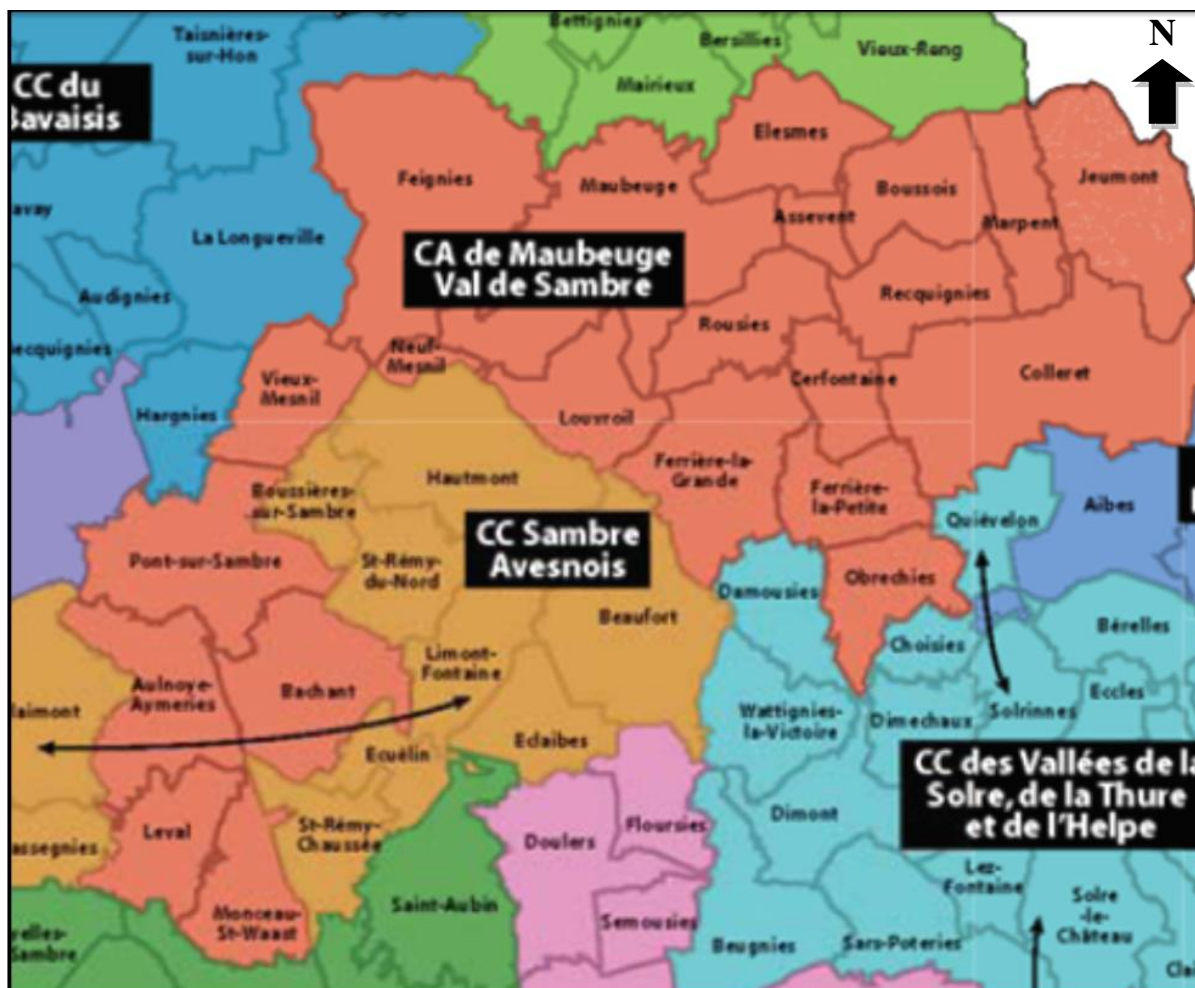


Figure 18 : La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (Source : [Schéma de Cohérence Territoriale \(SCOT\) de Sambre-Avesnois, rapport de présentation](#))

Caractéristiques démographiques et économiques.

Avec 98 730 habitants au dernier recensement de 2009, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre pèse pour 42 % de la population totale du territoire du SCOT avec notamment 545 hab./km² ce qui est conséquent. En effet, il s'agit d'un espace présentant une densité de population relativement importante en particulier due à l'essor de l'industrialisation ayant marquée ce territoire. Selon les statistiques de l'INSEE, il semble intéressant de souligner que la population du Val de Sambre se présente comme une population relativement jeune.

Le territoire de Maubeuge Val de Sambre concentre également 60 % de l'activité économique de l'arrondissement de la Sambre-Avesnois. Les problématiques liées aux transports et à la mobilité sont notamment très présentes sur l'ensemble du territoire avec un enclavement particulièrement préoccupant pour sa partie sud.

L'essentiel de l'espace du Val de Sambre est occupé par une activité économique qui apparaît primordiale notamment l'industrie. En effet, la présence de l'industrie apparaît relativement forte avec près de 30 % des effectifs salariés contre 21 % à l'échelle régionale.

Nous pouvons remarquer trois secteurs représentant l'essentiel de l'emploi industriel notamment la métallurgie et la transformation des métaux avec principalement Myriad et Vallourec qui réunissent à eux deux près de 2000 emplois. On a également l'industrie automobile qui représente 22 % des emplois industriels mais aussi l'industrie des produits minéraux. Toutefois, depuis 1998, la prédominance du secteur secondaire dans la nature des emplois s'efface au profit de la montée du tertiaire. La proximité avec le Valenciennois et la Belgique constitue un atout à valoriser avec l'idée que le Valenciennois, la Sambre-Avesnois et la Belgique partagent le même bassin industriel et d'emploi.

Des éléments de contexte pour cerner les paysages du Val de Sambre.

Il est important de souligner que le territoire présente d'importants atouts environnementaux avec un environnement naturel de qualité composé de paysages bocagers, de patrimoine forestier ou encore de plans d'eau. L'essentiel de cet espace est également classé « Parc Naturel Régional » ce qui se présente être un atout indéniable.

Le territoire du Val de Sambre ici abordé constitue une zone de contact entre des espaces très contrastés avec un flanc nord très fortement dominé par des secteurs largement urbanisés, alors que son flanc sud est caractérisé par des territoires ruraux et naturels.

Au Nord du Val de Sambre, on retrouve un ensemble de très vastes aires urbanisées dont l'extension en nappe, tant en France qu'en Belgique, s'est fait grâce à l'essor industriel liée à l'exploitation minière. D'ouest en est, cet ensemble comprend les agglomérations de Valenciennes, Mons-Borinage et Charleroi. Elles regroupent une population très importante apparaissant telle une « nappe urbaine » étalée.

Au Sud du Val de Sambre, en revanche, le territoire est davantage sous l'influence de la ruralité, telle qu'elle peut être lisible au niveau de l'Avesnois, de la Thiérache et des Fagnes. On y retrouve par conséquent le maillage traditionnel des villages, bourgs et petites villes assurant les fonctions de service et d'activité avec des chiffres de population beaucoup moins élevés.

Entre les deux, le territoire du Val de Sambre s'offre telle une synthèse des caractères urbains de l'un et des caractères marqués par la ruralité de l'autre. Son aire transfrontalière agglomérée est bien individualisée et d'une taille plus réduite que ses voisines. Sa particularité est de s'étirer préférentiellement le long de la vallée de la Sambre de façon quasi continue depuis Aulnoye-Aymeries au Sud-ouest (France) jusqu'à Erquelines (Belgique) au Nord-est.

Un territoire de bas plateaux modelés par les vallées.

Le territoire du Val de Sambre s'étend sur un ensemble de bas plateaux limoneux largement marqués par la présence de nombreuses vallées avec des altitudes qui varient entre 100 et 240m. Ce territoire draine, en ce sens, la quasi-totalité de ses eaux de surface vers la Sambre. Son bassin versant est relativement étendu sur sa rive droite alors qu'il est particulièrement réduit sur sa rive gauche. La Sambre canalisée coule donc dans la vallée la plus ample. Elle constitue notamment un élément majeur de la géographie locale et des paysages. De l'amont vers l'aval on trouve des variations que la figure 19 tend à nous présenter notamment :

- la forme de ses méandres,
- l'encaissement de son cours par rapport aux versants
- les séquences d'occupation du sol de ses berges et du fond de vallée (urbaines, industrielles, agricoles, naturelles).

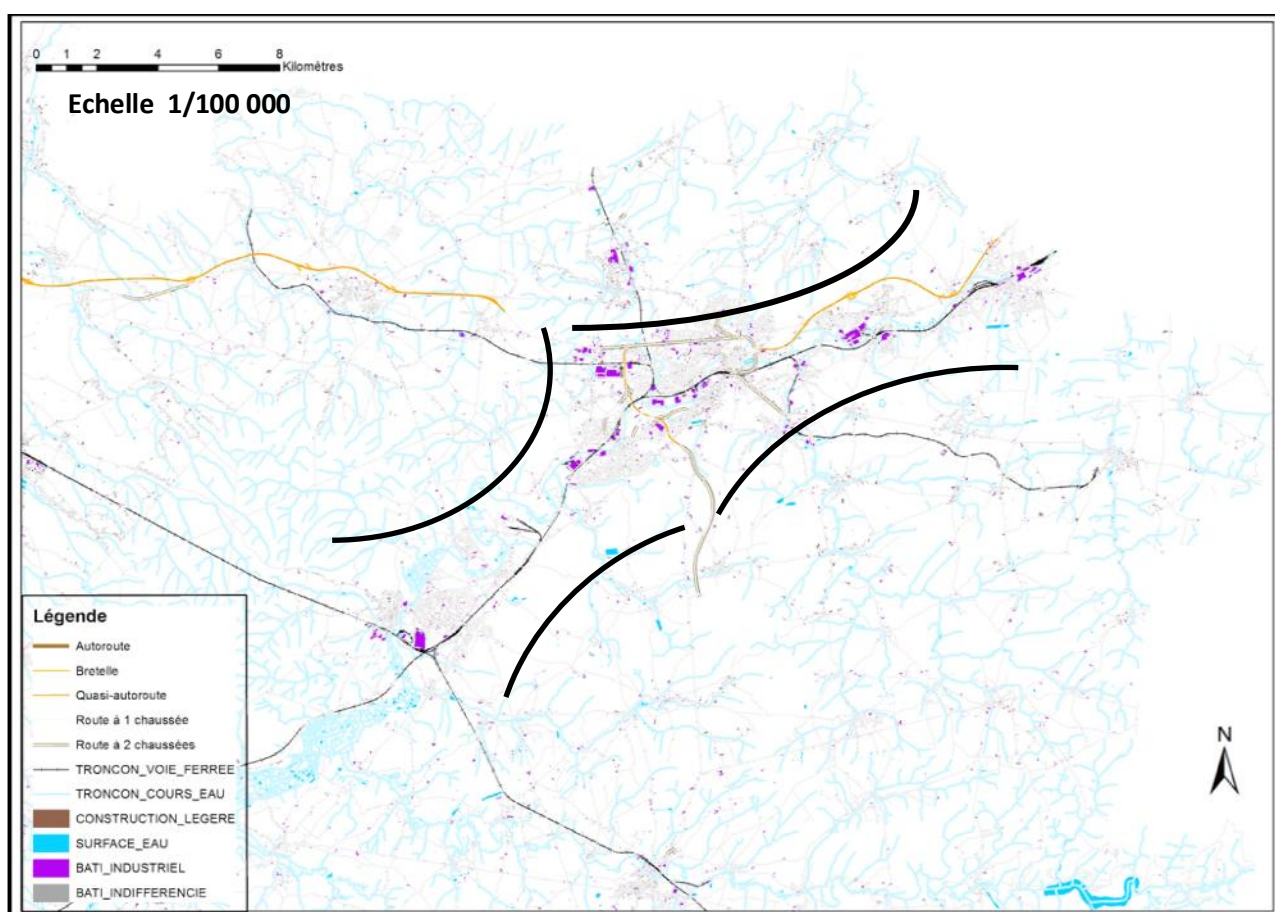


Figure 19 : Le réseau hydrographique dans le bassin versant du Val de Sambre (Source : réalisation de Allan Quertainmont à l'aide du logiciel ArcGis).

Les principaux affluents situés sur la rive droite de la Sambre sont la Tarsy, le ruisseau d'Eclaibes, la Solre, l'Escrière, la Thure, la Hantes, la Biesmelle et l'Eau d'Heure (du Sud-Ouest au Nord-Est). Les affluents de la rive gauche de la Sambre sont nettement moins nombreux avec un cours plus réduit. Ces différents cours d'eau coulent dans des vallées aux caractéristiques différentes, façonnant ainsi des variations dans la perception du paysage.

Un territoire aux horizons boisés telle une grande clairière

L'une des particularités du territoire traversé par la Sambre, est de posséder une majorité d'horizons boisés. La perception de cet horizon boisé est renforcée par la configuration générale du relief et l'occupation des sols, où les forêts et autres boisements sont communément situés sur des secteurs à l'altitude la plus élevée. Seul le secteur de plateau, situé au nord de Maubeuge, ne présente pas cette limite visuelle boisée.

Hors des périmètres bâtis et des secteurs d'agglomérations qui sont principalement situés dans la vallée de la Sambre, cette ligne d'horizon boisée se dessine comme un long ruban sur lequel se découpe l'ensemble des éléments du paysage. La présence de ce ruban boisé fait ainsi percevoir le territoire tel une vaste clairière.

A l'ouest, l'horizon est limité par la forêt de Mormal et l'étirement de ses nombreux satellites. Au sud et au sud-est, il prend corps par la superposition visuelle d'un ensemble de bois et forêts de différentes tailles se rattachant à la Fagne.

Malgré la faiblesse de son épaisseur, l'arc constitué par les bois du Comte et de la Garde de Beugnies (dite Haie d'Avesnes) notamment au sud de la Sambre s'impose comme une des horizons majeurs du secteur. La figure 20 nous dévoile ces différents particularismes :

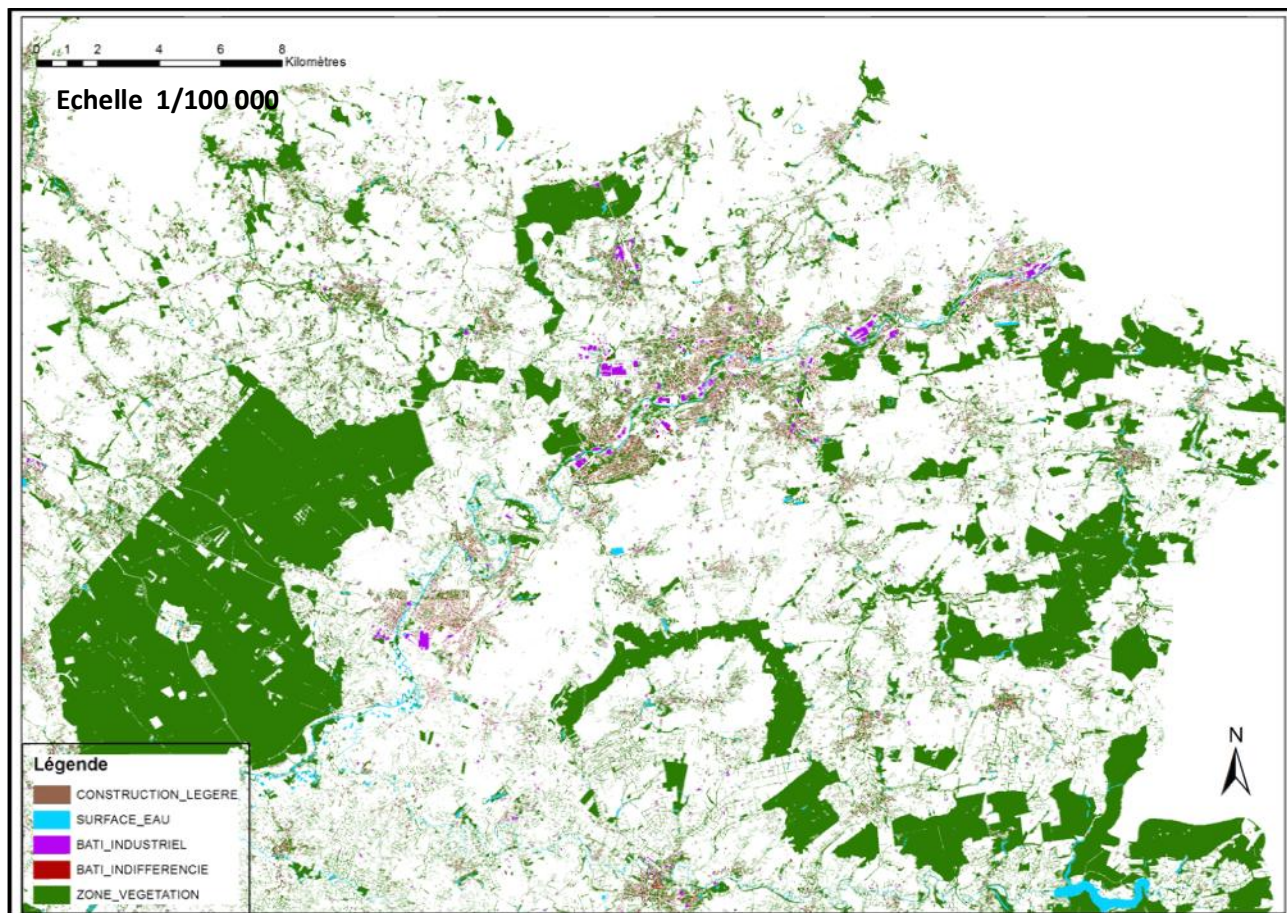


Figure 20 : Les caractéristiques paysagère du Val de Sambre (Source : réalisation de Allan Quertainmont à l'aide du logiciel ArcGis)

Le territoire que nous pouvons voir sur la figure 21 nous livre également une occupation du sol variée et présente des espaces bâtis et industrialisés qui y occupent une large superficie, principalement le long de la vallée. Ils contribuent, en ce sens, fortement à son identité. C'est au niveau de cette grande vallée que l'on retrouvera aussi un chapelet d'espaces de marais.

Ce sont principalement d'autres modes d'occupation du sol qui occupent les secteurs de plateaux, les versants des vallées secondaires et autres vallons. La mise en valeur agricole et forestière du territoire et de ses marges façonne ainsi sur ces lieux un visage nettement plus « vert ». Les espaces sont également essentiellement dominés par les prairies et par les terres arables.

Des relations particulières entre les infrastructures, l'urbanisation et la perception du territoire.

Les infrastructures telles que les routes, les voies ferrées et les voies navigables ont été, et sont toujours, des facteurs de développement et d'urbanisation du territoire du Val de Sambre. Elles présentent aussi un potentiel déjà bien réel de lieux propices pour sa découverte, sa perception et sa mise en scène. Dans la vallée de la Sambre, la voie ferrée flirte avec le canal de la Sambre au détour de ses méandres. Au niveau du fond de vallée et des noyaux anciens, les deux réseaux sont à l'origine de la principale extension urbaine et industrielle du territoire transfrontalier. Ainsi, l'étirement bâti qui occupe les versants de la vallée de la Sambre s'étend depuis Leval à l'amont d'Aulnoye-Aymeries jusqu'à Erquelinnes en Belgique comme la figure 21 tend à nous démontrer :

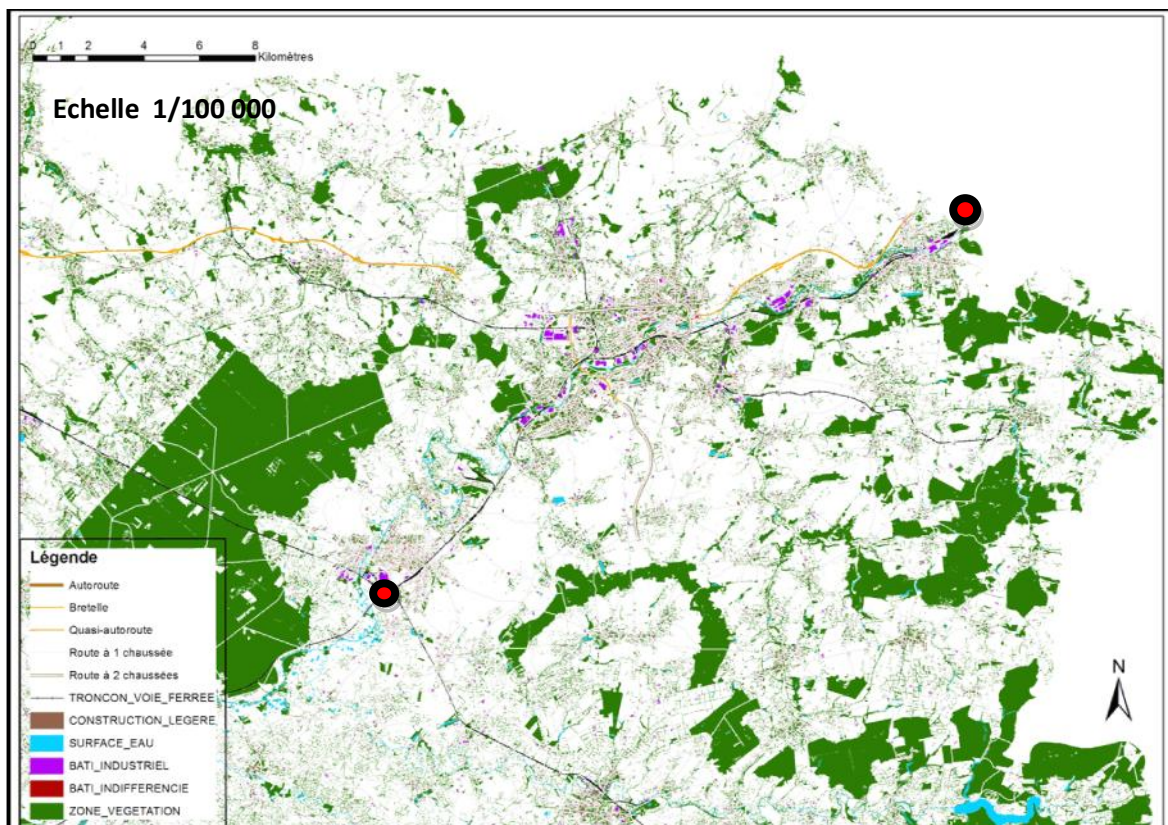


Figure 21 : Les relations particulières du Val de Sambre. Réalisation : Allan Quertainmont
(Source : [ArcGis](#))

Nous pouvons signaler une des principales caractéristiques de ce territoire se lisant dans le fait que les extensions du 19^e siècle proche de la rivière sont liées à l'industrie et à l'artisanat, recherchant principalement l'eau comme force motrice. Dans la vallée de la Sambre française, nous remarquons que cet essor urbain et industriel n'a, jusqu'à aujourd'hui, épargné que quelques rares espaces encore voués à l'agriculture et aux espaces naturels.

De nombreuses routes principales et structurantes traversent le Val de Sambre en sillonnant les plateaux pour le relier aux territoires environnants. Contrairement au chemin de fer et à la voie d'eau qui « irriguent » le Val de Sambre de façon homogène de part et d'autre de la frontière, le réseau routier reflète davantage la rencontre de deux logiques nationales concurrentes. La carte nous montre aussi l'importance des voies routières assurant les échanges Nord-Sud notamment l'axe Mons - Maubeuge - Avesnes par la RN2.

Toutefois, aucun axe routier d'importance ne vient irriguer dans sa continuité la géographie de la vallée de la Sambre transfrontalière. En effet, l'axe principal (représenté ici en orange) de ce territoire, la RN 49 (Valenciennes – Jeumont via Bavay et Maubeuge), le long duquel les plus récentes extensions industrielles de la reconversion économique du Val de Sambre français se sont opérées, ne trouve pas, à ce jour, de continuité concrétisée vers Charleroi au-delà de la frontière.

Il s'agit donc d'un territoire essentiellement urbanisé et industrialisé mais qui présente toutefois des attraits environnementaux forts avec la particularité d'être situé le long de la frontière belge à proximité de pôles urbains attractifs.

b) La Flandre Intérieure, un territoire dynamique essentiellement agricole.

Situation administrative.

La Flandre Intérieure est un territoire situé dans le département du Nord de la région Nord-Pas-de-Calais qui fait partie des Flandres comprenant la Flandre Maritime et la Flandre Intérieure. Située entre les deux pôles urbains lillois et dunkerquois le long de la frontière Belge, c'est un Pays (au sens d'un regroupement de communes) aux attraits essentiellement agricole. La Flandre Intérieure se compose de six communautés de communes comprenant au total 45 communes mais également trois communes indépendantes. Nous pouvons remarquer que ce périmètre de 639 km² se situe entre deux départements avec 41 communes qui appartiennent au Nord et 4 appartenant au Pas-de-Calais. La figure 22 nous présente ces différentes caractéristiques géographiques et administratives :

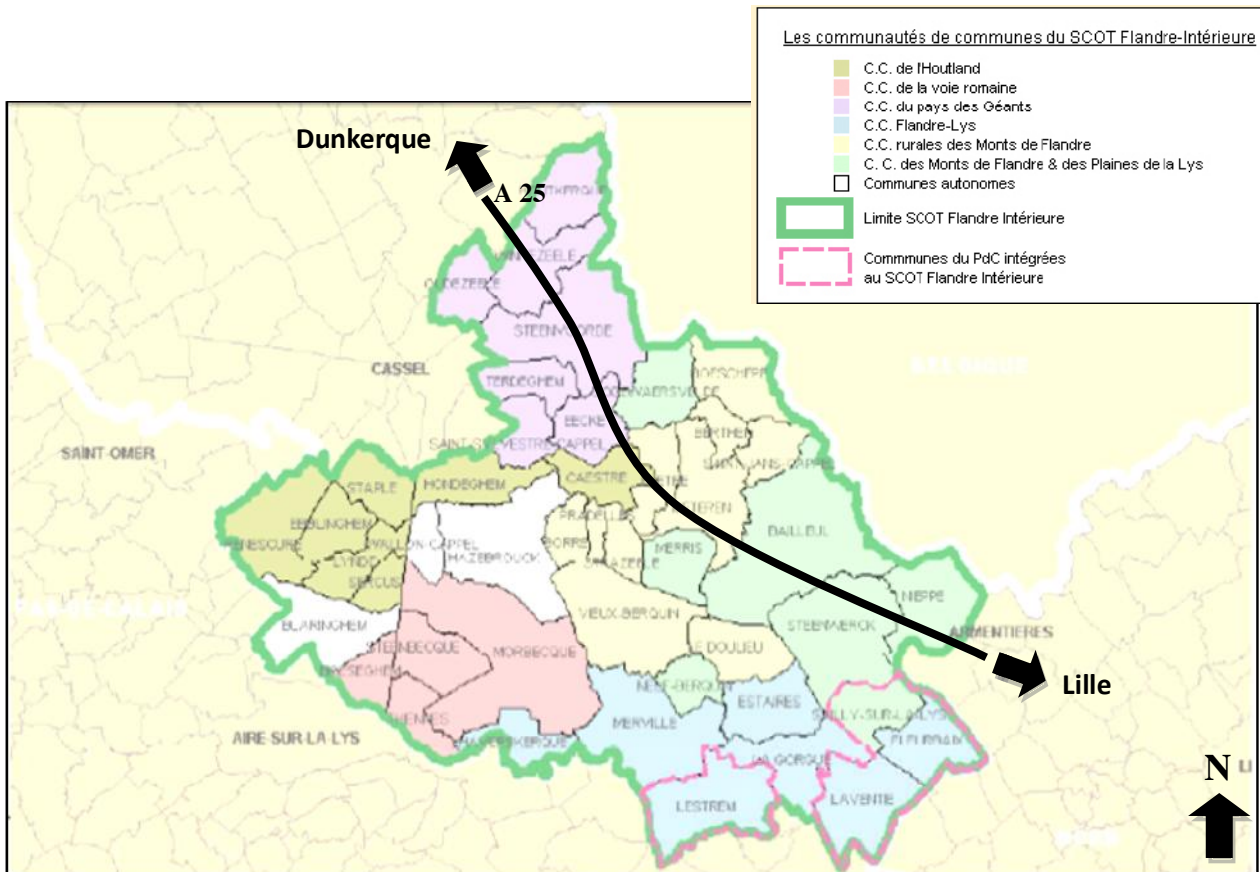


Figure 22 : Pays de Flandre Intérieure. (Source : [Schéma de Cohérence Territoriale \(SCOT\) de Flandre Intérieure, rapport de présentation](#))

Caractéristiques démographiques et économiques.

Le Pays du Cœur de Flandre avec 126 135 habitants au dernier recensement de 2008, peut-être considéré comme un « gros » pays dans le panorama des territoires organisés en pays en France. Mais, dans un contexte régional où la densité de population est importante de part et d'autre de la frontière, on constate que son poids démographique est à relativiser, notamment au regard de la proximité des agglomérations dunkerquoise et lilloise. Cela dit, il est important de savoir que ce pays représente 3% de la population totale régionale.

Toutefois, le rythme annuel d'évolution de la population entre 1990 et 1999 observé sur le territoire de Flandre Intérieure se révèle très supérieur à celui de l'arrondissement de Dunkerque et du Département. Le territoire de Flandre Intérieure connaît donc une forte croissance de la population ce qui confirme le caractère attractif de la zone.

Les moteurs de la croissance démographiques sont, à l'heure actuelle, le solde naturel sur les territoires les plus urbains (Hazebrouck, Communautés de Communes des Monts de Flandre-Plaine de la Lys, Flandre Lys) et le cumul solde naturel. Il existe également un solde migratoire sur les territoires ruraux bien desservis notamment la Communauté de Communes des Géants et la Communauté de Commune Rurale des Monts des Flandre.

On observe un dynamisme plus marqué en périphérie immédiate des communes les plus peuplées mais aussi au Sud du territoire. En effet, la répartition de la population s'observe selon trois zones distinctes dont les secteurs très peuplés tel que Hazebrouck et Bailleul qui constituent les deux pôles urbains majeurs du territoire regroupant environ 30 % de la population du territoire. La zone Sud/Est apparaît également densément peuplée en représentant environ 45 % de la population dû notamment à la proximité du bassin d'emploi métropolitain. La seconde zone se caractérise par des secteurs moyennement peuplés tels que les communes longeant la chaîne des Monts (Godewaersvelde, Boeschepe...) et l'autoroute A 25 (Méteren, Caestre...). Enfin, reste les secteurs les moins peuplés formant un croissant Nord/Ouest, depuis la commune de Sercus jusque Oudezeele et quelques communes en périphérie proche d'Hazebrouck.

De plus, il faut souligner que le dynamisme démographique se double des caractéristiques d'une population jeune. En effet, le dynamisme démographique de la Flandre Intérieure observé ces dernières années, s'accélère en raison notamment de l'installation de populations jeunes et qualifiées, en particulier au Sud de la zone et autour des principales villes. Cette jeunesse est cependant moins marquée sur les territoires ruraux les moins bien desservis (Géants, Houtland, Voie Romaine).

Concernant l'aspect économique, on observe l'idée d'une économie industrialo-agricole. En effet, l'activité industrielle et l'activité agricole sont bien représentées sur le territoire de Flandre Intérieure comparativement à l'arrondissement et, surtout, au département du Nord. Ce territoire équivaut à 44 % de la zone d'emploi de Dunkerque et 10 % des zones d'emplois Lille-Roubaix-Tourcoing. Nous pouvons remarquer la particularité d'un territoire essentiellement voué à l'agriculture. Il apparaît que 80 % du territoire est exploité par l'activité agricole qui se restructure avec une diminution du nombre d'exploitation et une augmentation de la taille des exploitations.

L'activité industrielle et artisanale se spécialise prioritairement dans le domaine de l'agroalimentaire avec quelques entreprises telles que Danone, Bonduelle ou encore Roquette. Le secteur tertiaire reste lui relativement faible et principalement concentré sur les pôles urbains majeurs (Hazebrouck et Bailleul). Concernant l'activité commerciale, elle se concentre majoritairement sur les zones urbaines en périphérie des agglomérations mais aussi sur les pôles touristiques (Monts de Flandre) et dans les centres bourgs.

Si le taux de chômage est majoritairement faible et se présente être celui le moins élevé de la région (8,7 % contre 12,5 % dans le Nord-Pas-de-Calais), il est néanmoins plus marqué dans certains secteurs notamment Hazebrouck et les villes de la vallée de la Lys. Il apparaît également inexistant dans les communes rurales.

Des éléments de contexte pour cerner les paysages de la Flandre Intérieure.

Nous pouvons remarquer que ce territoire présente d'importants atouts environnementaux avec un environnement naturel de qualité composé de paysages bocagers, de patrimoine forestier ou encore de plans d'eau. L'essentiel de cet espace est également incluse dans le projet du « Parc Naturel Régional des Monts des Flandres » ce qui est un atout indéniable concernant une évolution cohérente. En effet, ces atouts environnementaux et agricoles peuvent être valorisés pour une activité touristique avec des synergies liant l'environnement à l'agriculture de qualité et au tourisme qui peuvent être trouvées pour le développement de l'économie sociale et solidaire jusqu'à l'insertion.

Le territoire de la Flandre Intérieure ici abordé constitue une zone de contact entre des espaces très contrastés avec un flanc nord très fortement dominé par des secteurs majoritairement ruraux et naturels alors que son flanc sud est caractérisé par des territoires plus fortement urbanisés.

Au Nord du territoire, s'étend la plaine maritime flamande qui englobe les villes de Bergues et Hondschoote et qui est dominé plus au nord par le pôle urbain dunkerquois. Nous avons ici un paysage de polder où les éléments de drainage, fossés, wateringues, canaux sont omniprésents. La Flandre maritime est essentiellement marquée par l'activité agricole qui occupe plus de 80 % de l'espace. La spécificité de ces paysages réside dans son horizontalité et sa très faible couverture boisée. L'horizon dégagé par la très faible densité d'obstacles visuels a d'ailleurs valu à ce territoire le nom de « Blootland » c'est-à-dire le pays nu.

Au Sud de la Flandre Intérieure, par contre, le territoire est davantage sous l'influence de l'urbanisation, telle qu'elle peut être lisible au niveau de la métropole lilloise et de la plaine de la Lys. Enfin la partie Sud-ouest de notre territoire est marquée par des paysages que l'on ne peut pas rattacher directement aux paysages flamands : il s'agit des Marches de l'Audomarois. Ces paysages boisés, au contact du marais audomarois, s'étendent sur les communes de Watten, Nieurlet, Saint-Momelin et Noordpeene. Ils réalisent une transition progressive entre la Flandre et l'Artois.

Entre les deux, le territoire de la Flandre Intérieure s'offre telle une synthèse des caractères urbains de l'un et des caractères marqués par la ruralité de l'autre. Son aire transfrontalière présente les caractéristiques d'être agglomérée de manière diffuse.

Un territoire légèrement vallonné.

Réputée pour sa platitude apparente, ce territoire se perçoit dans un vaste ensemble fait de plaines alluviales et de replats légèrement surélevés. Ce sont notamment les Monts de Flandre au relief marqué qui distingue fondamentalement le territoire de la Flandre Intérieure. Nous pouvons par ailleurs remarquer l'accentuation des vallonnements qu'ils engendrent à leurs abords et qui a pour effet de dynamiser le paysage en développant des contrastes de formes et de couleurs.

Il nous semble important de souligner que cette chaîne de petites collines culmine au Monts des Cats à 164 m et au Monts Cassel à 176 m que la figure 23 tend à nous démontrer :

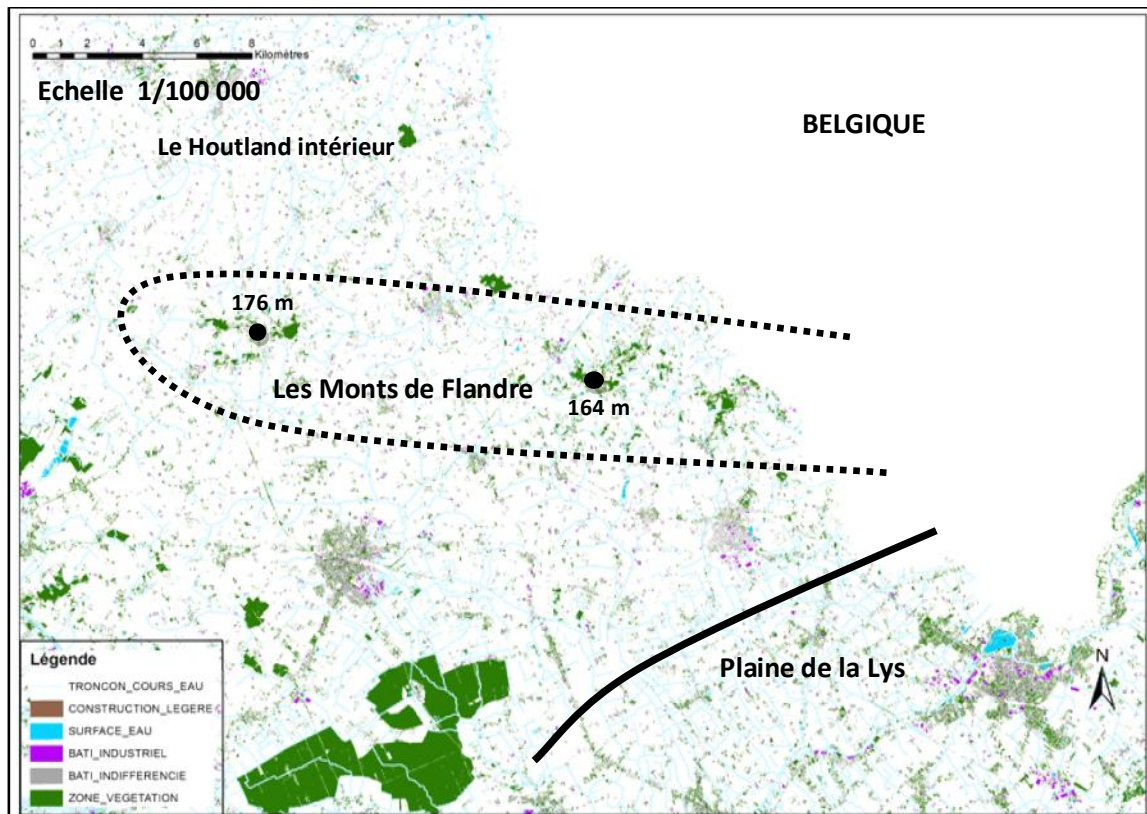


Figure 23 : Les entités paysagères de la Flandre Intérieure. Réalisation : Allan Quertainmont (Source : [Arcgis](#))

Cet ensemble est également hiérarchisé par un réseau hydrographique très dense composé essentiellement de becques¹² qui présentent la caractéristique d'être répartie de manière diffuse sur l'ensemble du territoire. On peut remarquer que les rivières de la Lys et de l'Yser sont des éléments qui structurent le paysage de manière importante.

Un paysage singulier aux variations subtiles.

La Flandre Intérieure nous présente la physionomie d'un relief ondulé et d'un horizon qui est régulièrement masqué par la présence d'alignements d'arbres. Ce territoire était en effet traditionnellement une région bocagère, ce qui lui a par ailleurs donné le nom de Houtland c'est-à-dire le «Pays du bois». Cependant, la modernisation des pratiques agricoles a fortement réduit la présence de la haie et de l'arbre dans le paysage. Ces paysages, aujourd'hui semi-bocagers, sont néanmoins toujours caractérisés par la présence de haies, de mares et d'un habitat dispersé.

¹² Petites rivières en flamant

Nous pouvons dégager trois sous entités paysagères distinctes de ce vaste ensemble qui sont représenté dans la figure 23 : l'**Houtland**, le paysage des **Monts** et la **plaine de la Lys**.

Le Houtland est en superficie l'entité la plus représentative de la Flandre. Le pays des bois se présente comme un territoire légèrement ondulé, organisé par les fermes isolées et les restes de haies arbustives, parfois brise-vent. Les boisements qui donnèrent son nom à ce territoire n'existent plus vraiment. En revanche de grands arbres isolés, en haies ou autour des fermes lui confèrent encore une ambiance quelque peu sylvestre. Les grands champs ouverts appelés aussi « openfields » dominent cependant les paysages qui offrent donc des profondeurs de vue de plus en plus importantes à mesure que l'on quitte le haut pays pour se rapprocher de la plaine maritime.

La chaîne des Monts de Flandre se dresse au sein d'un territoire beaucoup plus vallonné et ondulé où champs de houblon, bois, haies, fermes isolées et village forment une « campagne humanisée ». Depuis les bas plateaux, ces monts constituent des points de repère importants où de véritables belvédères sur l'ensemble du Westhoek avec le mont Cassel qui culmine à 176 m. L'espace est structuré par la trame bocagère plus ou moins dense qui accompagne les versants ce qui est lié au fait que l'agriculture intensive n'est pas possible.

Enfin, le paysage de la plaine de la Lys présente une certaine homogénéité. Il s'agit d'un territoire plat, sans élément ponctuel marquant dans le relief. C'est au niveau de Nieppe et d'Armentières que la densité urbaine nous annonce la périphérie de l'agglomération lilloise. Il y a longtemps, la forêt marécageuse occupait toute la plaine avec l'eau qui y stagnait au gré des crues, des rivières et des becques. De ces époques, le paysage a toutefois gardé des marques dans ces terres aujourd'hui d'une extrême domesticité. Des réseaux de fossés furent implantés tandis que les habitations s'installaient le long de la Lys.

La Lys est principalement vu comme un axe qui s'est urbanisé de façon linéaire avec un réseau très dense de becques. Ce territoire prend également l'allure d'une nappe constellée de fermes et de certains boisements. Tout cela concourt donc à former un paysage unique.

Des relations particulières entre les infrastructures, l'urbanisation et la perception du territoire.

Au sein de ces entités paysagères, on remarque qu'il existe un certain nombre de points forts et d'éléments structurants. Ces derniers correspondent bien souvent à des temps particulièrement marqués d'expression de la géographie locale. Les rivières et les reliefs sont par ailleurs majoritairement perpendiculaires à l'infrastructure autoroutière ce qui explique les sensations de seuils et de passages d'un paysage à l'autre lorsque l'on emprunte l'autoroute.

La présence de l'infrastructure A25 procure d'ailleurs au pays un effet vitrine sur le patrimoine naturel et culturel du territoire. C'est en ce sens que l'on peut découvrir les Flandres qui sont l'un des « terroirs » historiques fondamentaux de l'identité régionale (le Nord pouvant être sommairement décomposé en deux grands ensembles historiques que sont Flandre et Hainaut).

La traversée des Flandres par le cordon autoroutier permet par ailleurs une bonne découverte de certains aspects des paysages flamands que la figure 24 nous présente :

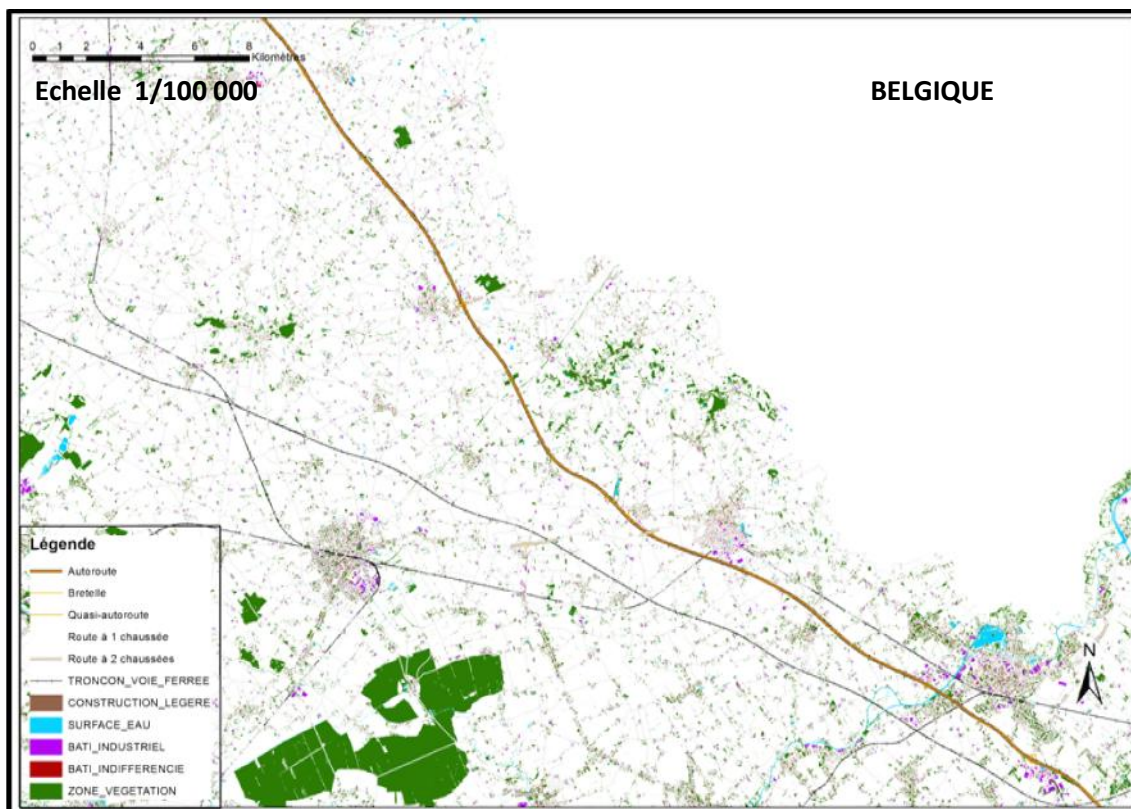


Figure 24 : Les éléments structurants de la Flandre Intérieure. Réalisation : Allan Quertainmont (Source : [Arcgis](#))

Nous pouvons noter une artificialisation diffuse sur l'ensemble du territoire avec notamment des éléments structurants tels que :

Les grandes rivières : la Lys et l'Yser où leur traversée est très rapide et peu sensible visuellement surtout pour l'Yser dont la ripisylve est très modeste.

Les Monts : Le Mont Kemmel, le Mont des Cats, le Mont Noir, le Mont de Cassel, le Mont des Récollets, avec des reliefs importants. Cependant, chacun d'entre eux possède ses propres caractéristiques (boisement pour certains, ville de Cassel qui se devine, antenne du mont des Cats).

La forêt de Nieppe : elle provoque une coupure visuelle entre le secteur de la Lys et la Flandre intérieure.

Les infrastructures : l'autoroute (en orange), les voies ferrées et la ligne TGV (en noir) qui tentent à « scinder » le territoire.

c) Des territoires marqués par l'industrialisation.

Cette partie traduit l'élaboration d'une iconographie adaptée aux quatre typologies retenues pour établir une classification des différents éléments marquants du territoire, à partir de celles de *L'Atlas du Nord de la France*, présenté dans la figure 25 :

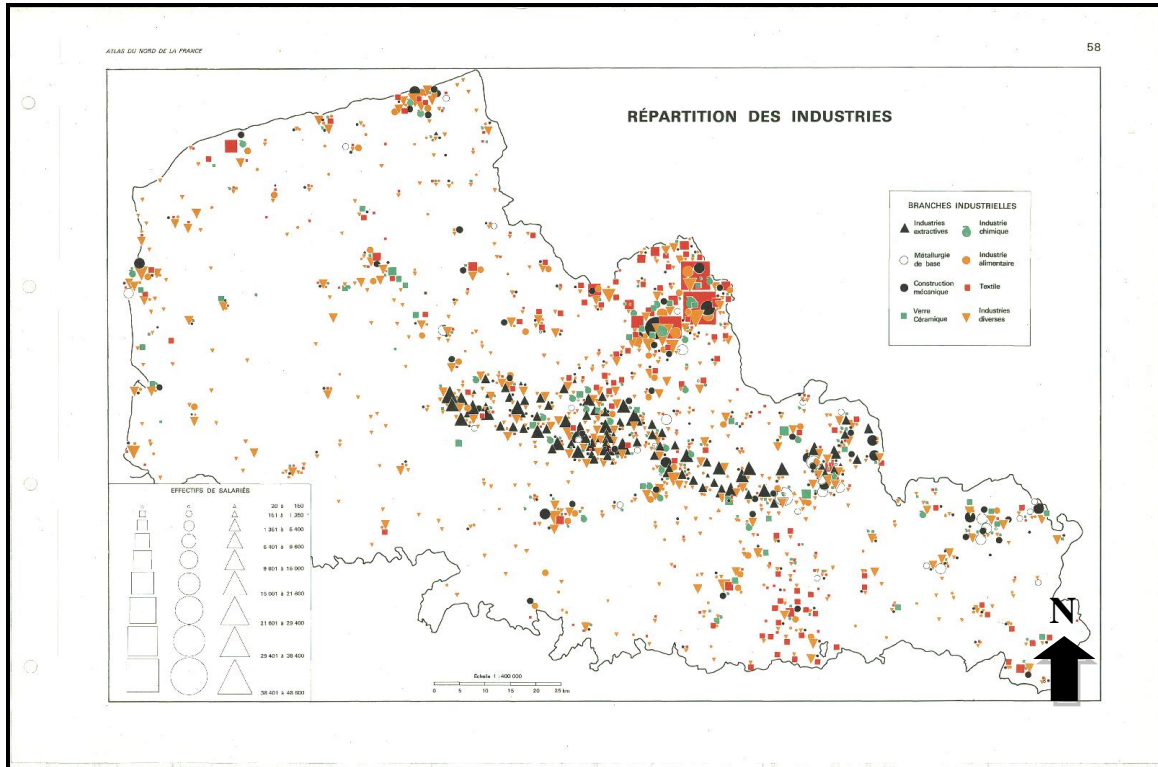


Figure 25 : La répartition des industries dans le Nord-Pas-de-Calais. (Source : [Atlas du Nord de la France](#))

On remarque ici une distinction des éléments en fonction de la taille, de la forme et de la couleur des symboles utilisés. L'idée fut dans le cadre de la mission de stage de poser les bases d'une représentation classificatrice du patrimoine industriel en vue d'un éventuel apport en SIG. On voit donc l'élaboration d'une typologie concernant les édifices liés au patrimoine industriel qui se répartissent de la manière suivante dans la figure 26 accompagnés à chaque fois d'une légende liée aux échanges et aux mobilités :

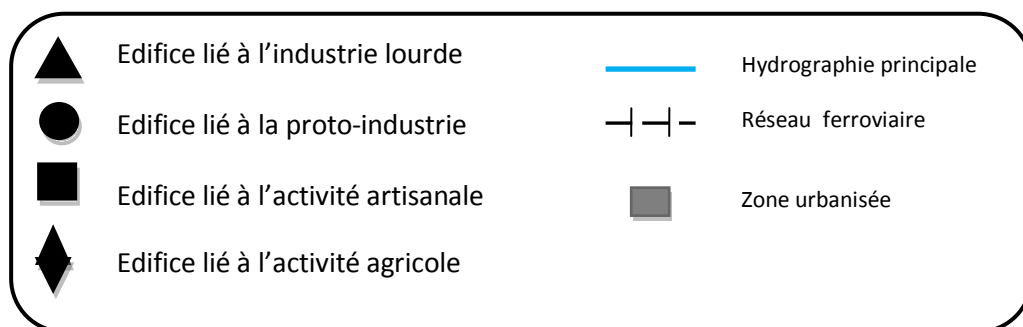


Figure 26 : Légende, iconographie et typologie lié au patrimoine industriel. (Réalisation de Allan Quertainmont)

Les édifices liés à l'industrie lourde s'orientent principalement autour de l'industrie extractive, de la sidérurgie et de la construction mécanique. Concernant la proto-industrie, ce sont surtout des édifices liés à l'industrie textile, à celle de la pierre et du marbre mais aussi à celle du verre et de la céramique. Il faut avant tout distinguer l'artisanat classique de tradition rurale, de la proto-industrie rurale qui apparaît au XIX^e siècle, car cette dernière est marquée par le marchand-fabricant et la vente des produits hors de la zone de fabrication dont a si bien parlé K. Polanyi dans « *La Grande Transformation* ». Le marchand qui est un entrepreneur urbain, apporte la matière première à des travailleurs ruraux ou à des domestiques ruraux, qui produisent un produit fini (exemple : la clouterie) ou un produit en cours de transformation (exemple du textile : que se soit le travail de la filature ou celui du tissage).

Les édifices liés à l'activité artisanale sont eux majoritairement issus de tout ce qui concerne les brasseries-maltries, les moulins à eau ou moulins à vent, l'artisanat du verre et de la céramique mais aussi de la pierre et du marbre. Le textile à moindre échelle peut parfois présenter des attraits artisanaux. Enfin, les laiteries où les grandes fermes liées à la céréaliculture forment essentiellement les édifices liés à l'activité agricole.

Cela permet notamment de rendre compte de la particularité de certains territoires concernant l'évolution de leur industrialisation. En effet, c'est en ce sens que l'on remarque les spécificités industrielles de certains espaces en fonction de leurs atouts géographiques et de leurs attraits paysagers, naturels ou environnementaux.

Le Val de Sambre, un territoire à l'industrialisation controversée.

Du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la crise sidérurgique des années 1970, la vallée de la Sambre va connaître un grand destin industriel. Il sera tout d'abord impulsé par les industriels belges. Les marbriers seront les premiers, à partir de 1815, à délocaliser leurs ateliers en Val de Sambre. Soucieux d'exporter leur charbon de la région de Mons, les voisins belges obtiendront également la canalisation de la Sambre en 1833. Celle-ci a de toute évidence joué un rôle déterminant dans l'émergence et la croissance de ce vaste bassin industriel qui s'étira pendant plus d'un siècle de Leval à Jeumont. La richesse en fer du sous-sol du territoire du Val de Sambre sera également très attractive et c'est à partir de 1833 que s'implanteront laminoirs et hauts-fourneaux. L'activité créant de l'activité, les fonderies comme les fabriques de machines-outils viendront tour à tour renforcer l'arsenal industriel. Dès le milieu du XIX^e siècle, le transport ferroviaire sera lui aussi, un formidable accélérateur du développement des échanges et du rayonnement international en attirant des usines de matériels ferroviaires et de construction électrique. Sa sidérurgie se vend sur les cinq continents et assure près de 10 % de la production française.

L'industrie du verre sera, elle aussi, florissante au XIXe siècle. Des glaceries verront le jour et se spécialiseront dans les verres spéciaux (glace polie, verre trempé, verre optique...). La plupart disparaîtront néanmoins sous les bombes de la Première Guerre Mondiale.

Ce fut également au début du XVIIIe siècle que s'affirme la prise de conscience qu'il y a là de nombreuses ressources à partir desquelles pourront se développer une myriade d'activités agro-pastorales et artisanales. Ainsi émergeront progressivement, ici ou là, de nombreux savoir-faire originaux qui contribueront au rayonnement de plusieurs communes du territoire. Bachant, Boussois, Colleret, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Jeumont ou encore Marpent profiteront durablement de l'extraction et de l'exploitation de la fameuse pierre bleue, toujours présente dans le patrimoine bâti. La poterie de grès et la faïence contribueront aussi à la notoriété du village de Ferrière-la-Petite, tandis que sa proximité avec la forêt de Mormal permettra à Pont-sur-Sambre de se tourner, un temps, vers la fabrication de péniche.

Quant aux nombreuses rivières du bassin de la Sambre, elles ont tout naturellement favorisé l'apparition de moulins à eau. Une belle identité de fermes, de brasseries et d'estaminets d'autrefois, biens enracinés dans le paysage continuent, souvent en beauté, de renforcer cette précieuse identité rurale du Val de Sambre.

De décennies en décennies, la révolution industrielle a également transformé la physionomie du Val de Sambre et bousculé son organisation urbaine et sociale avec des coronas et des cités-jardins qui participèrent à la formation des villes. Les constructions en briques et les maisons de pierre apprirent notamment à cohabiter dans l'espace rural.

Cela dit, le Val de Sambre subit pleinement le premier choc pétrolier, suivi d'une crise de la sidérurgie et d'une longue étape de récession. Celle-ci touchera, à partir de 1976, toutes les branches industrielles de la vallée. De fermetures en fermetures, les entreprises laisseront derrière elles un paysage de désolation, entre amas de bétons et de ferrailles. En 20 ans, près de 20 000 emplois disparaîtront et l'équilibre démographique sera fortement perturbé.

On peut constater que certaines industries ont résisté au déclin de l'industrialisation notamment l'usine de Vallourec à Aulnoye-Aymeries qui est née en 1931. Vallourec se caractérise comme un groupe international leader dans la fabrication de tubes pour l'industrie avec 18 000 collaborateurs et des implantations industrielles dans plus de vingt pays.

On a également l'usine des Glaces qui s'est implantée à l'origine sur la commune de Boussois puis s'est étendue sur le territoire voisin d'Assevent. Ses activités sont aujourd'hui intégrées à AGC Glass (groupe de 26 500 salariés de par le monde).

On voit également à partir de 1898, avec les Ateliers « Electricité et Hydraulique », issus de la Compagnie générale d'Electricité de Charleroi, s'ouvrir à Jeumont un atelier de montage de moteurs d'automobiles électriques et de tramways. Cette usine connaîtra par la suite une croissance fulgurante appartenant aujourd'hui à l'ensemble Jeumont Electric dirigé par le groupe Altawest et Areva. D'autres industries occupent désormais une place

primordiale dans le Val de Sambre notamment l'usine de construction automobile MCA ou encore l'usine agro-alimentaire Menisseez.

Cette révolution industrielle et les années de récession qui ont suivi ont fortement marqué la mémoire collective et les paysages. Toutefois, les programmes d'aménagement, de transformation ou encore de rénovation urbaine et paysagère en cours, conjugués aux politiques de développement économique et de requalification des friches industrielles, ont judicieusement préservé quelques témoins de cette épopée. On remarque que ces empreintes sont majoritairement situées de manière uniforme le long du bassin de la Sambre. La figure 27 nous présente ces empreintes essentiellement liées à l'industrie lourde qui rappellent encore dans le paysage, l'âge d'or industriel de la vallée de la Sambre :

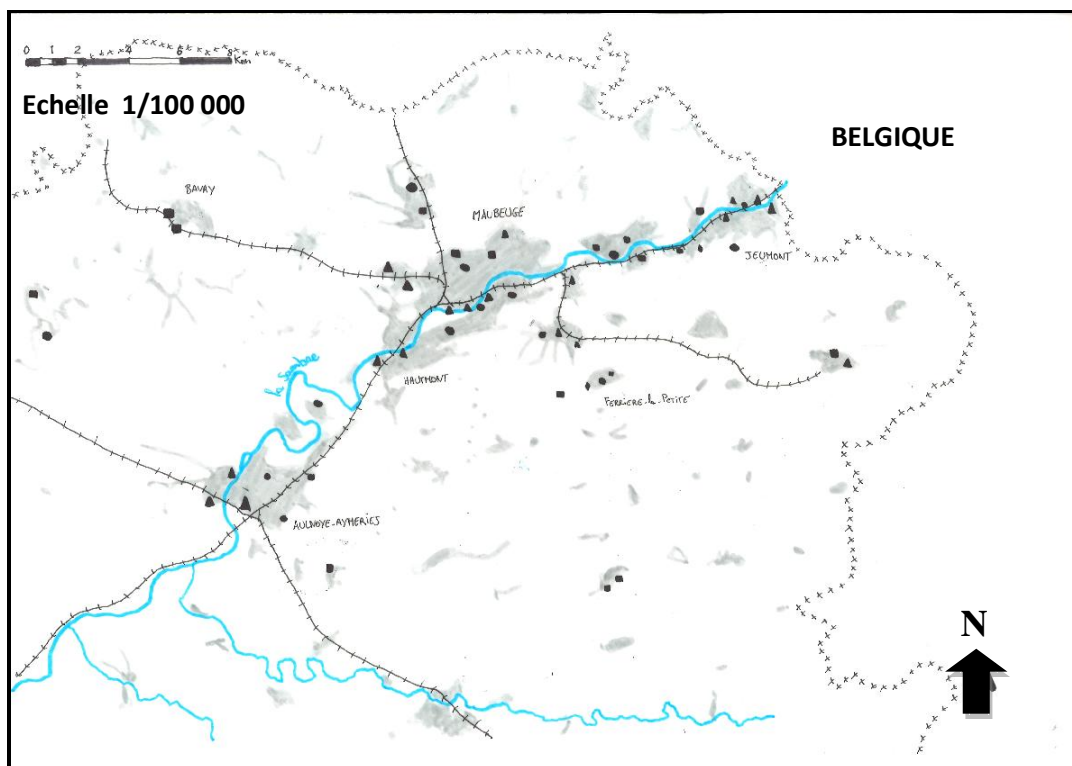


Figure 27 : La répartition du patrimoine industriel du Val de Sambre. Réalisation de Allan Quertainmont (Source : [Atlas du Nord de la France](#))

La Flandre Intérieure vue comme un espace industrialo-agricole.

La Flandre Intérieure est le reflet tout comme le témoin de la croissance explosive dans les domaines économiques, urbains et humains. En effet, au sein d'un territoire essentiellement agricole, on ne peut que constater la prégnance d'un environnement favorable et propice aux activités humaines qui laissent derrière elles les « stigmates » d'un patrimoine industriel spécifique.

La Flandre Intérieure se situe au cœur de la «banane bleue» des géographes, c'est-à-dire l'axe industriel et urbain du XIX^e siècle où les incidences ne peuvent qu'être nombreuses. Il s'agit notamment d'une zone de frontière représentant indéniablement un espace d'échange et de carrefour permettant la communication. Elle est donc, en ce sens, un point de passage obligé pour le commerce et l'industrie.

On distingue avant tout la naissance d'une industrialisation précoce avec les sayetteurs¹³ du XVIII^e siècle mais aussi les filateurs et la métallurgie qui apparaissent au XIX^e siècle. La Flandre Intérieure connaît alors une nouvelle typologie urbaine avec notamment la ville rurale où les activités industrielles ou de gros artisanat sont complémentaires comme à Bailleul ou à Armentières. Ceci est possible grâce à un autre bienfaiteur qui est Napoléon III. En effet, il a permis et même incité à la modernisation des transports, à la voie d'eau et aux routes. S'ajoute à cela la voie ferrée, mise en place surtout pendant le Second Empire car le train permet de mettre en relation toutes ces villes, que ce soit pour la mobilité des biens comme celle des personnes. En Flandre Intérieure, le train et l'usine finissent par rythmer le paysage en mettant en relation des villes importantes telles que Hazebrouck, Bailleul ou Armentières.

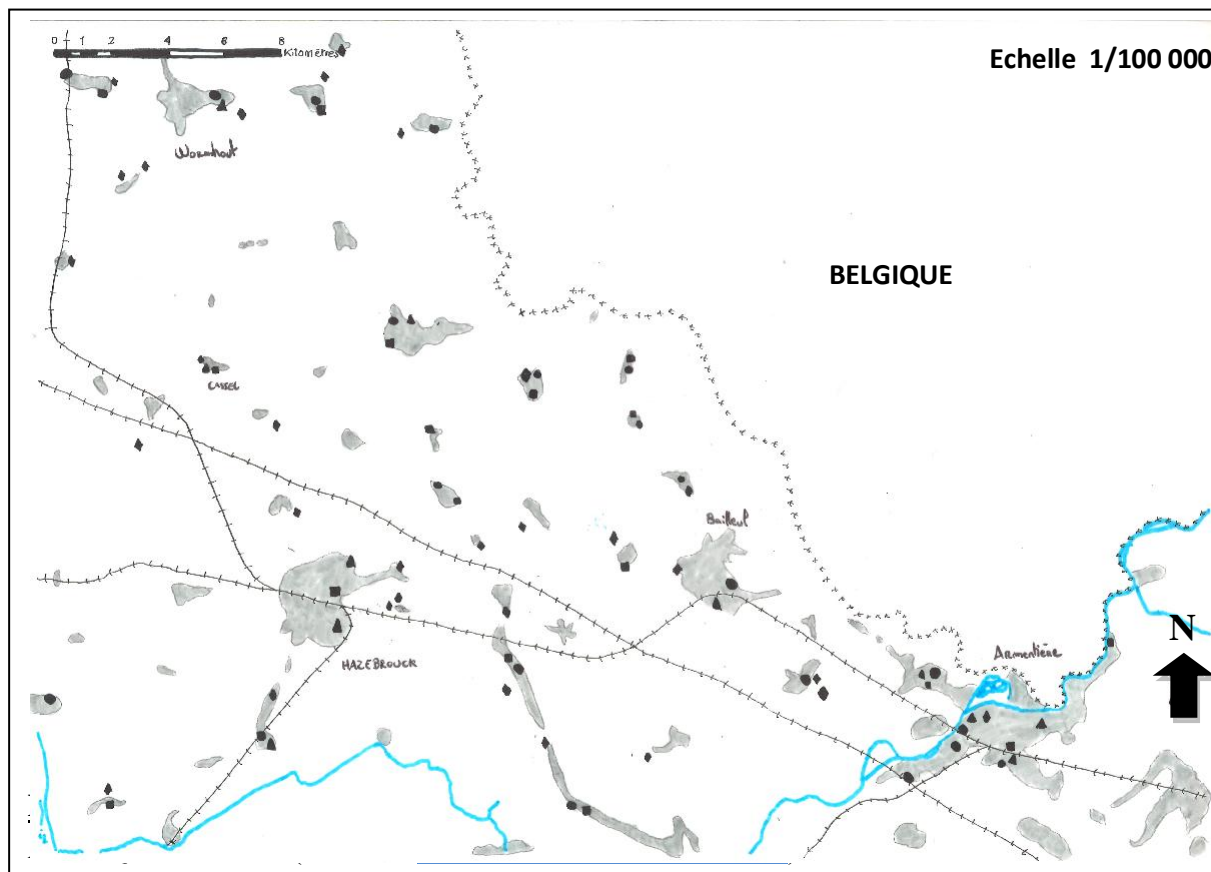
Le reste de la plaine est cependant dévolu à la culture du blé ou du maraîchage et d'autres cultures industrielles développées depuis deux siècles. La qualité des terres oblige notamment à une certaine complémentarité. Ainsi on trouve du blé, de la chicorée (endive), de la pomme de terre, de la betterave sucrière, du houblon, du lin, et dans une moindre mesure, du tabac. Des plantes qui d'ailleurs ont souvent besoin d'eau.

L'espace flamand apparaît donc favorable aux grandes exploitations avec notamment l'idée d'une agriculture industrielle et intensive. Ce n'est là qu'une suite logique à l'existence d'une agriculture moderne créée dès le Moyen-Age (voir les travaux du Professeur Derville) car la Flandre se distinguait déjà à cette époque par des rendements élevés et une agriculture industrielle.

Concernant l'aspect économique actuel, on observe majoritairement l'idée d'une économie industrialo-agricole. En effet, nous pouvons remarquer la particularité d'un territoire essentiellement voué à l'agriculture. Il apparaît que 80 % du territoire est exploité par l'activité agricole qui se restructure avec une diminution du nombre d'exploitations et une augmentation de la taille des exploitations. L'activité industrielle et artisanale se spécialise prioritairement dans le domaine de l'agroalimentaire avec quelques entreprises telles que Danone, Bonduelle ou encore Roquette.

¹³ Les sayetteurs ou saiteurs sont des faiseurs de tissus de laine dites sayes et sayettes. (Source : <http://www.vieuxmetiers.org>)

Si les villes-ateliers de la révolution industrielle ont disparu, l'empreinte de l'homme reste profonde sur cette petite région au point de parler parfois de «stigmates». La particularité du patrimoine industriel de la Flandre Intérieure se lit dans le fait qu'il n'est pas uniformisé mais diffus sur l'ensemble du territoire en adéquation avec la physionomie des espaces artificialisés que la figure tend à nous représenter :



Nous pouvons constater que de véritables trésors de savoir-faire tels que les poteries, les automates, les dentelles aux fuseaux ont souvent leur musée avec d'autres part les moulins à vent faits de briques et de bois, dont certains, encore en activité, produisent toujours de la farine et même de l'huile de lin. D'autres édifices liés à l'industrie textile sont toujours présents sur le territoire et ont été conservé mais également ceux liés à l'activité artisanale notamment des brasseries ou encore des malteries. Il s'agit donc d'une région aux multiples influences économiques, sociales et culturelles.

2) Le patrimoine industriel dans le paysage : le cas de Godewaersvelde et de Ferrière-la-Petite.

La durée de ma mission de stage ne me permettant pas d'effectuer des recherches sur la totalité des territoires du Val de Sambre et de la Flandre Intérieure. C'est en ce sens que je me suis concentré sur deux communes avec un premier aperçu sur les principales caractéristiques qui composent ces territoires aux mutations différenciées à l'échelle de 1/ 25 000. Il faut donc savoir que le travail effectué concerne majoritairement les villages de Ferrière-la-Petite dans le Val de Sambre et Godewaersvelde en Flandre Intérieure plus précisément en Pays Cœur de Flandre.

Cela dit, ce travail fût également le même pour deux autres communes qui sont Jeumont dans le Val de Sambre et Erquinghem-Lys dans la Flandre Intérieure plus précisément de la Plaine de la Lys. L'intérêt est encore une fois ici d'établir une typologie des édifices liés au patrimoine industriel afin de rendre compte de spécificités et de disparités concernant leurs modes d'implantations, leurs activités, leurs évolutions, leurs interrelations ou encore leurs répercussions urbaines et paysagères.

a) Une morphologie du terrain et une occupation du sol diversifiée.

Nous pouvons à la fois remarquer de profondes disparités et de multiples ressemblances entre ces deux espaces à dominantes rurales. Nous savons que le relief au pied de la chaîne des Monts est particulièrement vallonné et ondulé tout comme celui présent à Ferrière-la-Petite dans le Val de Sambre mais avec des altitudes plus importantes.

Le « pays du bois » de Godewaersvelde se présente comme un territoire légèrement ondulé, organisé par les fermes isolées et les restes de haies arbustives, parfois brise-vent. Situé au pied du Mont des Cats, il s'agit encore d'un des rares villages de Flandres Intérieure à disposer d'une riche naturalité composée essentiellement d'éléments semi-bocagers encerclant le Mont des Cats. De même que de grands arbres isolés, en haies ou autour des fermes lui confèrent encore une ambiance quelque peu sylvestre. Les grands champs ouverts appelés aussi « openfields » dominent également le paysage qui offre donc des profondeurs de vue relativement importantes au sommet du Mont des Cats. Cette dominante naturelle et agricole a naturellement limité l'émancipation d'une industrialisation intensive.

Le paysage bocager et vallonné de Ferrière-la-Petite voué essentiellement à l'élevage lui confère un statut singulier au cœur d'une diversité et d'une richesse écologique ou environnementale évidente. En effet, son implantation et son évolution fut étroitement liée à son contexte géographique et géologique situé dans le fond de versant de la Solre au cœur des vallées bocagères ce qui influença considérablement l'évolution de son industrialisation et qui, certainement, l'a limitée.

b) La présence spécifique de secteurs industriels.

La présence d'une voie d'eau ou d'un axe de transport a de tout temps influencé l'apparition ou l'émancipation de multiples activités industrielles. Ces activités sont essentiellement liées à l'industrie lourde, à l'artisanat ou à l'activité agricole avec également la présence d'une proto-industrie qui s'est aujourd'hui en majorité éteinte. Nous pouvons remarquer dans ces différents paysages des traces ou des « empreintes » liées à ces activités. Ces édifices relatent suivant ces deux territoires d'un type d'industrialisation particulier en fonction des richesses du sol et de l'accession à la mobilité. L'organisation spatiale du territoire a en effet amplement influencée la nature des activités industrielles présentes sur ces deux communes.

Le travail de cartographies et de calques d'interprétations effectué au cours de cette mission de stage nous a permis de se rendre compte de particularismes locaux liés au mode d'implantation et au type de patrimoine industriel en fonction de multiples attraits d'ordres environnementaux ou d'accession à la mobilité. C'est dans cette optique qu'il semblait utile d'effectuer un code couleur pour rendre compte de ces différentes particularités. La figure 29 nous montre ce code couleur en fonction de la typologie des édifices industriels et patrimoniaux et une légende en adéquation avec les éléments ayant influencés ces différents types d'activités :

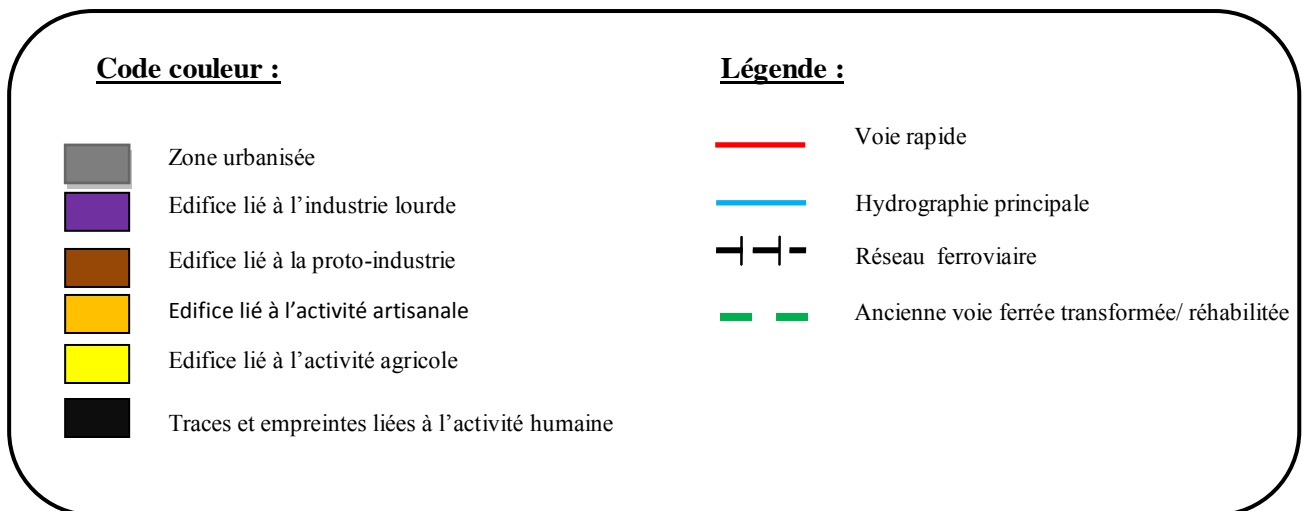


Figure 29 : Code couleur et typologie des édifices industriels patrimoniaux ou des éléments qui y sont intimement liés en fonction de leur nature. (Source : [Atlas du Nord de la France](#)).

Les traces et les empreintes liées à l'activité humaine sont des éléments perceptibles dans le paysage mais elles n'ont toutefois pas été les lieux de productions ou de stockage. On perçoit, en ce sens, d'anciennes gares désaffectées ou d'anciennes carrières remises en eau.

La voie rapide, l'hydrographie principale et le réseau ferroviaire ont également été des éléments primordiaux dans la répartition de ces types d'activités sur ces différents territoires. Lorsque ces différents réseaux ont en partie disparus mais se retrouvent toujours perceptibles, ils apparaissent en pointillés. On voit ici la présence dans les deux cas d'une ancienne voie ferrée transformée en « voie verte » ou chemin de randonnée. La figure 30 nous montre les différentes particularités liées au village de Godewaersvelde :

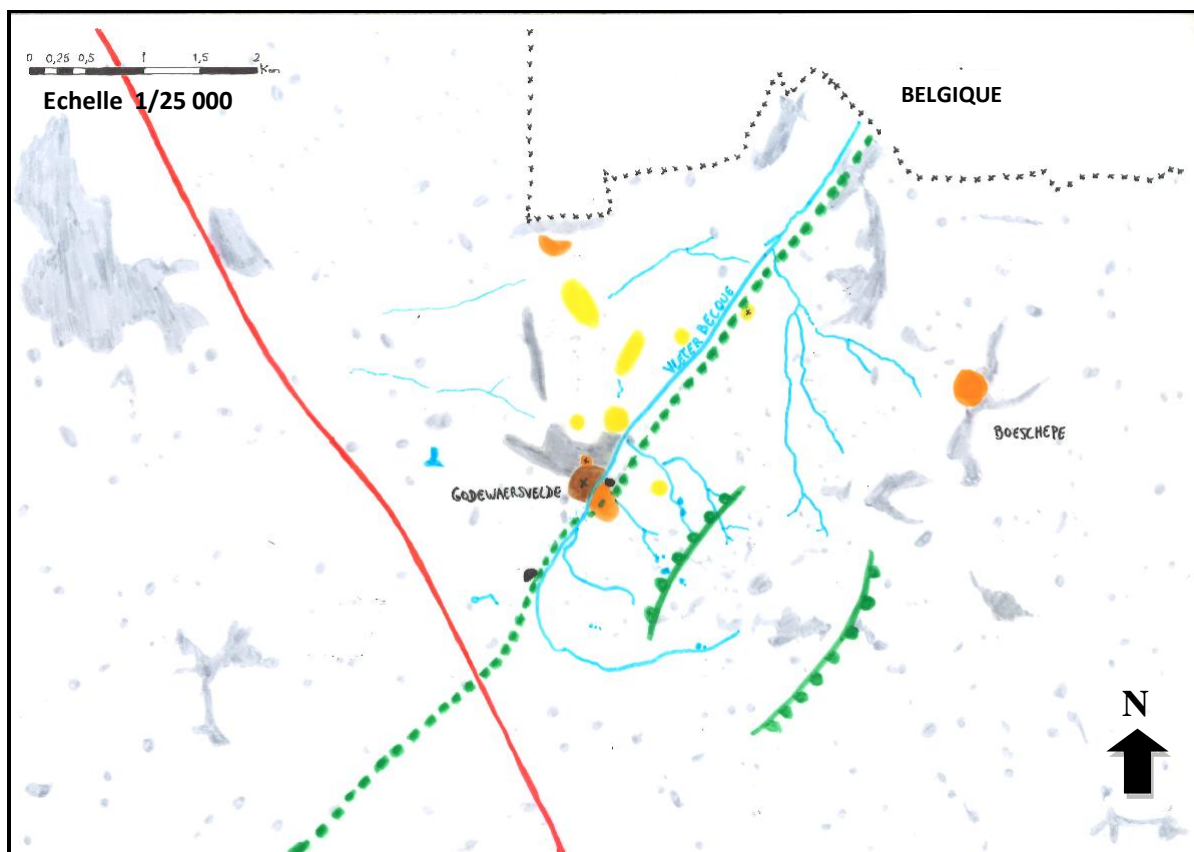


Figure 30 : Interprétation des édifices industriels patrimoniaux ou des éléments qui y sont intimement liés sur la commune de Godewaersvelde à l'échelle du site. Réalisation de Allan Quertainmont.

En serré entre le Mont des Cats et la Belgique, ce village frontalier de 1189 hectares et de 2025 habitants se présente comme un gros bourg mi-industriel et mi-rural dans le site des Monts des Flandres situé à moins d'une demi-heure entre Lille et Dunkerque. Elle est l'une des 9 communes du canton de Steenvoorde entourée par les communes de Eecke, Boeschepe et Berthen.

Nous pouvons remarquer la présence d'une ancienne voie ferrée aujourd'hui transformée en chemin de randonnée ce qui laisse entrevoir l'idée d'une industrialisation. Cela dit, la forte présence de fermes et de hangars liés à la céréaliculture nous montre encore actuellement que ce territoire a essentiellement subi une industrialisation agricole. Nous pouvons relater l'absence d'édifice lié à l'industrie lourde ce qui est certainement dû à son extrême ruralité.

Le réseau hydrographique apparaît également conséquent avec entre autre la Vleter Becque qui traverse le village de Godewaersvelde et qui peut avoir influencé l'apparition de certaines activités artisanales. En effet, nous pouvons constater que la majorité des édifices sont liés aux activités proto-industrielles ou artisanales restant toutefois peu nombreux en se concentrant au cœur du village. Actuellement, l'autoroute A25 est une voie rapide qui peut constituer un atout ou un désavantage car elle peut être vue comme un élément favorable en matière de mobilité ou d'accessibilité au site de Godewaersvelde.

Cela dit, sa présence peut être vue comme un effet de coupure dans le paysage de Godewaersvelde limitant en ce sens son rayonnement pouvant avoir des répercussions sur son patrimoine industriel.

Au sein du Parc Naturel Régional de l'Avesnois se situe Ferrière-la-Petite, un village de 997 habitants à 5 km au sud-est de Maubeuge bâtie sur un terrain principalement ferreux d'où son nom, mais aussi argileux d'où son histoire céramique. Entourée par les communes de Ferrière-la-Grande, Damousies, Cerfontaine et Obrechies, Ferrière-la-Petite est traversée par la rivière de la Solre et le ruisseau de Quiévelon qui ont joué un rôle essentiel dans l'évolution de son industrialisation. Dans un cadre verdoyant, se niche donc ce village caractérisé par sa ruralité et par la présence importante de la pierre bleue, typiques de l'Avesnois, qui reflète l'image d'une activité ancestrale artisanale autour de la pierre.

La figure 31 nous montre les différentes particularités liées au village de Ferrière-la-Petite :

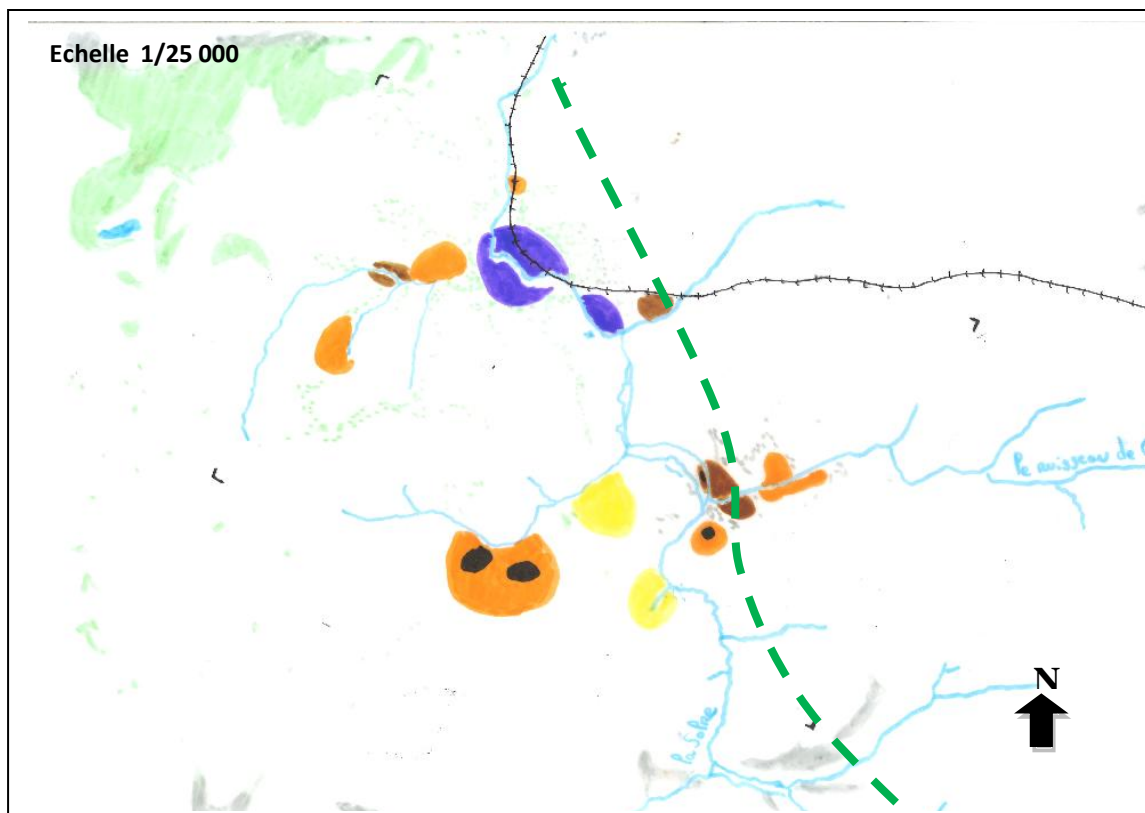


Figure 31 : Interprétation des édifices industriels patrimoniaux ou des éléments qui y sont intimement liés sur la commune de Ferrière-la-Petite à l'échelle du site. Réalisation : Allan Quertainmont.

Nous pouvons remarquer la proximité de la ville de Ferrière-la-Grande donc Ferrière-la-Petite est une ancienne dépendance. Ferrière-la-Grande a toutefois subi l'essor de l'industrialisation de manière plus importante avec la présence d'industrie lourde directement liée à la présence d'une voie ferrée aujourd'hui désaffectée. Le site de Ferrière-la-Petite présente une physionomie industrielle principalement axée vers l'activité artisanale qui se présente parfois sous la forme d'une proto-industrialisation.

On remarque à cette échelle, à l'ouest de la commune, la présence d'empreintes liées à l'activité humaine représentées ici en noir. Il s'agit de deux anciennes carrières réhabilitées et remises en eau appartenant aujourd'hui à la Société des Eaux Noreade. Ces éléments restés perceptibles dans le paysage nous prouvent l'existence d'une activité artisanale ancestrale autour de l'extraction et du traitement de la pierre bleue. Cette activité artisanale autour de la pierre est, en ce sens, étroitement liée à la richesse du sol. D'autres endroits relatent de ce type d'activité. Nous remarquons également la présence d'édifices liés à l'industrie agricole mais qui sont toutefois beaucoup moins nombreux et d'une plus faible importance que ceux présents sur le site de Godewaersvelde.

Nous remarquons la particularité d'une émancipation des édifices industriels le long du réseau hydrographique constitué par la rivière de la Solre et le ruisseau de Quiévelon. Ces réseaux hydrographiques semblent donc avoir influencé considérablement ce mode de répartition en adéquation avec l'artificialisation du territoire qui apparaît toutefois limité par la présence d'un fond de vallée. En effet, l'idée de la faible présence d'édifices industriels sur ce site et le fait qu'ils apparaissent concentrés sur un même axe justifie l'influence et les répercussions relatives à ce fond de vallée. Nous pouvons également remarquer la présence d'une ancienne voie ferrée aujourd'hui transformée en chemin de randonnée appelée « Voie Verte » de l'Avesnois qui reste le reflet d'une industrialisation évidente et qui représente désormais un attrait indéniable en matière de valorisation du patrimoine industriel.

3) Une évolution particulière du patrimoine industriel face à des structures urbaines différenciées.

Cette partie vise essentiellement à rendre compte de l'état actuel des différents édifices industriels et patrimoniaux en leur assignant une iconographie représentative à l'échelle de 1/ 10 000. Cela permet de rendre lisible les caractéristiques liées à leurs mutations. L'objectif à cette échelle apparaît également d'identifier les spécificités liées à l'implantation et à l'évolution des édifices industriels afin d'analyser leur répartition au sein de la structure urbaine. Cela peut également permettre de se rendre compte de logiques d'implantations spécifiques selon les activités industrielles concernées.

a) Des villages aux évolutions différentes et aux activités industrielles spécifiques.

L'analyse des structures urbaines appartenant aux communes de Godewaersvelde et de Ferrière-la-Petite s'est effectuée suivant l'élaboration des différents calques d'interprétation. Il en ressort également l'élaboration d'une typologie et d'une iconographie concernant les différents types d'édifices industriels patrimoniaux mais aussi concernant leur état actuel. Il apparait également important de créer un symbole afin de rendre compte de la valeur patrimoniale ou non d'un édifice. La figure 32 nous révèle ces différentes assignations qui sont identiques suivant les échelles de la structure urbaine ou de l'élément :

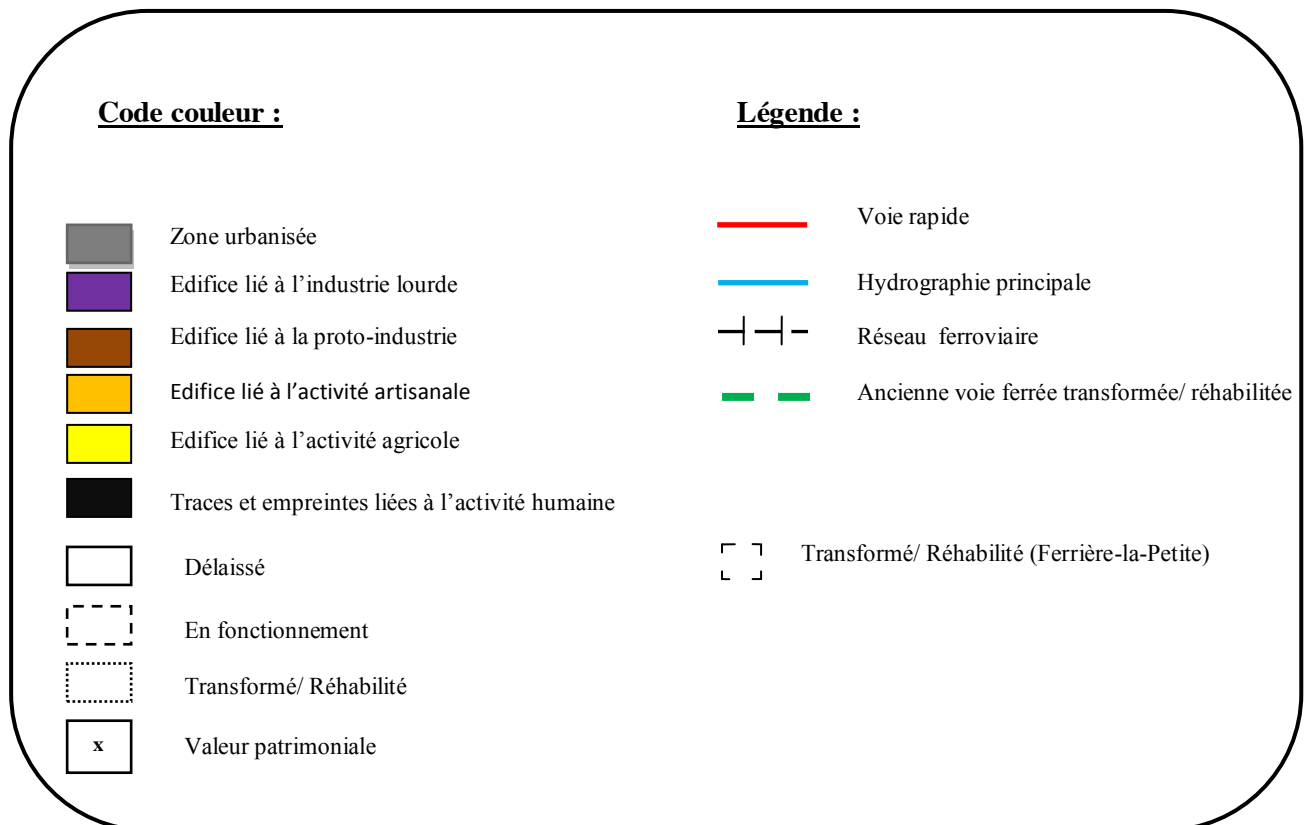


Figure 32 : Code couleur, symbole et typologie des édifices industriels patrimoniaux ou des éléments qui y sont intimement liés en fonction de leur état et de leur nature. (Source : [Atlas du Nord de la France](#))

Nous pouvons distinguer deux villages aux évolutions totalement différentes face à l'essor et au déclin de l'industrialisation. En effet, le village de Godewaersvelde a principalement connu une industrialisation agricole et intensive avec toutefois les marques d'une proto-industrialisation justifiée notamment par la présence d'une industrie textile toujours en activité.

Elle présente également quelques rares édifices liés à l'activité artisanale représentés dans la figure 33 :

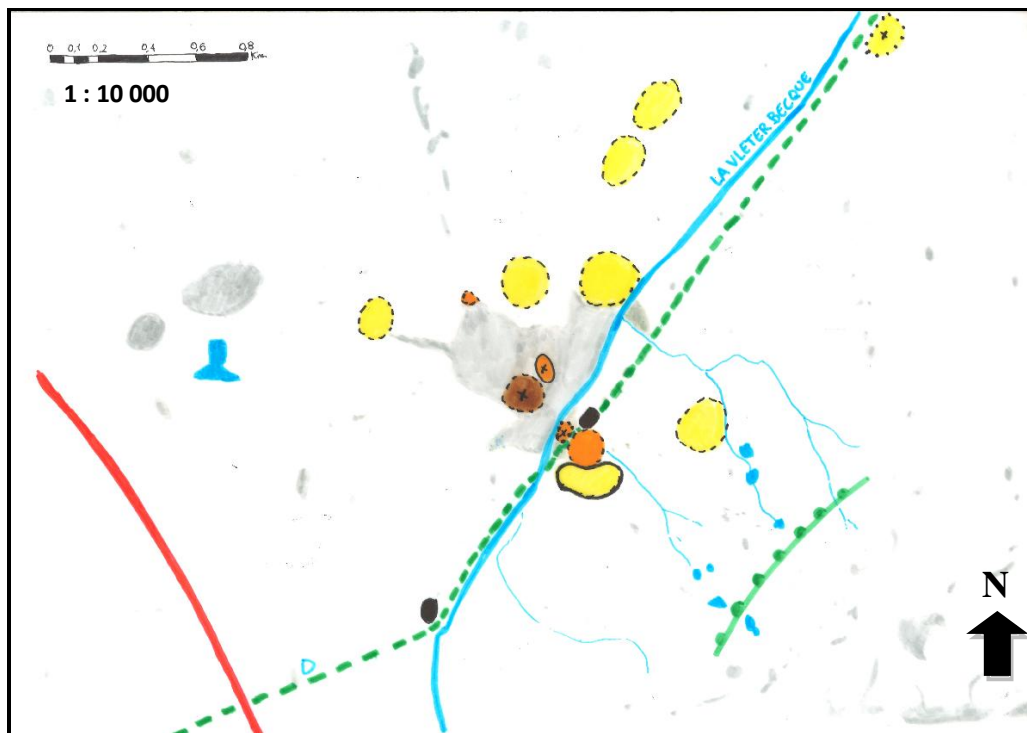


Figure 33 : Nature, état et valeur patrimoniale des édifices industriels sur la commune de Goodewaersvelde. Réalisation : Allan Quertainmont.

Godewaersvelde est connu pour ses houblonnières, ses fabrications d'aliments du bétail, ses productions de sable, de meubles, de plastique, mais aussi ses filatures de coton et de lin. Il est important de souligner le fait que l'industrie textile s'est développée à Godewaersvelde dès le XVIème siècle. On remarque notamment la présence de l'industrie textile Piron (représentée ici en marron) qui a vu le jour en 1855 et qui fut, à l'époque florissante, une filature, une société de transports et une briqueterie.

Cela dit, au fil des années, les activités ont disparu et l'entreprise Piron ne compte plus aujourd'hui que huit salariés en se concentrant sur le tissage de toiles naturelles comme le lin, le chanvre, le coton et le jute destinées en priorité à l'ameublement. La présence d'une cheminée et de plusieurs ateliers de tissage laisse entrevoir encore aujourd'hui les « stigmates » d'un passé proto-industriel et artisanal au cœur du village.

Nous pouvons distinguer une autre industrie liée à l'activité textile représentée ici en orange le long de la Vleter Becque mais qui est aujourd'hui devenue une usine de fabrication de sac tricoté notamment pour les pommes de terre. On voit donc là une toute autre logique industrielle appuyée par une spécialisation et une adaptation de la production.

Le patrimoine brassicole (en orange avec des croix) est également très présent sur le territoire avec un ancien magasin à houblon et la brasserie Van-Inghelandt, dite aussi brasserie Saint-Eloi, qui aurait été fondée par la famille Van-Inghelandt au début du 20^e siècle, comme l'atteste la date 1906 portée sur l'atelier de fabrication. Toutefois, la fabrication cesse en 1939 et l'édifice est alors converti en dépôt de boissons jusqu'en 1982 pour ensuite être désaffectée.

De l'époque du chemin de fer belge de l'Abeele à Hazebrouck, construit en 1870, subsiste la Gare (en noir), aujourd'hui transformée en école mais dont le style et les façades ont été conservées. On observe également que l'assise de la voie ferrée (en vert) fut transformée en zone de loisirs et en sentier de randonnée ce qui représente une reconversion valorisante pour le territoire et son attractivité.

Nous pouvons constater que la commune de Godewaersvelde a essentiellement connu une industrialisation agricole et intensive. De nombreux édifices (en jaune) sont étroitement liés à la céréaliculture reflétant, en ce sens, l'image d'une commune essentiellement rurale.

Le village de Ferrière-la-Petite se distingue par son passé proto-industriel et artisanal dû principalement à la richesse de son sol. On observe encore de nombreuses empreintes du patrimoine industriel réparties au sein de la structure urbaine et du noyau historique. Ces empreintes sont essentiellement des ateliers liés à l'activité ancestrale de la céramique et de la faïencerie. La figure 34 nous présente ces différentes caractéristiques liées au patrimoine industriel :

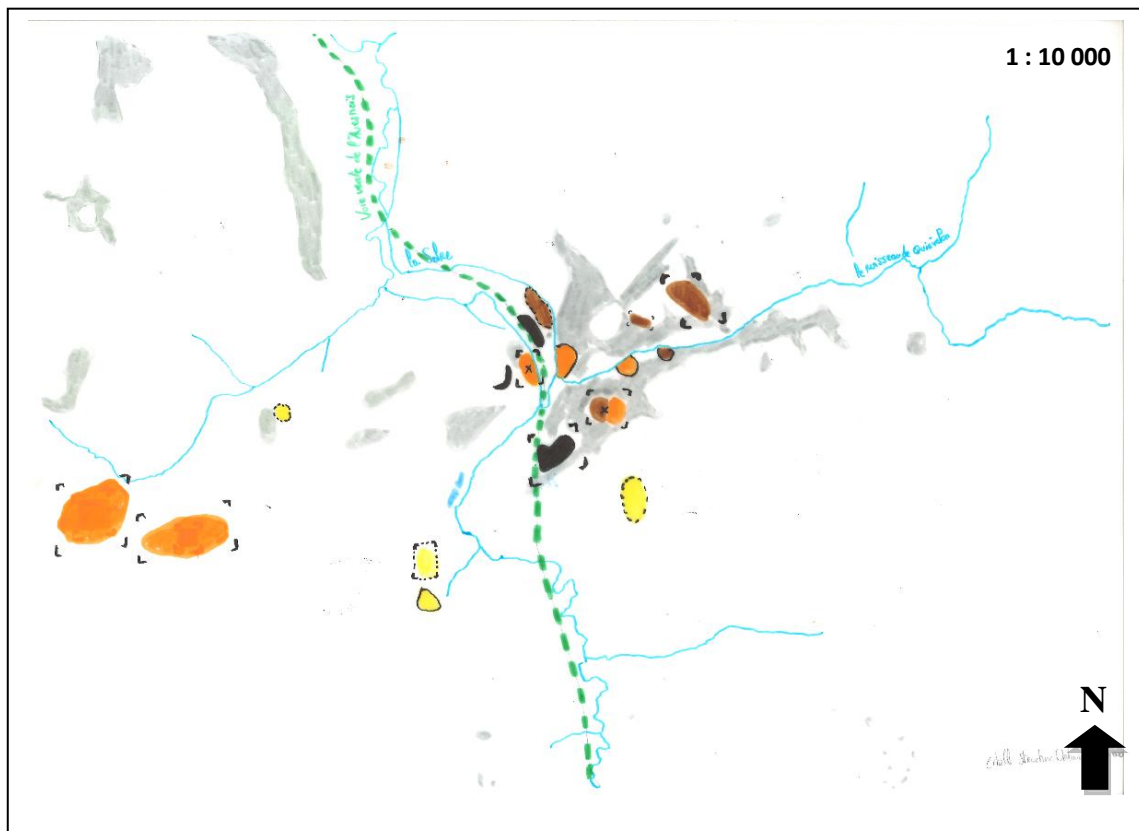


Figure 34 : Nature, état et valeur patrimoniale des édifices industriels sur la commune de Ferrière-la-Petite. Réalisation : Allan Quertainmont.

Nous pouvons remarquer le fait que la commune de Ferrière-la-Petite laisse entrevoir de nombreux édifices ou éléments directement en lien avec l'industrialisation plus précisément la proto-industrialisation. Ces éléments sont essentiellement concentrés au sein de la structure urbaine ne laissant entrevoir aucune présence d'industrie lourde.

Il s'agit donc ici d'un village au riche passé artisanal. En effet, l'essor de Ferrière-la-Petite date de 1718, date où les potiers de Bouffioulx dont Gilles Gibon viennent y installer l'industrie du grès salé avec, en 1789, dix poteries dans le village qui emploient la moitié de la population. Quelques décennies plus tard, la poterie est devenue la plus importante activité économique. Vient s'y ajouter, par la suite, la création d'une faïencerie par Charles de Bousies, avec la production de faïences qui s'étale sur soixante-dix ans de 1798 à 1868 et qui fera la renommée de Ferrière-la-Petite. Les poteries fonctionnent jusqu'à 1957, année où le dernier four s'éteint. Les ateliers ou les éléments (en orange et en marron) liés à cette activité ancestrale reste toutefois perceptibles au niveau de la structure urbaine avec de nombreux ateliers de productions à l'abandon mais toujours bien présents.

Depuis 1982, grâce à des bénévoles, la dernière poterie a été reconvertie en musée de la faïence et de la poterie et en atelier artisanal (grès bruns et grès bleus fabriqués et cuits selon les méthodes ancestrales)

Nous pouvons également distinguer qu'à la fin du 19^e siècle, l'exploitation du marbre (déjà attestée à la fin du 18^e siècle) se développe grâce notamment à Charles de Bousies avec l'exemple de l'escalier du Palais Royal de Bruxelles qui est fait en marbre de Ferrière-la-Petite, tout comme le superbe autel de l'église. La présence de nombreuses anciennes carrières de pierre (à l'ouest du village en orange) est d'ailleurs une particularité locale car elles offrent à la vue leurs anciens fronts de taille. On observe par ailleurs au sud du village, le long de la Voie verte de l'Avesnois, les marques d'une ancienne activité artisanale autour de l'extraction et du traitement de la pierre bleue. Cela se caractérise par une ancienne carrière à proximité du cœur historique aujourd'hui valorisée et transformée en parc public. Ce village a d'ailleurs la particularité d'être composé de nombreuses maisons faites de pierres bleue ce qui témoigne du riche passé artisanal de ce village autour de la pierre et du marbre.

On entrevoit également la présence d'une ancienne voie ferrée aujourd'hui devenu la Voie verte de l'avesnois qui influença autrefois la répartition des différents ateliers artisanaux et proto-industriels au sein du village. Cela peut également s'appliquer au réseau hydrographique favorable à l'implantation d'activité humaine que représentent la Solre et le ruisseau de Quiévelon. On remarque sur la figure 32 la logique d'implantation des différents édifices industriels le long des réseaux hydrographiques ou de la voie ferrée. Il s'agit donc, en ce sens, d'un village au riche passé industriel et artisanal.

b) Des éléments marquants au sein de la structure urbaine.

Il s'agissait ici avant tout d'effectuer un travail de terrain afin de repérer les éléments marquants du territoire notamment en termes de patrimoine industriel.

Nous pouvons distinguer dans ces deux villages la particularité d'une répartition du patrimoine industriel de manière hétérogène au sein de la structure urbaine. En effet, l'apparition de ces édifices au sein de la structure urbaine a notamment été influencée par la présence d'une voie ferrée ou d'un réseau hydrographique. Ces édifices qui font partie intégrante de ces deux communes sont en majorité toujours en activité à Godewaersvelde alors que Ferrière-la-Petite laisse entrevoir des ateliers de fabrication désaffectés et liés à l'activité proto-industrielle et artisanale de la poterie. Ce travail de terrain a permis de consolider et de vérifier les informations recueillies dans de multiples sources documentaires et bibliographiques. Il s'accompagnait également de photographies des différents édifices afin de rendre compte de leur état et de les inclure dans les différents projets propre au CAUE notamment le projet *Pet-Liv* ou les *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure et de la Sambre-Avesnois. Cela permettait également parfois de découvrir des éléments révélateurs en termes de patrimoine industriel qui n'apparaissait pourtant pas dans les diverses ressources étudiées. Ce travail de terrain et de repérage des « marqueurs du territoire » permet donc, en ce sens, la réalisation de cartographie avec l'idée d'un géoréférencement au « niveau zéro » en matière de géomatique car absent de données attributaires. Cela permet toutefois de « repérer » et de « rendre compte » ou de « rendre lisible » les éléments marquant du patrimoine industriels au sein de la structure urbaine.

Les **annexes 6** et **8** nous présentent le repérage et le « marquage » de ces différents édifices industriels patrimoniaux au sein des communes de Godewaersvelde et de Ferrière-la-Petite. Les **annexes 7** et **9** correspondent à la description de chaque photographie avec des explications et des informations historiques et actuelles sur chaque élément « marquant du territoire ». Cette démarche permet de faciliter la compréhension du territoire et fut directement inspirée de celle appliquée sur le *Recueil du Petit Patrimoine Flamand*.

4) Le patrimoine industriel vu à l'échelle de l'élément.

a) Une échelle qui accroît le niveau de perception et de compréhension.

L'objectif est ici avant tout de rendre perceptible les particularités d'un édifice à grande échelle c'est-à-dire à une échelle permettant d'entrevoir sa morphologie, son état et sa physionomie générale au sein d'un quartier ou d'une rue. Cette échelle permet, en ce sens, de faciliter la lecture et la compréhension de l'implantation et de l'évolution d'un ou de plusieurs édifices industriels et patrimoniaux. La légende, le code couleur et l'iconographie restent les mêmes que ceux présents à l'échelle de la structure urbaine.

Il s'agit donc essentiellement d'une représentation relativement précise. Cette échelle renvoie donc au rapport de réduction entre l'objet référent du terrain et la carte (objet référé). Cela permet de représenter une portion de la ville qui nous semble intéressante à étudier ou à analyser de manière précise et judicieuse. Cette échelle nous montre donc, en ce sens, les choses plus en détails sur les communes de Godewaersvelde et de Ferrière-la-Petite permettant de rendre perceptible des particularités locales liées à certains édifices de son histoire industrielle. La figure 35 nous montre différents types de patrimoine industriel implanté au cœur de la commune de Godewaersvelde :

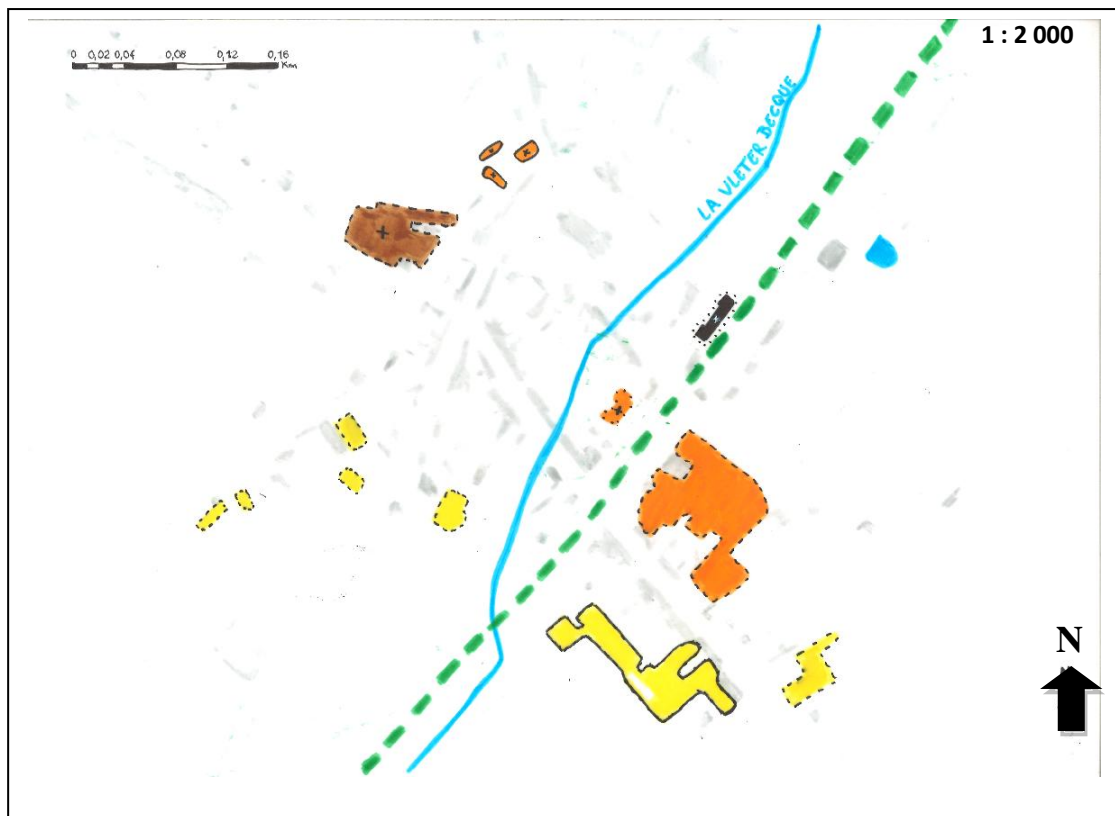


Figure 35 : Nature, état et valeur patrimoniale des édifices industriels au cœur du noyau historique de la commune de Godewaersvelde. Réalisation : Allan Quertainmont.

Nous pouvons remarquer ici d'importantes « empreintes » liées à l'activité agricole avec notamment un important édifice lié à la céréaliculture (représenté en jaune) au sud de la commune. L'imposante structure en orange correspond à une ancienne usine textile aujourd'hui reconvertie dans la production de filet tricoté. Les autres édifices liés à l'artisanat (en orange) sont issus d'un patrimoine brassicole avec notamment une ancienne brasserie et un ancien magasin à houblon situé au cœur du village. Enfin, l'édifice représenté ici en marron correspond à une industrie textile implanté dans le village depuis le 19^e siècle et qui est toujours en activité aujourd'hui mais à une échelle moins importante. Cette échelle nous permet de rendre perceptible le fait que ces différents éléments liés au patrimoine industriel se répartissent essentiellement à proximité du centre ville tout en restant toutefois encrés aux extrémités de l'espace urbanisé du village. On remarque majoritairement au cœur de ce village la présence d'édifices industriels toujours en activité. Cela dits, les édifices liés au

patrimoine brassicole sont aujourd'hui délaissés ou réhabilités comme c'est le cas de l'ancien magasin à houblon. On voit actuellement le fait que l'ancienne voie ferrée qui scinder la commune en deux parties distinctes est devenue un chemin de randonnée permettant la découverte de ces différents éléments patrimoniaux.

La figure 36 nous montre la commune de Ferrière-la-Petite avec une tout autre physionomie :



Figure 35 : Nature, état et valeur patrimoniale des édifices industriels au cœur du noyau historique de la commune de Ferrière-la-Petite. Réalisation : Allan Quertainmont.

Nous remarquons que l'essentiel des édifices industriels et patrimoniaux présents sont issus de l'activité proto-industrielle et de l'activité artisanale. On remarque les vestiges de multiples ateliers au cœur de village qui sont directement liés à l'artisanat de la céramique et de la faïencerie. Il s'agit donc essentiellement d'édifices délaissés et abandonnés qui se répartissent de manières hétérogènes au sein de la commune de Ferrière-la-Petite.

De nombreux édifices ici représentés en noir sont en réalité des maisons traditionnelles faites en pierre bleue laissant percevoir une activité artisanale et ancestrale qui fut prépondérante au sein de ce village. A l'ouest, on remarque un édifice représenté en orange avec une croix qui correspond à un ancien moulin à eau réhabilité aujourd'hui en gîte rural ce qui représente une reconversion originale et intéressante d'un point de vue touristique. Nous constatons comme à Godewaersvelde la présence d'une ancienne voie ferrée transformée en chemin de randonnée appelée « la voie verte de l'avesnois » qui apparaît ici comme un axe valorisant et attrayant en terme de découverte du patrimoine industriel de ce village.

Nous pouvons observer le fait que l'édifice représenté en marron avec une croix qui est situé le plus au sud correspond à la dernière poterie qui était en activité. Depuis 1982, grâce à des bénévoles, cette dernière poterie a toutefois été reconvertie en musée de la faïence et de la poterie et en atelier artisanal (grés bruns et grés bleus fabriqués et cuits selon les méthodes ancestrales). Le musée s'organise autour du Four-Bouteille qui fut construit en 1890 et qui est né du regroupement de l'activité potière locale alors éclatée en plusieurs ateliers. Cet élément est d'ailleurs classé au registre des Monuments historiques de France. Il abrite un imposant four en forme de bouteille où l'on peut y découvrir dix-sept siècles de poteries locales, dont les fameux « grés bleus » importés de Belgique au début du 18^e siècle ainsi que les faïences fabriquées dans le village au début du 19^e siècle. Il s'agit donc d'un élément patrimonial fort qui a la particularité d'être valorisé et valorisant pour la commune de part le fait que c'est devenu un musée.

Il s'agit donc d'une commune ayant subi une tout autre industrialisation comparée à la commune de Godewaersvelde. En effet, son industrialisation fut essentiellement artisanale et proto-industrielle tout comme à Godewaersvelde mais elle se traduit par une différenciation au niveau des activités. En effet, Godewaersvelde présente essentiellement des édifices liés à l'activité textile alors que Ferrière-la-Petite révèle des « empreintes » principalement liées à l'artisanat autour de la pierre bleue ou de la poterie. Cela dit, le village de Godewaersvelde dispose encore aujourd'hui de quelques activités artisanales alors que la commune de Ferrière-la-Petite laisse entrevoir essentiellement une activité qui s'est éteinte avec des ateliers qui sont pour la plupart « délaissés ». Le musée de la faïence et de la poterie devenu aussi un atelier artisanal représente toutefois une particularité locale spécifique pour Ferrière-la-Petite ce qui permet une valorisation cohérente et pertinente de l'histoire artisanale ancestrale du village.

b) Idée de projet ou de reconversion.

Face à ce constat, nous pouvons dans cette optique évoqués des hypothèses de reconversions applicables au sein de ces deux communes. Elles disposent notamment toutes les deux d'une ancienne voie ferrée réhabilitée en chemin de randonnée dans les deux cas ce qui représente un atout favorable concernant les mutations du patrimoine industriel notamment en ce qui concerne leurs valorisation. D'autres parts, la commune de Godewaersvelde ne dispose pas, contrairement à Ferrière-la-Petite, d'un musée qui permet la valorisation de son histoire industrielle ou artisanale. Ce village situé au pied des Monts des Flandres dispose toutefois d'un musée mais en lien avec son histoire culturelle et transfrontalière. Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'ancienne brasserie Van-Inghelandt qui est aujourd'hui à l'abandon pourrait faire l'objet d'un projet de reconversion et pourquoi pas dans l'optique d'une valorisation d'un savoir-faire ancestral qui fut propre à la commune.

Concernant la commune de Ferrière-la-Petite, la reconversion du dernier atelier artisanal en musée de la poterie et de la faïencerie représente un atout indéniable pour l'attractivité et le rayonnement de la commune. Cela apparaît également pertinent et judicieux concernant la valorisation de son patrimoine industriel et artisanale ou encore de ses savoir-faire ancestraux. Cela dit, nous pouvons remarquer une différenciation dans l'idée que la gare est actuellement toujours à l'abandon ou désaffectée alors que celle de Godewaersvelde a fait l'objet d'une reconversion en école publique. L'idée d'une reconversion ou d'une transformation de cette ancienne gare peut donc être vu comme un atout valorisant pour le village.

5) Bilan personnel du travail effectué.

Les trois mois de stage que j'ai effectué au CAUE du Nord ont été un véritable enrichissement, tant du point de vue professionnel que sur le plan personnel. Ceci étant en partie lié à toute l'équipe du CAUE du Nord de part sa pluridisciplinarité, sa disponibilité et l'accueil chaleureux réservé aux stagiaires.

*Le résultat final de cette approche permet la réalisation de multiples supports présentés dans les différentes annexes qui se retrouvent majoritairement encrés et utiles aux projets PET-LIV et aux Carnets de Territoire. On voit en cela les **annexes 1 et 2** avec l'élaboration d'un support nous présentant les caractéristiques de la commune suivant les quatre niveaux de perceptions notamment celui du Territoire (1/100 000), celui du Site (1/25 000), celui de la Structure Urbaine (1/10 000) et enfin celui de l'Élément (1/2000). Ce travail qui est aussi le résultat de l'élaboration des calques diagnostics rentre directement en lien avec la mise en place des Carnets de Territoire de l'Avesnois et de la Flandre Intérieure. Les **annexes 6, 7, 8 et 9** sont eux aussi pleinement encrés dans l'élaboration des Carnets de Territoire dans l'idée qu'ils permettent de rendre compte des éléments « marquants du territoire » en matière de patrimoine industriel.*

*Nous pouvons voir que l'élaboration de calques d'interprétation à quatre niveaux de perceptions différents confrontés à différentes thématiques ce qui permet de fournir en parallèle une analyse descriptive cohérente concernant les mutations du patrimoine industriel sur ces différents territoires. Ce travail de calques et de confrontation de différentes thématiques nous renvoie également à la création de symboles, de schémas et d'icônes permettant de rendre plus perceptible et plus lisible les principales caractéristiques de ces deux territoires. Cela peut se percevoir comme des bases informatives et méthodologiques utiles au projet PET-LIV et à la mise en place des Carnets de Territoire mais aussi à l'élaboration actuelle de la plateforme interactive numérique « S-PASS ». L'**annexe 10** nous résume ces différentes étapes concernant le traitement de fonds cartographiques, la mise en place de calques d'interprétation et la création d'une iconographie.*

a) L'apport de ma formation à la structure.

Mon objectif principal était de me sentir utile au sein de l'association et de montrer les différentes applications possibles de ma formation. En effet, puisque l'aménagement du territoire est un domaine vaste, l'objectif était aussi de montrer les différentes facettes de ce métier afin de comprendre l'utilité que l'on peut apporter à une association agissant sur le territoire comme le CAUE du Nord. Cet objectif a été atteint dans la mesure où j'ai bien demandé les attentes et les besoins du CAUE et que je me suis attaché à vérifier les méthodes déjà existantes afin d'effectuer une approche la plus pertinente concernant les mutations du patrimoine industriel en Sambre-Avesnois et en Flandre Intérieure. Mon travail a donc permis de questionner et de tester ces différentes méthodes directement en lien avec le CAUE, ce qui à mon sens est déjà très positif en terme d'apports.

b) Les apports formateurs de cette expérience au sein du CAUE du Nord.

Ma principale découverte lors de ce stage a été la pluridisciplinarité de l'équipe. En effet, j'ai pu entrer dans un univers où le vocabulaire est sans cesse remanié, où les réflexions et les discussions internes foisonnent et où la curiosité est de rigueur. Cette caractéristique représente un enrichissement personnel et professionnel indéniable.

Cette structure m'a également permis d'avoir des bases solides dans l'utilisation du logiciel de SIG ArcGis qui est un point positif en vue d'une future insertion professionnelle. Il a été intéressant pour moi d'avoir des objectifs concrets dans son utilisation afin de mieux en comprendre le fonctionnement puisque j'ai pu découvrir de nouvelles applications et travailler sur des couches plus techniques.

De plus, mes trois mois de stage au sein de cette structure m'ont apporté de solides bases en matière de méthodologies propres au CAUE du Nord notamment la méthode d'analyse du territoire à toutes échelles avec la confrontation de différentes thématiques. L'idée apparaît majoritairement de confronter ces méthodologies entre elles et de les utiliser de manière complémentaires afin de rendre l'analyse plus cohérente et pertinente. Cela apparaît également comme un apport indéniable dans l'optique d'une future insertion professionnelle.

J'ai néanmoins eu quelques difficultés durant ces trois mois à comprendre les objectifs de ma mission de stage en lien avec le projet européen *PET-LIV* et la réalisation des *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure un encore de la Sambre-Avesnois. La prise de connaissance du lien entre ces deux projets du CAUE du Nord m'as permis par la suite d'assimiler l'idée de transversalité et de complémentarité entre les méthodologies et les études au sein desquelles le CAUE s'implique. Cette approche spécifique et propre au CAUE du Nord fut celle ayant permis l'élaboration de cette étude et de ce rapport de stage.

Conclusion

Cette expérience au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord s'est révélée très bénéfique et enrichissante autant pour la structure que pour moi-même. En effet, ma mission de stage a émergé d'une adéquation entre les besoins du CAUE et ma formation en aménagement territorial durable et géomatique.

De plus, nous avons pu voir que les CAUE sont au service de la qualité de vie et répondent aux besoins des entités publiques comme à ceux des particuliers sur des questions d'ordre architectural, urbanistique et environnemental. Le CAUE du Nord bénéficie par ailleurs d'une équipe pluridisciplinaire pour répondre à ces questions et d'une méthodologie propre à la structure. En effet, concernant tous ses projets de diagnostic, cette structure travaille en suivant quatre thèmes qui sont le bâti, les mobilités, le paysage et l'hydrographie. Ces quatre thèmes sont systématiquement traités selon quatre niveaux de perceptions allant du territoire à la parcelle d'une commune. Une des primordialité du CAUE du Nord concernant ses enjeux réside dans la diffusion au grand public de ses bases de données via une plateforme numérique actuellement en cours d'élaboration.

Nous avons vus qu'un des éléments de la plate-forme était le *Carnet de Territoire* apparaissant comme une encyclopédie numérique du territoire en regroupant des informations sur les quatre thèmes cités auparavant, à différentes époques, pour comprendre l'évolution et les enjeux d'un territoire. Cette mission de stage s'inscrivait par ailleurs dans le développement des *Carnets de Territoire* de la Flandre Intérieure et de l'Avesnois toujours en cours d'élaboration. Nous avons également pu percevoir le fait que cette mission de stage s'inscrit dans le projet européen *PET-LIV* qui vise à mener une collaboration opérationnelle et décisionnelle de part et d'autre de la frontière franco-belge. Le CAUE est notamment en charge de la réalisation d'un atlas transfrontalier des paysages et d'une mise en place d'outils pédagogiques de diffusion et de sensibilisation passant par la réalisation de « schémas » appelés aussi « calques CAUE » que l'on assimile à un fond de carte existant.

La réalisation de ces calques passe nécessairement par une analyse du territoire à quatre échelles et selon quatre thèmes. La première étape de cette mission de stage fut consacrée au diagnostic et à l'étude générale des villages de Godewaersvelde dans la Flandre Intérieure et Ferrière-la-Petite dans la Sambre-Avesnois. La particularité de cette partie fut la vérification et l'incorporation de multiples démarches méthodologiques propres au CAUE afin de s'opérer à une analyse plus pertinente en termes de viabilité.

Dans une seconde partie, nous avons vus la réalisation de plusieurs cartographies pour étudié et rendre perceptible l'intégration du village dans son territoire et dans son site. Ce travail de cartographie fut toutefois accompagné d'un travail de terrain afin d'affiner l'analyse du village à une plus grande échelle. Cette étape s'accompagne d'un traitement et d'une sélection de plusieurs données sur le logiciel Arcgis pour ne laisser paraître que les éléments

cartographiques utiles à notre sujet d'étude. Cela m'a personnellement permis d'acquérir de solides bases en matière de l'utilisation du logiciel Arcgis.

C'est en ce sens que j'ai pu mettre en pratique les connaissances théoriques et méthodologiques acquises durant ma formation en effectuant une approche et une analyse des mutations du patrimoine industriel en Flandre Intérieure et en Sambre-Avesnois. Cette étude peut être vue comme un diagnostic de ces mutations avec la particularité d'une utilisation et d'une vérification de nombreuses démarches méthodologiques propres au CAUE.

En effet, mes fondements théoriques ont été nombreux dans la mesure où le CAUE dispose de multiples ressources documentaires sur des thématiques disparates liés à l'aménagement, à l'urbanisme ou encore à l'environnement. Je me suis donc basé sur plusieurs méthodes de diagnostic et d'analyse concernant différents projets d'étude sur le territoire. L'idée principale apparaît de les utiliser de manière complémentaire afin de rendre plus cohérente et pertinente l'analyse de ces deux territoires aux évolutions différenciées. Cela permet, entre autre, de « comprendre davantage son passé afin de mieux se projeter dans l'avenir ».

Ce stage m'a permis de me rendre compte que les actions liés à l'aménagement du territoire supposent de vraies compétences et beaucoup d'expériences. De plus, désormais je peux appréhender les facteurs indispensables à prendre en compte pour mieux comprendre les enjeux et les marges de manœuvre possibles et envisageables lors d'une analyse ou d'un diagnostic concernant un territoire précis et délimité. Ce stage m'a donc conforté dans le choix d'un avenir professionnel alliant les caractéristiques de ma formation et mon envie de m'impliquer dans l'aménagement du territoire afin d'améliorer le cadre de vie des individus.

Grâce à ce stage et aux compétences acquises ces derniers mois, j'ai pu affiner mon projet professionnel et envisager plusieurs alternatives. J'étais conforté dans l'idée que ma future insertion professionnelle serait influencée par mon intérêt particulier concernant la durabilité dans l'aménagement. Cela dit, cette expérience m'a « ouvert les yeux vers d'autres horizons » notamment celui concernant le statut et l'évolution du patrimoine industriel comme un enjeu important sur le territoire notamment dans la région Nord-Pas-de-Calais s'apparentant à une région fortement industrialisée. J'ai également été agréablement surpris de l'hétérogénéité des compétences, des actions et des acteurs qui s'accompagne d'une idée de transversalité et d'interrelation dans l'évolution de multiples projets. Ces spécificités liées aux métiers concernant l'aménagement du territoire sont apparus un point essentiel dans ma future insertion professionnelle.

Annexes

Annexe 1 : Planche du Carnet de Territoire sur la commune de Godewaersvelde.

Annexe 2 : Planche du Carnet de Territoire sur la commune de Ferrière-la-Petite.

Annexe 3 : Planche du Carnet de Territoire composée de légendes, de schématisations et de symbologies concernant les différentes communes étudiées.

Annexe 4 : Tableau synthétique des différents projets d'études analysés.

Annexe 5 : Suite du tableau synthétique des différents projets d'études analysés et utilisés.

Annexe 6 : Les éléments marquants du patrimoine industriel sur la commune de Godewaersvelde.

Annexe 7 : Textes descriptifs des éléments marquants de Godewaersvelde.

Annexe 8 : Les éléments marquants du patrimoine industriel sur la commune de Ferrière-la-Petite.

Annexe 9 : Textes descriptifs des éléments marquants de Ferrière-la-Petite.

Annexe 10 : Tableau de synthèse caractérisant les différentes étapes de traitements cartographiques.

Bibliographie

Ouvrages :

- COUTANT Yves, *Moulins des Flandres : Guide pour la Flandre Française et la Flandre occidentale*, Editions SAEP, 1986, 143p.
- DEVEYER Albert, *La Flandre d'Autrefois*, « Mémoire collective », Westhoek-Editions, 1986, 157p.
- DUCHATELET Christine, *Des villages de Flandre labellisés « Village Patrimoine »*, Edition la Voix du Nord, 2010, 2p.
- HANOT André, PIERRARD André, *Promenade dans la mémoire de l'Avesnois*, Tome 1, 2 et 3, collections « Mémoires collectives », Westhoek Editions des Beffrois, 1986, 190p.
- LEMOING Jean-Marc, *La Sambre*, 1998, 80p.
- Monuments historiques, *Les Flandres*, éditions de la caisse nationale des monuments historiques et des sites, juin-juillet 1982, 96p.
- POLET Daniel, *Les pays de la Sambre*, Edition Sud-Press, 96p.

Rapports / Mémoire :

- Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, *Au gré de la Haute-Sambre : sur les traces du patrimoine industriel transfrontalier*, éditions Espaces Environnements, 2004, 59p.
- Alphaville Urbanisme, *Stratégies de Développement pour Godewaersvelde*, Bailleul : Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys, 22p.
- ASBL Wallonne Espace Environnement, ADUS de Maubeuge et CAUE du Nord, *les Paysages du Val de Sambre Transfrontalier*, Projet Européen Beauregard, 2006, 17p.
- ASBL Wallonne Espace Environnement, ADUS de Maubeuge et CAUE du Nord, *Les clefs de lecture pour la commune de Ferrière-la-Petite*, Projet européen Beauregard, 2005, 17p.

- CAUE du Nord, 2010, *Activité 2010*, Lille : CAUE du Nord, 45p.
- CAUE du Nord, DRAC, *Carnet de ville*, Projet Septentrion, 2006, 16p.
- CAUE du Nord, Conseil Général du Nord et Parc Naturel Régional de l'Avesnois, *Le Diagnostic raisonné du patrimoine bâti, éditions du Parc Naturel Régional de l'Avesnois*, 2004.
- CCI d'Avesnes, Sambre-Avesnois, *Un environnement industriel, des sites d'implantations*, 1996.
- D'Amore Jean Jacques, Delphine Vasseur, Jean-Charles Honoré, *Maubeuge Val de Sambre, Le patrimoine mouvementé*, Editions Degeorge, 2011, 111p.
- DAUVILLEZ Constance, *Analyse des Villages et Projets Urbains pour la mise en place du Carnet de Territoire de Flandre Intérieure*, Licence professionnelle, mention aménagement territorial durable et géomatique, 2011, 69p.
- De LAMBERT Anne-Sophie, *La construction d'un outil d'évaluation des actions de médiations du CAUE du Nord*, Master 2 de Psychologie Environnementale à l'Université Paris Descartes, Rapport de stage, 2010, 79p.
- Direction Départementale de l'Équipement du Nord, *SCOT de Flandre Intérieure*, 2007, 83p.
- Direction Régionale de l'Environnement du Nord, *Atlas des paysages de la région Nord-Pas-de-Calais*, Lille : DIREN Nord, 110p.
- Institut de Géographie de l'Université de Lille, *Atlas du Nord de la France, éditions Bergers-Levrault*, Paris, 1961, 74p.
- LUCHIER Sophie, CAUE du Nord, DRAC, Service Régional de l'Inventaire, *A.Danis et M.Melon : Architectes du XXe siècle dans le bassin de la Sambre*, Edition Association Christophe Dieudonné, 1995, 24p.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, *Guide d'Observation du Patrimoine Rurale*, Paris, 2000, 111p.
- Parc Naturel Régional des Monts de Flandre-Val de Lys, *Recueil du petit patrimoine flamand*, Association de préfiguration du Parc Régional des Monts de Flandre et Val de Lys, 2000, 94p.
- Syndicat Mixte de Schéma de Cohérence Territorial Sambre-Avesnois, *SCOT Sambre-Avesnois, PADD*, Mai 2011, 36p.
- Stedenbouwkundig Ontwerpbureau POSAD, *Atlas van de Zuidwestelijke Delta*, Programmabureau Zuidwestelijke Delta, 2009, 111p.

Sites internet :

CAUE du Nord

www.caue-nord.com

[http://carnets.caue-nord.com/carnets terr/cambresis/](http://carnets.caue-nord.com/carnets_terr/cambresis/)

Géoportail

<http://www.geoportail.fr>

Institut National de la statistique et des études économiques

<http://www.insee.fr>

PET-LIV

www.petliv.eu

www.petlivcaue-nord.com

Trans-formation du patrimoine

www.trans-formationdupatrimoine.eu

Village patrimoine

<http://www.paysdeflandre.fr/village-patrimoine-et-villes-fortifiees.html>

<http://www.paysdesmoulindeflandre.com/en/tourisme/villages-patrimoine>

Flandre Intérieure

<http://www.payscoeurdeflandre.net/>

<http://www.paysdeflandre.fr/>

Val de Sambre

www.valdesambre.org

QUERTAINMONT ALLAN, 2012, Approche des mutations du patrimoine industriel en Flandre Intérieure et Sambre-Avesnois.

Licence Professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité « Aménagement territorial durable et géomatique », Université de Lille 1, Sciences et Technologies, 98p.

Mots-clés : clef de lecture, géomatique, patrimoine industriel, « lignes de forces », organisation spatiale

Key-words: key to reading, geomatics, industrial heritage, lines of food, organizations space.

Résumé :

Il est important pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de connaître son environnement mais aussi de connaître davantage son passé afin de mieux appréhender l'avenir. La structure est actuellement en train de développer une plate-forme numérique d'échanges au sein de laquelle seront intégrées ses multiples bases de données. C'est en ce sens, que la structure a choisi de s'orienter vers la création de carnets, véritables encyclopédies numériques, dont plusieurs sont en cours de développement.

Au cours de ce stage de trois mois au CAUE du Nord, il nous a donc été confié la mission de participer à l'élaboration des *Carnets de Territoires* de la Flandre Intérieure mais aussi de la Sambre-Avesnois en se concentrant sur deux villages représentatifs de ces territoires tout en contribuant au projet européen PET-LIV.

Ce rapport de stage porte sur la méthodologie utilisée pour analyser l'organisation du territoire à partir de cartes et de schémas réalisés à différents niveaux de perceptions. Cela permet d'avoir une vue globale de l'ensemble mais permet aussi de nous concentrer sur les villages de Godewaersvelde et de Ferrière-la-Petite à la grande échelle ce qui facilite leur lisibilité et leur compréhension.

Une autre partie est consacrée à la description de multiples démarches méthodologiques qui correspondent à de nombreux projets d'études et qui sont propres aux méthodes du CAUE. La dernière partie traite à la fois d'une approche des mutations du patrimoine industriel en Flandre Intérieure et en Sambre-Avesnois tout en s'attachant à vérifier les démarches méthodologiques caractéristiques du CAUE.

Abstract:

It is important for the Architecture, Urbanism and Environment Council (CAUE) knowing your environment but also to know more the past to better understand the future. The structure is currently developing an exchange numerical platform in which its databases will be integrated. That's why the structure has chosen to move towards the creation of notebooks, real digital encyclopedias, several of them are being created or developed. During this internship of three months in CAUE of the north, he therefore assigned us the mission to participate in the development of notebooks of territories of the Flanders inland and the Sambre-Avesnois focusing on two representative villages in those territories while contributing to the European project PET - LIV.

This report deals with the methodology used to analyze the Organization of the territory from maps and diagrams made at different levels of perceptions. This allows to have an overall view of the whole but also helps us focused on the villages of Godewaersvelde and Ferrière-la-Petite large scale which facilitates their readability and comprehension. Another part is devoted to the description of multiple methodological approaches that correspond to many studies projects and which are specific to the CAUE methods. The last part deals with both an approach of mutations of the industrial heritage in Flanders inland and Sambre-Avesnois everything in to verify the CAUE characteristic methodological approaches.